Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout.

La Patrie

3¢

68e ANNEE — Temps probable: Beau et plus chaud — MONTREAL, MARDI 9 JUILLET 1946 — Le soleil se lève à 4 h. 21 et se couche à 7 h. 48 — No 113

UNE FÉDÉRATION DES ÉTATS-UNIS D'ALLEMAGNE

★★★

Scotland Yard débordé

21 meurtres non résolus

Sept jolies filles assassinées

LONDRES, 9. (P.C.) — Débordée par la vague de meurtre Scotland Yard lance un appel aux recrues. Au cours des récents mois 21 morts mystérieuses n'ont pas été résolues.

L'un des derniers assassinats est celui de Mlle Doreen Margaret Marshall, 21 ans, ex-WREN, de Middlesex. Il porte à sept le nombre des femmes expédiées au cours des quatre dernières semaines. Les sept étaient toutes fort belles.

Le cadavre de Mlle Marshall a été découvert, hier, à demi enfoui sous les broussailles au pied d'une colline à trois milles de Bournemouth. Mlle Marshall, disparue depuis cinq jours, logeait dans un hôtel de cet endroit. Elle fut vue pour la dernière fois, en robe de soirée, à un souper. Elle était accompagnée.

DANS LE FEU

Quelques heures avant la découverte de ce cadavre, le cadavre partiellement brûlé de William Lucas, 50 ans, fut trouvé dans un cottage isolé près de Knighton, Galles du Nord. La mort remontait à plusieurs semaines. Le défunt fut vu par un voisin pour la dernière fois le 19 avril dernier.

George Neville, Heath, ancien aviateur, arrêté samedi dernier à Bournemouth, a été accusé du meurtre de la jolie Margery Gardner, une actrice, dont le cadavre nu fut trouvé dans une chambre d'hôtel à Londres le 22 juin.

La police recherche également l'étrangleur de la petite Sheila Martin, 11 ans, tuée près de sa demeure dimanche dernier.

Selon le Daily Mail, il faut 20,000 volontaires pour reformer les cadres de la police britannique.



Le secrétaire du président TRUMAN (Charles-G. ROSS) lit un des milliers de télégrammes envoyés à Washington de toutes les parties du pays pour féliciter le chef de l'Etat de son veto au projet de loi modifiant l'O.P.A.

Le front ouvrier canadien, agité

(Par la Presse Canadienne). — Le front ouvrier canadien, passablement agité depuis quelques jours, ne semble pas vouloir se calmer. On estime à plus de 30,000 le nombre des travailleurs actuellement en chômage par suite de grèves depuis la province de Québec jusqu'aux rives du Pacifique.

Environ 1,300 employés de la compagnie "Electro Metallurgical of Canada", de Toronto, ont quitté leur travail à la suite d'une réunion au cours de laquelle la grève fut décidée. Hier matin, environ 700 ouvriers de la même industrie, employés par l'"Amalgamated Electric Corporation" avaient quitté le travail. Tous ont agi de la sorte par mesure de sympathie pour leurs 4,000 compagnons de Hamilton qui sont en grève pour réclamer de meilleures conditions de travail.

Dans la Colombie-Canadienne, quelque 2,500 mineurs font la grève, et le juge Sloan s'efforce d'amener les patrons et les employés à se rencontrer pour essayer de s'entendre. On croit, toutefois, que la diminution du prix de l'or canadien, sur le marché américain, va rendre le règlement du conflit plus difficile.

DANS LE QUEBEC

Et dans la province de Québec, pour la sixième semaine, 6,000 tisserands, répartis dans des filatures de Montréal et de Valleyfield, font la grève et protestent contre le refus de leurs patrons de leur accorder les améliorations demandées.

A l'usine de Windsor de la "Chrysler Corporation", ainsi qu'à deux usines du même endroit, 5,000 ouvriers font actuellement la grève. Et d'autres travailleurs de la même région menacent de quitter leur travail si les patrons ne consentent pas à leur accorder des salaires plus élevés et des heures de travail moins longues.

Dans les usines de caoutchouc de la province d'Ontario, on ne voit pas le jour d'un règlement du conflit qui a provoqué la grève de quelque 11,000 travailleurs de cette industrie, affectant ainsi onze usines de la province. Il y a menace de grève dans quatre autres usines de la même industrie pour le 15 du mois, dans la ville de Kitchener.

Aux funérailles du R. F. Bérard

Ce matin en la chapelle du Mont-St-Louis avaient lieu les funérailles du R. F. Bérard, des F.E.C., décédé samedi dernier.

Le lieutenant-colonel J.-C. Beaudin, aumônier du Mont-St-Louis, chanta le service, assisté, comme diacre, de M. l'abbé Armand Yon et, comme sous-diacre, du R. P. J. St-Arnault, S.J.

Des religieux des F.E.C. ont rendu la masse grégorienne des morts sous la direction du R. F. Réginald, sous-directeur du Mont-St-Louis.

Dans la nef, on remarquait parmi les parents du défunt, les personnes suivantes: M. Raoul Bellemare, frère du défunt, M. Antonio Bellemare, frère; Mme Z. Bourassa, soeur; M. Z. Bourassa, Mme Arthur Boucher, nièce; M. Lucien Boisvert, neveu; M. l'abbé E. Panneton, Mme Thomas Bellemare, M. Jodoin Bellemare, cousin; M. Raymond Bellemare, Mme J. Bourassa, Mme Hormisdas Bourassa, Mme L.-G. Mignault, Mme Ovila Bourassa, M. Armand Pellerin, M. Bérard Pellerin, M. F. Castonguay, M. Emile Gélinas, Mlle Marie-Paule Carbonneau, Mlle Thérèse Lemay, M. et Mme J. Panneton, M. Gilles Bourassa, M. Gaétan Bourassa, M. et Mme A. Belleville, Mme J.-A. Ferron, M. Philias Descoteaux, M. A. Boucher, M. R. F. Gervais, M. Paul Bourassa, Mme M. Ferron, M. J.-A. Lemire, M. Maurice Lacroix, M. M. Rousse, M. et Mme O. Désilets, M. Gaston Lemay, Mlle L. Lemay, M. H. Robitaille, M. Adrien Angers, C.A.; M. G. Tourangeau, M. G. Dupuis, M. Paul Dansereau, président de l'A.A.E. M.S.L., et les anciens présidents, MM. Aimé Cousineau, Lorenzo Bélanger, Eugène Thérien, H. Dansereau et Charles David; Mgr Boulé, M. l'abbé L. Roy, M. l'abbé St-Arnaud, le capitaine J.-J. Goulet, le capitaine Lucien Tardif, le Dr Paul Poitras, M. Lionel St-Arnaud; ainsi que tout le personnel religieux du Mont-St-Louis et des diverses communautés de la ville de Montréal.

Les métros, les tramways, les trolleybus et les autobus des systèmes de transport urbain de l'Amérique parcourent chaque année plus de 3,284,500,000 milles.

Chronique ouvrière

Le prochain congrès de la Fédération nationale catholique de l'industrie du bois aura lieu à Cabano, les 14 et 15 de ce mois, et réunira des représentants de plus de 3,000 travailleurs de cette industrie.

D'après les nouvelles qui ont été communiquées, ce matin, à l'édifice des Syndicats nationaux de Montréal, cette jeune fédération représente les employés de douze moulins de la province et les dirigeants de ce groupement espèrent syndiquer les travailleurs de quelque 32 autres moulins au cours des prochains mois.

On signale que cette fédération a obtenu des améliorations considérables en faveur des ouvriers de cette industrie, par exemple des augmentations de salaires allant jusqu'à cent pour cent de sorte que le salaire minimum dans l'industrie est maintenant de $27.00 par semaine. Elle a également obtenu de presque tous les employeurs, des vacances payées, ainsi que la journée de huit heures, au lieu de dix, dans les moulins de sciage.

Les dirigeants de la Fédération tiennent également à souligner que des lois nouvelles ont été adoptées par les autorités sur leur demande, tandis que des lois déjà existantes ont été amendées dans le but d'améliorer le sort des travailleurs en général.

RECONNAISSANCE SYNDICALE

TROIS-RIVIERES, 9. — Le Syndicat national du vêtement de Louiseville vient de recevoir un certificat officiel de reconnaissance de la part de la commission des relations ouvrières de la province, afin de représenter les employés de l'Empire Shirt Limited, aux fins de conclure avec celle-ci une convention collective de travail.

L'organisateur de ce syndicat, M. Bernard Vézina, a déclaré, ce matin, qu'une demande sera adressée incessamment à la compagnie sollicitant une entrevue afin d'entamer les négociations en vue de la conclusion d'une entente de travail. Il a dit que le syndicat était prêt à faire preuve de collaboration et qu'il espérait rencontrer autant de bonne volonté de la part de la compagnie.

ON VEUT DES SALAIRES PLUS ELEVES A TOUT PRIX

(Par la Presse canadienne). — Les dirigeants du Congrès canadien du travail recommenceront à étudier, demain, leurs projets en vue de réclamer des salaires plus élevés et des heures de travail moins longues. Un comité a été constitué à cette fin, et les membres de ce comité se réuniront, demain, pour étudier divers problèmes, mais celui-là en particulier.

La situation dans les aciéries n'est pas encore stabilisée. Au cours de la journée d'hier, le juge Roach, qui fait enquête sur les sujets de litige dans les grandes aciéries canadiennes, a reçu de la Steel Co. of Canada, de Hamilton, une offre d'une augmentation de salaire de 10 cents de l'heure, mais les chefs de l'union en réclament une de 19½ cents de l'heure, et on ne croit pas que l'offre des patrons soit acceptée. On sait que l'unon dans cette industrie, dans les trois grandes fabriques du pays, a donné aux patrons jusqu'au 12 de ce mois pour se rendre à ses demandes, sans quoi elle menace de déclarer la grève.

Vacances à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Du 12 juillet au 12 août, la bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, ainsi que le musée commercial et industriel, seront fermés pour les vacances. Du 12 juillet au 28 juillet, les bureaux de l'administration seront également fermés. Les inscriptions commenceront officiellement le 28 juillet pour se terminer le 20 août, dans le cas des jeunes gens désireux de s'inscrire dans la section préparatoire, et le 30 août pour les autres.

M. F.-G. Laroche élu président des employés des ports

Les fonctionnaires des ports nationaux se sont réunis en congrès et ont fondé la Fédération nationale des employés des ports nationaux. Cette réunion a duré trois jours et voici les résultats des élections tenues à la fin du congrès: président, M. F.-G. Laroche, qui était président de l'Association des employés du port de Montréal; M. Nap. L'Heureux, vice-président; M. L.-B. Feetham, secrétaire-trésorier; M. V. Black, directeur; M. Roland Blais, aviseur financier; M. L.-L. Dansereau, M. G. Smith, M. T.-B. Robichaut, M. S. Gough, M. H. White, M. J. Brown, M. J. Ross, M. Arthur Hawkins, M. L.-P. Lachapelle et M. J.-A. Gagné, tous directeurs.

Il pesait 600 livres

CRAFTON, Dakota du Nord. — Jimmy Janousek, qui pesait 235 livres à l'âge de sept ans, est décédé. Il était malade depuis le début de juillet. Il était âgé de 19 ans et pesait un peu plus de 600 livres.

Au septième siècle, on rapporte qu'Alexandrie comptait 4,000 palais.

Distingués visiteurs



Son Excellence, l'hon. F. R. McWilliams, lieutenant-gouverneur du Manitoba, et Mme McWilliams sont passés par Montréal, en route vers Campbelleton, N.B., où ils visiteront les provinces maritimes en automobile. C'est la première fois qu'ils visitent cette partie du Canada. Les distingués visiteurs ont été accueillis, à leur arrivée à Montréal, par M. O.-A. Trudeau, (à gauche), agent général du service des voyageurs du Canadien National.

(Photo Canadien National).

Le curé aide ses paroissiens



Monsieur le curé Loiselle, de Sainte-Catherine-de-Hatley, ne fut pas le dernier à arriver sur les lieux lors de la catastrophe de samedi dernier, et il ne fut pas non plus le premier à quitter la tragique scène du feu. Deux Sherbrookois, Anatole Choquette et Irénée Bourque, sont ici photographiés avec le curé de la paroisse, qui a combattu vaillamment, avec ses paroissiens, premièrement pour tâcher d'éteindre le feu pris au foin coupé dans le cimetière, puis ensuite, pour tâcher de maîtriser les flammes qui s'étaient communiquées aux maisons du village.

«Responsables de la mort de Duhaime»

(De l'envoyé spécial de la "Patrie")

Un verdict de négligence criminelle, ayant eu pour résultat d'entraîner la mort de M. Ida Duhaime, 65 ans, de Yamaska, a été rendu, vers 10 h. 30 hier soir, par le coroner de la région, le Dr Joseph-Wilfrid Paquin, de St-David. Immédiatement après l'enquête, les deux inculpés, Georges-Emile Pelletier, 25 ans, chauffeur de taxi, de St-Robert, et Hermas Pelletier, 26 ans, de St-David, mécanicien, ont été ramenés à Montréal, sous la garde de la police provinciale. Ils comparaîtront à Sorel.

L'enquête du coroner a eu lieu, hier soir, à Yamaska, dans un petit bureau attenant à la pharmacie du docteur Urbain Gagnon. Ce bureau était même exigu et en comptant le mobilier et les personnes qui s'y trouvaient, on n'aurait pas pu y faire pénétrer un témoin de plus. On y comptait le coroner lui-même, le procureur de la Couronne, Me H. Michaud, de Sorel, l'avocat qui représentait les deux témoins principaux à l'enquête, les deux Pelletier, le sténographe officiel, M. Provost, les six membres du jury, le détective Aimé Bertrand, de la Sûreté provinciale, qui avait préparé la cause afin que tout marche rondement, le représentant de la "Patrie" et finalement, le docteur Gagnon qui se trouvait chez lui et assistait à l'enquête. Un grand nombre de personnes avaient envahi la pharmacie et comme tout le monde voulait voir et entendre, un mouvement, une poussée se faisait vers la porte. Lorsque les témoins étaient appelés par le coroner, il fallait attendre cinq ou six minutes avant qu'ils arrivent dans le bureau où se tenait l'enquête. Il n'y avait pas de place pour les gens, mais il y en avait pour la fumée, car tout le monde fumait à son aise. La chaleur y était suffocante; la fumée de tabac canadien aveuglante. Au dehors, une foule compacte avait envahi la véranda. Pendant l'enquête, une partie de celle-ci céda sous le poids de la foule. Il n'y eut que du fracas: pas de blessés.

La maison du vieux rentier



Voici la maison du vieux rentier Ida Duhaime, dans le village de Yamaska. C'est là qu'il coulait des jours paisibles et heureux avant la tragédie de jeudi soir. C'est là qu'il fut transporté et qu'il rendit le dernier soupir.
(Photo la "Patrie")

MINUTE EMOUVANTE

Le coroner rendit son verdict au milieu d'un silence de mort. Tout le monde s'épongeait le front, pendant la lecture du verdict, mais on aurait pu entendre voler une mouche parmi l'auditoire. Dès que le mot "négligence criminelle" tomba des lèvres du coroner, le jeune Georges-Emile Pelletier, se tourna du côté de son brave père qui se trouvait là. Le vieux Pelletier pleurait silencieusement. On n'entendit que sanglots de femmes! Les deux Pelletier passèrent ensuite dans la salle à dîner, attenante au petit bureau. Là, une autre minute émouvante nous attendait. Quelques parents entourèrent les deux inculpés, tandis que l'avocat qui représentait ceux-ci tentait de consoler les jeunes femmes—surtout celle d'Hermas Pelletier—qui donnait libre cours à son chagrin.

Sur le point de la chute tragique



La croix indique l'endroit exact où M. Ida Duhaime roula en bas de la voiture de Georges-Emile Pelletier, jeudi soir dernier, vers dix heures. Il se blessa grièvement et succomba plus tard à l'hôpital de Sorel. Le moribond fut trouvé par MM. Jacques Cardin et Roland Frappier, sur le bord de la route Yamaska-St-Aimé, à plus d'un mille de sa demeure.
(Photo la "Patrie")

AVANT LE DRAME

D'après les témoignages entendus à la Cour du coroner, il semble que tout ce drame soit le triste résultat d'une soirée intime avec Bacchus.

Le vieux Duhaime se trouvait à l'hôtel Royal lorsqu'il rencontra les deux Pelletier pour la première fois. Il avait pris quelques consommations et selon le témoignage de l'hôtelier, M. Henri Gravel, de Yamaska-Ouest, il marchait seul "mais pas plus", lorsqu'il quitta l'hôtel, une heure plus tard. M. Gravel déclara à l'enquête qu'il avait aidé M. Duhaime à descendre les marches de l'escalier de crainte qu'il ne tombât "et ne se blessât". Le vieux Duhaime avait demandé à Georges-Emile Pelletier de le reconduire chez lui. Une fois sorti de l'hôtel, M. Duhaime monta dans l'automobile (un taxi) de G.-E. Pelletier, qui prit le volant. Hermas Pelletier, que l'hôtelier Gravel décrivit à l'enquête, comme étant "plus en fête" que Georges-Emile, à ce moment-là, prit place en arrière.



M. Ida DUHAIME, 65 ans, rentier de Yamaska, la victime de la tragédie survenue, jeudi soir dernier, sur la route Yamaska-St-Aimé.

LE DRAME

Toujours selon les témoignages entendus — devant le coroner de

(Suite à la page 6)

Les témoins arrivent pour l'enquête



Une foule immense attendait l'arrivée des deux témoins principaux, Hermas et Georges-Emile Pelletier, pour l'enquête du coroner, hier soir, à Yamaska. A gauche, portant un complet pâle, le détective AIME BERTRAND, qui recueillit les informations essentielles à la préparation de l'enquête. A sa gauche, HERMAS PELLETIER. Immédiatement derrière le détective Bertrand, GEORGES-EMILE PELLETIER.
(Photo la "Patrie")

Deux minutes plus tard, la véranda s'effondrait



L'enquête du coroner J.-W. Paquin, M.D., de St-David, eut lieu dans la pharmacie du docteur Urbain Gagnon, à Yamaska. Cette pharmacie tient lieu également de banque, car la Banque Provinciale y a établi un bureau permanent. La flèche indique le petit bureau attenant à la pharmacie, un bureau exigu où se trouvaient une quinzaine de personnes en plus des témoins qui y défilaient à tour de rôle. La foule, qui n'avait pas pu trouver place dans la pharmacie, se massait sur la véranda. Deux minutes après que cette photographie fut prise... la véranda s'effondrait. Heureusement, il n'y a pas eu de blessés.
(Photo la "Patrie")

"Plaît-il? Qu'est-ce que vous dites?"



Le docteur J.-W. Paquin, de St-David, coroner de la région, se penche vers un témoin qui ne parle pas assez haut, durant l'enquête sur la mort de M. Ida Duhaime. "Qu'est-ce que vous dites"? Notre photographe a saisi cette attitude caractéristique pendant l'enquête.
(Photo la "Patrie").

Un rivet manque au couteau sanglant

WINDSOR, Ontario, 9. (P.C.) — Un couteau de boucher différant de milliers d'autres parce qu'l y manquait un rivet, a permis à la police de mettre le grappin sur Ronald Sears, 18 ans, Windsor.

Pâle et las, Sears a comparu sous deux accusations de meurtres et de trois tentatives de meurtre. Il reviendra en Cour le 15 juillet afin d'enregistrer son plaidoyer.

La photo du couteau publiée dans un journal permit à une femme d'apporter un renseignement qui amena l'arrestation de Sears en fin de semaine. Le couteau fut trouvé sur les quais, à Windsor, samedi. Il s'agissait de l'arme utilisée pour blesser Joseph Gelencser. La femme X dit à la police avoir vu Sears en possession d'un couteau semblable. Ce dernier fut appréhendé pour vagabondage.

Sears avoua être celui que l'on recherchait pour deux meurtres qui terrorisèrent la population de Windsor en août dernier. Il avoua aussi avoir poignardé trois autres personnes. Sears dit avoir poignardé ces personnes parce qu'elles lui auraient fait des propositions indécentes. La police dit que le jeune homme se considérait comme le protecteur des écoliers contre ceux qui les molestaient.

Sears est accusé du meurtre de Frank Sciegliski, 56 ans (7 août dernier) et de Hugh Blackwood Price, 48 ans, vétéran (16 août).

Il est aussi accusé de tentative de meurtre pour avoir poignardé George Mannie, 48 ans, 24 juillet; Alexander Voligny, 22 juin et Joseph Gelencser, 5 juillet. Sciegliski fut frappé à six reprises et Price 14 fois.

A LA POINTE DU CRAYON

Autour du monde

par Fernand Ouellette



QUI n'a pas rêvé de faire, un jour, à l'instar du héros de Jules Verne, un voyage autour du monde?

POUR la plupart des gens, ce rêve, sans doute, ne se concrétisera jamais.

FAUTE de temps et, surtout, faute d'argent, beaucoup ne peuvent voyager qu'en imagination.

ET POURTANT, il n'en coûte pas si cher pour parcourir la planète.

UN ANCIEN membre de la gendarmerie royale du Canada, M. Hodgskiss, est en train de l'accomplir avec un dollar.

SA RECETTE: de l'audace, de l'initiative et une grande confiance en son étoile.

PARTI de Vancouver, au mois d'octobre dernier, avec sa "fortune", il traversa, aller et retour, en Grande-Bretagne, travaillant à bord d'un navire.

IL REUSSIT ensuite, en employant le même procédé, à se rendre à Shanghaï, via Honolulu et Saïpan.

SON travail lui rapporta cent dollars.

IL EMPLOYA cet argent à défrayer le coût d'une envolée aérienne à Hong-Kong.

APRES quoi, il obtint son passage pour Sydney, à bord du "Eurylus".

LE GLOBE-TROTTER se trouve présentement en Australie et il compte bien visiter sous peu la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud.

L'EX-CONSTABLE gagne la monnaie de ses petites dépenses en vendant des photos des lieux qu'il visite.

CE N'EST pas plus malin que cela de voyager à travers le monde.

QUAND partez-vous?

BOULANGERIE INCENDIÉE

QUEBEC, 9. — (D.N.C.) — Un incendie a détruit la boulangerie-pâtisserie Alfred Mercier, rue St-Joseph, à Lauzon, causant des dégâts de plusieurs milliers de dollars.

L'incendie, qui s'est déclaré aux petits heures du matin a rasé également la boutique de barbier de M. F. Bissonnette attenant à la boulangerie Mercier.

Malgré l'intensité des flammes, on réussit toutefois à sauver les chevaux, les voitures et les camions et une certaine quantité de pains cuits la veille qui étaient prêts pour la livraison, mais toute la machinerie, les réserves de graisse et de farine ont été détruites.

Le dernier rapatrié

A l'occasion du passage à Montréal du dernier militaire rapatrié et de la dernière épouse de militaire canadien à être amenée au pays, le capitaine J. St. G. Hall, surveillant de district des services de guerre de la Légion Canadienne, a écrit à M. H. C. Vaughan, C.M.G., président et directeur du Réseau national pour lui exprimer, ainsi qu'au personnel du Réseau, ses remerciements et ceux de la Légion pour l'aide qu'ils ont apportée à cet organisme depuis le début de la guerre.

Bois transformé en charbon



On voit ici un groupe de pompiers de la métropole, sous la direction du chef de district E. Hollett (à l'extrême droite), photographiés pendant le violent incendie qui a détruit hier après-midi les cours à bois de la maison Tougas & Fils Ltée, à l'angle des rues St-Charles et Ropery, à la Pointe St-Charles. De hautes piles de planches et une bâtisse de deux étages, où se trouvaient situés les bureaux de cette firme, ont été entièrement consumées. Les dommages s'élèvent à plus de $10,000. Plus de 50 cordes de bois ont été détruites. Environ 300 cordes ont cependant été fortement endommagées par l'eau.
(Photo la "Patrie")

Bombe néfaste par ses rayons

A bord du U.S.S. Appalachian, 9. (P.A.) — On sait, aujourd'hui, que c'est moins l'explosion de la bombe atomique qui a causé la destruction de Bikini, que la libération des rayons, des rayons invisibles alpha et béta, et des neutrons; ces rayons ont fait leur oeuvre de destruction après que la bombe eût explosé parmi les navires, détruisant plusieurs par la commotion de son éclatement.

Les rayons, s'échappant de la bombe, devinrent un danger terrible, dans un rayon d'un mille, pour les êtres vivants et pour les parties métalliques des navires. Les avions à une hauteur de 2,000 pieds subissaient leur influence néfaste. Ce danger a duré au moins deux jours et ce n'est qu'après ce temps que les experts ont pu s'approcher du théâtre de l'expérience.

2 violents incendies

Les pompiers de la division ouest ont été appelés à combattre deux violents incendies qui se sont déclarés presque simultanément, vers la fin de l'après-midi, hier, causant aux deux endroits, des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars.

La brigade fut d'abord appelée, à 2 h. 21, à combattre les flammes qui ravageaient les cours à bois de la maison Tougas & Fils, 2401, rue St-Charles, à l'angle de la rue Ropery, et l'édifice à deux étages y attenant, où se trouvaient situés les bureaux de cette firme. Un chien, retenu par une chaine dans les cours incendiées, a trouvé la mort dans cet incendie.

Le feu, d'origine inconnue, détruisit d'abord une haute pile de planches et se communiqua rapidement à la bâtisse. A son arrivée, le chef de district E. Hollett, de la division ouest, jugea prudent de sonner une deuxième alarme qui manda du renfort sur les lieux. Le directeur Raymond Paré, l'assistant-directeur John Roche, le chef de division Louis Deloge et l'assistant chef mécanicien R. Plaisance répondirent aussi à cet appel.

En dépit des efforts des pompiers, les piles de bois et la bâtisse furent entièrement détruites. De la bâtisse, il ne reste plus que des murs calcinés. A cet endroit, les dommages sont évalués à environ $10,000.

SECOND BRASIER

Quelques heures plus tard, soit à 6 h. 17 p.m., un autre incendie se déclarait au deuxième étage d'un édifice occupé par la firme Sport Craft Crests Registered, 963, rue St-Georges, à proximité de la rue Vitré. Les flammes y faisaient rage déjà lorsque le chef de district Charles Heaney fut sur les lieux. Afin de protéger les bâtisses environnantes, ce dernier crut bon de sonner lui aussi une seconde alarme appelant du renfort. Les mêmes officiers que précités se rendirent sur les lieux.

Il fallut près d'une heure aux membres de la brigade pour se rendre maitres des flammes. Une foule de curieux rendait difficile le travail des pompiers et il fallut l'intervention d'un fort cordon de policiers, sous les ordres de l'inspecteur Rawley, du capitaine Thivierge et les lieutenants J.-M. Lamoureux et A. Séguin, ce dernier de la circulation municipale, pour maintenir l'ordre.

Les dommages, à cet endroit, sont évalués à environ $35,000.

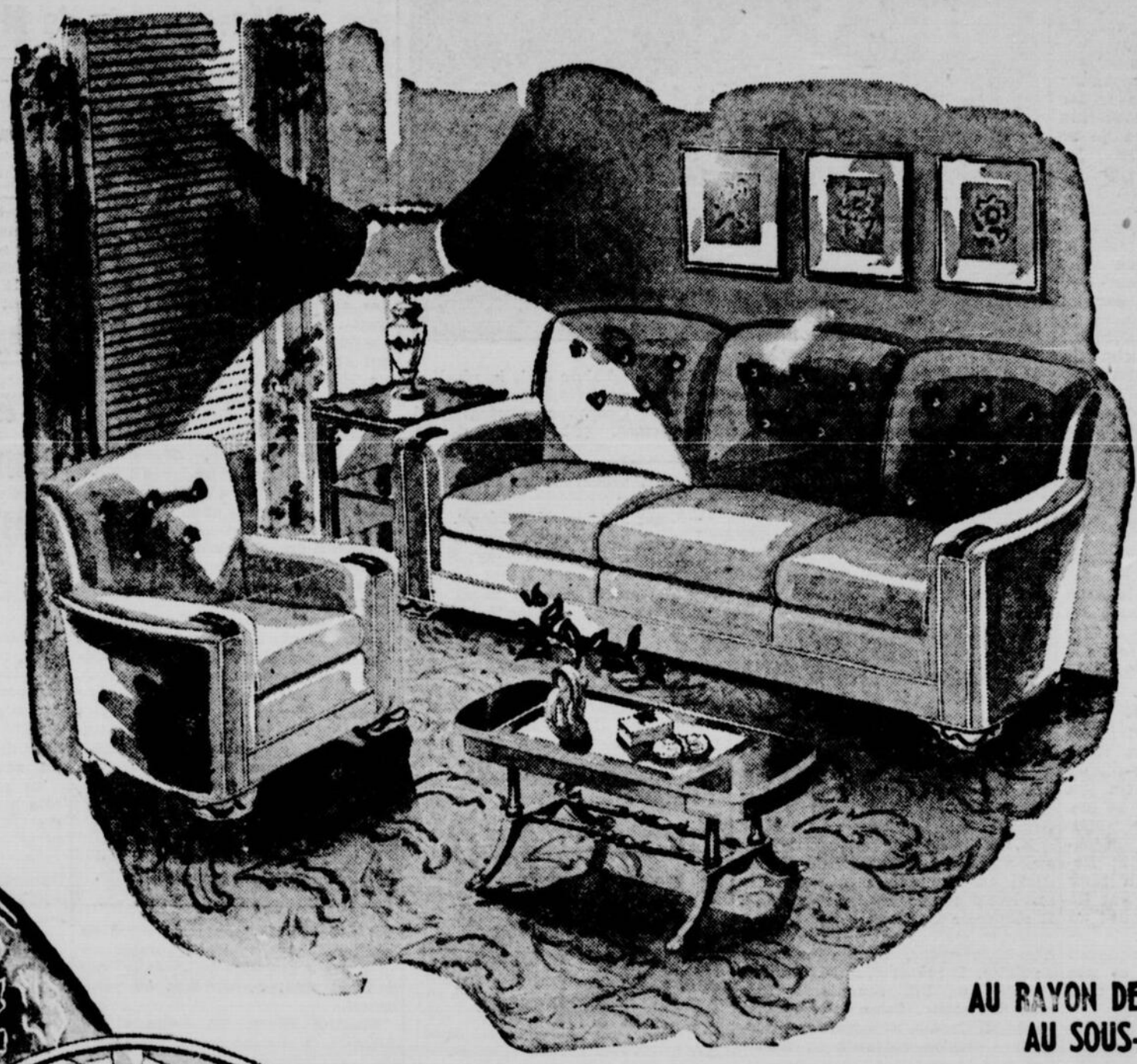
Elections chez les publicistes



A l'assemblée générale annuelle de la Canadian Association of Advertising Agencies, tenue hier à Toronto, M. T.-L. ANDERSON, à gauche, vice-président et gérant général de Cockfield Brown & Co. Ltd, a été élu président de l'Association; M. HECTOR FONTAINE, au centre, président de l'Agence canadienne de publicité, a été élu vice-président, et M. HARRY-M. TEDMAN, à droite, vice-président et gérant de J.-J. Gibbons, Ltd, a été élu trésorier. Les autres membres du conseil sont: MM. R.-H. Vickers, président de Vickers & Benson; Russell-C. Ronalds, président de Ronalds Advertising Agency, Ltd; J.-A. MacLaren, président de MacLaren Advertising Co., Ltd; T.-E. Walsh, président du conseil de Walsh Advertising Co., Ltd; Morgan Eastman, vice-président de McConnell Eastman & Co., Ltd; Adrian Head, vice-président et gérant de J. Walter Thompson Co., Ltd, et Howard-F. Baker, vice-président de Baker Advertising Agency Ltd.

On peut en Ethiopie, passer rapidement d'une région très chaude froide.

MAGNIFIQUES TAPIS HINDOUS





AU RAYON DES TAPIS
AU SOUS-SOL

Les Indes mystérieuses nous apportent encore une fois leurs riches tapis faits à la main dans une laine douce et touffue. Les coloris habilement agencés dans des motifs exotiques du plus bel effet constituent des oeuvres d'art incontestables. Grandeurs pour toutes vos pièces, au choix.

2'7" par 5'3"	.. **$ 23.50**	—	3' par 6'1"	.. **$ 32.00**
4'1" par 7'	.. **$ 52.00**	—	6' par 9'	.. **$ 95.00**
9' par 9'	.. **$142.00**	—	9' par 10'5"	.. **$166.00**
9' par 12"	.. **$197.00**			

HEURES D'ETE :
9 A.M. à 6 P.M. tous les jours

L. N. MESSIER Limitée

J.-E. CADIEUX, président ★ FA. 3541 J.-C. AUBRY, sec.-trés.

"LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE LA RUE MONT-ROYAL"

Responsables...

(Suite de la page 3)

la région hier soir — Hermas Pelletier ne connaissait pas le vieux Duhaime. Georges-Emile, qui n'a aucun lien de parenté avec Hermas, connaissait la victime un peu, pour l'avoir déjà vue dans le village et à l'hôtel.

On dépassa un peu la maison où nerhabite la victime. M. Duhaime le fit remarquer au chauffeur. Celui-ci demanda alors à être payé. Le vieillard prit peur et s'écria:

— Suis-je avec des bandits?

Georges-E. Pelletier lui répondit:

—Non! Vous n'êtes pas avec des bandits, mais "échappez-vous son père" un taxi, il faut que ça se paie!

La victime répondit à ceci:

—Je n'ai que deux dollars.

C'est alors que Georges-Emile Pelletier déclara: "Je vais vous donner votre monnaie". Mais la voiture filait toujours et l'on avait dépassé — dans l'autre sens — le domicile de M. Duhaime, car on se trouvait alors sur le chemin du retour. Les trois voyageurs s'étaient rendus ainsi jusqu'à environ un mille et demi de Saint-Aimé. M. Duhaime sauta alors sur le volant. Georges-E. Pelletier le repoussa une première fois. Mais la victime voulant, à tout prix arrêter la voiture, tenta de saisir le volant une seconde fois. C'est alors que Geo.-E. Pelletier cria à Hermas, qui demeurait indifférent, sur le siège d'en arrière:

—"Ote-le avant qu'il nous arrive un accident."

Hermas aurait alors saisi le vieux Duhaime et l'aurait bousculé du côté de la porte. Selon son propre témoignage, à l'enquête: "La première chose que j'ai su, le vieux était en bas."

APRES LE DRAME

L'auto filait à environ 35 milles à l'heure lorsque Duhaime roula sur la route. Les deux Pelletier continuèrent leur chemin. Un peu plus tard, ils revinrent sur le lieu de "l'accident" et y trouvèrent MM. Jacques Cardin, qui avait découvert le vieillard mourant, et Roland Frappier, qui l'aida à faire les premières constatations sur les lieux. M. Cardin avait retrouvé un soulier de la victime, dont la semelle était arrachée, son chapeau à quelque dix pieds d'elle et une paire de lunettes à environ cinq pieds.

A une question de M. Cardin, Hermas Pelletier aurait répondu:

—Nous venons de St-Hyacinthe.

Mais il déclara lui-même, devant le coroner, qu'il ne se souvenait pas avoir répondu cela. A une question de Me H. Michaud, avocat de la Couronne, il répondit:

—J'ai pu l'avoir dit, mais j'étais trop énervé... même que je ne me sentais plus "chaud" du tout après cela.

Néanmoins, après la découverte du mourant par MM. Cardin et Frappier, les deux Pelletier conduisirent la victime chez elle. M. Cardin ne savait pas où habitait la victime, tandis que Georges-E. Pelletier, lui, le savait. A la maison, Georges-E. Pelletier aida M. Cardin à monter la victime sur la véranda de sa petite demeure dans le village de Yamaska. Hermas Pelletier ne descendit pas de la voiture à ce moment-là ni ne prit soin de s'enquérir si la victime était blessée. Mme Duhaime ouvrit la porte et on déposa Duhaime sur le plancher. Puis chacun s'en fut chez soi.

LE LENDEMAIN

La malheureuse victime succomba à l'hôpital de Sorel. Le lendemain matin, vendredi, Georges-E. Pelletier, eut des nouvelles de l'hôpital. Il rencontra Hermas et lui déclara:

—Le vieux va mourir!

Hermas répondit:

—"On est mal pris avec ça"!

C'est alors que Georges-E. Pelletier se rendit chez le maire Armstrong, de Yamaska, et lui raconta toute l'affaire. Le maire le pria de dire toute la vérité à la police provinciale. Et l'on manda sur les lieux un officier pour enquêter. C'est le détective Aimé Bertrand qui prit la cause en mains et recueillit les divers témoignages.

L'ENQUETE

Les funérailles de la victime eurent lieu, hier matin, à Yamaska. L'enquête du coroner, hier soir. Le premier témoignage fut celui du docteur Paul Martin, médecin-légiste, qui donna à la Cour, lecture d'un rapport complet de l'autopsie pratiquée sur le cadavre de Duhaime. Les conclusions de cette autopsie révélaient que la mort devait être attribuée à une fracture du crâne, fracture complexe de la région pariéto-occipitale, faite de trois fragments dont les lignes s'irradiaient en forme d'étoiles en avant et en arrière, à deux pouces du vertex. Trois hémorragies en nappe couvraient la partie supérieure du cerveau. La recherche de l'alcool dans le sang ne fut pas faite par le médecin-légiste, car c'est un fait reconnu que l'alcool est éliminée après quinze heures... et la victime vécut vingt-quatre heures après le drame.

M. Roland Frappier, agent d'assurances, qui revenait de Saint-Aimé en automobile, découvrit le moribond sur le bord de la route. Il stoppa, s'approcha un peu, mais croyant qu'il s'agissait peut-être d'un guet-apens, il alla chercher de l'aide. Il revint avec M. Jacques Cardin qui, lui, connaissait très bien la victime. Selon le témoignage de M. Cardin, au coroner, il passa la réflexion suivante en reconnaissant la victime:

—C'est le père Duhaime, il est "chaud"!

M. Cardin déclara qu'il avait déjà vu la victime, en état d'ébriété, en d'autres occasions et que cela ne l'avait pas étonné, jeudi soir. Mais il remarqua qu'il était blessé et c'est lui qui suggéra que l'on reconduise la victime à son domicile. On était en train d'organiser le transport du moribond lorsque les deux Pelletier revinrent sur les lieux. Selon le témoignage de M. Cardin, Hermas paraissait en état d'ébriété, tandis que Georges-E. Pelletier paraissait "normal".

UNE SENSATION

Le témoignage de Georges-Emile Pelletier fit sensation à la Cour Après avoir été mis sous ses gardes par le coroner — selon la formule habituelle — il déclara qu'il désirait être entendu "mais demandait la protection de la Cour". Il raconta une partie des faits que nous avons déjà relatés. Mais — à un moment donné — en soulignant les détails du drame, il déclara que Hermas lui avait dit, après la chute de la victime sur la route:

—"Pèse sur le gaz, sauve-toi à Montréal, et déclare-moi pas!"

Puis, trois milles plus loin, Hermas lui demanda de prendre le volant en disant:

—Laisse-moi "chauffer", tu ne vas pas assez vite! C'est ainsi que Hermas se trouvait au volant, après "l'accident" lorsque les deux Pelletier revinrent prendre le blessé, sur la route de Saint-Aimé.

Immédiatement après la chute du vieux Duhaime, Georges-Emile avait déclaré:

— On va ramasser le vieux. Il a l'air mort.

Ce à quoi Hermas répondit:

— Ça s'peut pas, j'y ai presque pas touché!

A ce point de l'enquête, l'avocat qui représentait les deux Pelletier s'objecta à ce que Georges-Emile continue son témoignage, Me H. Michaud, procureur de la Couronne, déclara:

— C'est au jury d'apprécier.

Les six membres du jury se retirèrent pour délibérer. Vingt minutes plus tard, au moment où l'on croyait que le verdict allait être rendu, on fit entendre le témoin Hermas Pelletier, car les jurés désiraient avoir plus de précision sur sa conduite dans l'auto. Hermas Pelletier en vint à contredire plusieurs assertions de Georges-Emile. Néanmoins, il raconta les faits pour éclairer le jury. Celui-ci se retira une seconde fois et c'est alors que dix minutes plus tard, il revint avec le verdict que l'on sait.

E. P.-M.

Un moment difficile



Il s'agissait de prouver si la mort de M. Ida Duhaime était le résultat d'un simple accident ou s'il y avait eu négligence criminelle. Voici Me H. MICHAUD, de Sorel, procureur de la Couronne, photographié pendant l'interrogatoire d'un témoin important. (Photo la "Patrie")

Il succombe après d'atroces souffrances

QUEBEC, 9. (D.N.C.) — Une troisième victime a succombé hier, aux brûlures subies au cours de l'explosion survenue vendredi dernier au village des Saules, près de Québec. Il s'agit cette fois de M. Jules Lirette, 25 ans, qui a succombé à l'hôpital Jeffery Hale, hier, après avoir souffert durant trois jours d'horribles brûlures à la tête, la figure et à tous les membres.

On sait que, samedi matin déjà, deux victimes, M. Paul Lirette, 28 ans, et M. Henri Robitaille, 186½ du Roi, à Québec, n'avaient pu survivre aux brûlures qu'ils s'étaient infligées.

Un seul survivant reste de cette horrible tragédie qui a déjà fauché deux membres de la même famille: M. Napoléon Lirette, hospitalisé à Saint-Sacrement et dont l'état inspire encore des craintes très sérieuses. M. Lirette ignore aujourd'hui la mort de ses deux fils et on craint, s'il recouvre la santé, qu'il ne puisse conserver la vue.

15 et 6 ans de pénitencier

F. W. Riddle, tristement célèbre pour ses forfaits, dont un vol de $17,000 dans un grand magasin de la rue Ste-Catherine ouest, un autre vol à main armée sur la personne de J. Jacobs, pour un montant de $230, deux vols à la Banque Provinciale, pour un montant de $4,100 et finalement, une évasion du poste no 5, a été condamné ce matin, à 15 ans de pénitencier pour ces diverses offenses.

Un autre criminel endurci, L. Pykel, a été condamné ce matin, à 6 ans de pénitencier, pour trois vols avec effraction, par le juge Tétreau. Conduit immédiatement après devant le juge Fontaine, Pykel a écopé de 4 autres années de pénitencier qu'il devra purger en plus des 6 ans déjà imposés, ce qui fait un total de dix ans de pénitencier.

Eugène Bleau, un habitué des drogues, a demandé ce matin au juge Tétreau, de l'envoyer au pénitencier pour apprendre un métier et se corriger de sa triste habitude. Le tribunal lui a accordé ses deux ans de pénitencier et a ajouté $500 d'amende, ou à défaut, un an supplémentaire en prison.

Marcel Charbonneau a aussi écopé de deux ans de pénitencier pour vols dans les automobiles. A la demande du juge s'il avait déjà été condamné, Charbonneau a répondu: "Je ne tiens pas note de cela". Le juge Tétreau a dit qu'il voulait faire un exemple pour enrayer les vols dans les autos si communs durant la saison touristique.

Aux Etats-Unis

La viande serait exclue du nouveau contrôle des prix

Nouveau veto de M. Truman?

WASHINGTON, 9. (P.A.) — Les partisans de l'Office des Prix, poussés dans leurs retranchements, avouent, aujourd'hui, que le Sénat excluera la viande du nouveau projet de contrôle des prix.

Un amendement du sénateur Kenneth Wherry, républicain du Nebraska, à l'effet d'exempter du contrôle des prix le bétail, la volaille, les oeufs, et tous les aliments des animaux de la ferme, a des chances d'être accepté par le Sénat. Le sénateur Wherry se dit confiant parce que les sénateurs, qui en ont assez du marché noir, ne détesteraient pas tenter une expérience en laissant libre le prix de la viande.

Critiquant l'amendement, le sénateur Barkley, démocrate du Kentucky et leader du Sénat, a dit que c'était un "cobaye". Il croit que ce serait une expérience intéressante, mais il craint qu'elle ne soit désastreuse pour le contrôle des prix des autres denrées agricoles.

Pendant ce temps, des rumeurs commencent à circuler à l'effet que le président Truman refuserait de sanctionner un projet de contrôle des prix dont la viande serait exclue. Cela paraît déplaire à certains sénateurs qui murmurent au sujet de la "propagande" et de la "pression".

Un développement intéressant et significatif est survenu hier quand le Bureau de la Statistique a annoncé que l'index des prix était stabilisé au même niveau que la veille.

C'est le premier cran d'arrêt dans l'ascension des prix qui se soit dessiné depuis la suppression de l'O.P.A., il y a huit jours. Jusqu'ici, l'indice s'est accru de 11 p.c.

A McGill

Français qui commanda dans l'armée anglaise

Le Dr Cyril James, principal et vice-chancelier de l'université McGill, a rendu publique hier la nomination de M. Jean-Eugène Launay, professeur d'anglais à l'université de Rennes en France, comme professeur de langue et de littérature françaises à l'université McGill, en remplacement du professeur J.-L. Darbelmet qui a accepté un engagement aux Etats-Unis.

Le professeur Launay a joué un rôle peu banal durant la guerre. En 1939, il devint sergent interprète et attaché à la mission française de liaison avec la force expéditionnaire britannique. Evacué en Angleterre en 1940 devant la poussée allemande, il revient volontairement en France pour travailler avec la division Beauman qui se battait désespérément à Cherbourg. Il est ensuite évacué une fois de plus en Angleterre.

Démobilisé de l'armée française, Launay s'engage dans le Buffs, (Royal East Kent Regiment). Pour des raisons de sécurité, il change de nom pour celui de John Stanley Hamilton et devient sous-lieutenant en juin 1942. En décembre de la même année il est promu lieutenant et à la fin de 1943, il est commandant dans le 10e bataillon. Il combattit durant l'invasion depuis les Arromanches jusqu'au Rhin et fut démobilisé en septembre 1945. Il fut décoré de l'Etoile Britannique, de l'Etoile France-Allemagne et de la médaille de la défense pour service dans l'armée britannique, puis il reçut la Croix de Guerre du gouvernement français.

Le maire Houde salue Thill



Son Honneur le maire CAMILLIEN HOUDE a eu un entretien fort amical, hier après-midi, à l'hôtel de ville, avec GEORGES THILL, connu dans le monde entier par l'opéra, la radio et le cinéma ainsi que par ses disques. M. Thill a dit au maire l'admiration pour ainsi dire sans borne qu'il a pour le peuple canadien-français et la merveilleuse vitalité dont il a fait preuve au cours de son histoire, dans toutes les circonstances et à toutes les périodes de sa vie de plus de trois siècles.

(Photo la "Patrie")

Importateurs inquiets, exportateurs contents

Le flux et reflux du début de l'inflation américaine et de la première réaction canadienne, qui a été de fixer le dollar canadien à la parité avec le dollar américain, ce qui haussait notre monnaie de 90 p.c. à 100 p.c. par rapport à la monnaie américaine, n'ont pas encore eu sur le marché du gros et du détail, l'influence critique qui se manifeste déjà en bourse, où les valeurs d'or baissent et entraînent beaucoup d'autres stocks dans leur dégringolade.

Un importateur de produits périssables nous a déclaré, au téléphone: "La hausse du dollar canadien nous avantage évidemment. Dans des conditions idéales, nos clients profiteraient donc d'une baisse correspondante de nos prix, et le détail s'en ressentirait favorablement tout de suite. Mais nous ignorons encore si nos fournisseurs américains, libres depuis dix jours de hausser leurs prix et qui les ont déjà légèrement augmentés, ne vont pas les augmenter encore pour ravaler nos dollars canadiens. Ce que je puis dire, c'est qu'à date, la parité du dollar canadien ne couvre plus les pertes que nous subissions du fait de l'augmentation des prix déjà accomplie la semaine dernière aux Etats-Unis, dans notre ligne. La suite dépend de ce que les autorités fédérales nous permettront de faire, soit augmenter nos prix pour suivre l'inflation américaine, soit tenir nos prix jusqu'à ce que la marge de profit soit trop faible et que notre commerce d'importation suspende ses opérations".

Celui-ci est un optimiste; en voici un autre, qui redoute l'inconnu. A notre première question: "La parité du dollar vous fait-elle gagner dix pour cent dans vos achats aux Etats-Unis?" il a répondu: "Certainement, pour nous c'est une très bonne chose". A notre seconde question: "Vos clients vont-ils en bénéficier eux aussi? la réponse fut inattendue: "Pas pour la peine!" Puis notre troisième question: "Prévoyez-vous que vos fournisseurs américains vont augmenter leurs prix?" et voici la réponse, angoissée: "Ah, oui par exemple; il faudrait certainement augmenter nos prix en vue de ça!"

Un importateur de produits non-périssables prend les choses plus paisiblement. Il a déclaré: "On ne sait pas ce qui va se passer. Les exportateurs américains vont sans doute hausser leurs prix. Car ils peuvent aisément stocker leurs produits pour longtemps, et nous faire attendre".

De quelques autres observations, il résulte que si l'inflation aux Etats-Unis provoque abondance de produits à prix forts, une de ses conséquences probables au Canada sera de raréfier encore le peu de produits industriels, automobiles, réfrigérateurs, radios, lessiveuses, radiateurs, et autres appareils électriques qui commençaient à paraître sur le marché. Car même l'industriel canadien importe beaucoup de pièces des Etats-Unis et pourrait se voir dans l'incapacité de produire aux prix plafonnés du Canada, si sa matière première ou ses pièces demi-ouvrées montent trop aux Etats-Unis.



Ce n'est pas en vain que notre province est tant recherchée par les touristes. Devant un spectacle tout à la fois pittoresque et aussi grandiose que cette vue quasi-aérienne de la ville de Shawinigan, qui ne s'enthousiasmerait pas pour le Québec? *(Photo Eugène Stucker, la "Patrie").*

4 ans dans un grenier et 5 ans en prison

CHICAGO, 9. (B.U.P.) — Est-ce bien un changement de situation pour les quatre frères Gabriel? On se le demande.

Voyez-vous, les quatre frères Gabriel, âgés de 23 à 40 ans, sont des fils de cultivateur. Et ce matin, ils sont en prison, une prison aux murs très solides du gouvernement américain. Le rôle de la prison spécifie qu'ils y sont pour au plus 1,825 jours. C'est déjà quelque chose.

Oui, mais est-ce bien plus ennuyeux pour eux?

Pendant quatre années, les frères Gabriel se sont cachés dans leur grenier, une toute petite pièce sous le toit de la maison de leurs parents, à Ontarioville, Illinois, à 15 milles de Chicago.

Mais revenons à notre grenier. C'est là que les frères Gabriel ont vécu depuis 1942. Sauf les soirs de lune, chaque nuit, ils descendaient sans bruit les escaliers et par la porte d'arrière, gagnaient à la faveur de l'obscurité un coin isolé de la ferme. Pour tout exercice, une course rapide dans un sentier de vaches, puis vite, ils retournaient à leur grenier.

NITCHEVO

La vie est peut-être ennuyante sur une terre et les frères Gabriel n'ont sans doute pas manqué grand'chose dans leur grenier, sauf une chose d'importance, la guerre!

En effet, ils l'ont manquée. Et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils sont en prison ce matin.

Cela a commencé le 6 juillet 1942. Albert, 40 ans, le plus vieux des quatre, reçut une lettre qui commençait à peu près comme ceci: "Meilleurs voeux du Président..." A partir de ce moment, les quatre formèrent un pacte pour échapper au service militaire.

D'après le F.B.I., leurs parents très âgés ont admis avoir employé toutes leurs économies, $1,500 pour nourrir et vêtir leurs fils durant leur séjour au grenier. Pourtant, c'est une dépense que l'oncle Sam aurait fait volontiers pour eux au cours de la guerre.

Le plus sérieux de cette affaire, c'est que le plus jeune Gabriel aurait pu s'épargner beaucoup d'ennuis, s'il avait répondu à l'appel. En effet, il appartient à une catégorie d'hommes que l'armée refuse habituellement. Il est infirme.

Visites outre-mer

M. H. M. Best, citoyen montréalais qui a perdu un fils, mort outre-mer durant la dernière guerre, et qui fondait, en mai dernier, l'Association des parents de nos combattants, croit qu'il sera bientôt possible aux parents de ceux qui sont tombés face à l'ennemi, de visiter les cimetières où leurs fils ou leurs frères reposent, outre-mer. Le projet se réalisera si l'Association réussit à obtenir le transport gratuit, outre-Atlantique, pour les veuves ou les parents de nos combattants disparus. Les négociations semblent en bonne voie de succès.

Montréalaises à l'honneur parmi les professeurs de musique du pays

La province de Québec—Montréal particulièrement — fut à l'honneur au congrès bi-annuel de la Fédération canadienne des associations de professeurs de musique du Canada. En effet, au cours du choix du nouveau bureau de direction, ont été élus: présidente, **Mme Edna-Marie Hawkin, de Montréal;** vice-présidents, C.-E. Findlater, Vancouver, C.B., V.-A. Béringer, d'Edmonton (Alberta), Dan A. Cameron, de Régina (Saskatchewan), Russell Standing, de Winnipeg (Manitoba), Reginald Geen, d'Oshawa (Ontario), Secrétaire-trésorière, **Marie-Thérèse Paquin, de Montréal.**



Jeanne LANDRY, pianiste

A l'occasion de ce congrès, Mlle Violet Archer remporta un grand succès avec deux de ses oeuvres: "Habitant Sketches", suite en trois mouvements et une "Sonatine". Mlle Archer exécuta elle-même, au piano, ces oeuvres qui lui valurent un double triomphe de compositeur et de pianiste.

La réunion du mardi soir, 2 juillet, était sous les auspices de la province de Québec, sous la présidence de Mlle Marie-Thérèse Paquin. Mme Edna Marie Hawkin présenta un très intéressant travail sur la "Culture Musicale dans la province de Québec" et trois des gagnantes du concours de l'Association des professeurs de musique du Québec tenu en juin 1945, prirent part au programme: Mlles Jeanne Landry pianiste, Carmen Malebranche, soprano et Antoinette Carta, violoniste, lesquelles s'acquittèrent brillamment de leur part au programme, et furent récompensées de leurs efforts par les applaudissements enthousiastes des auditeurs et des éloges qui ne cessaient de leur parvenir encore le lendemain et jusqu'à la clôture de ce congrès.

Tous les participants à cette soirée furent chaudement remerciés par M. C.-E. Findlater, de Vancouver.

Les Arabes font appel à Pie XII

JERUSALEM, 9. (B.U.P.) — Les Arabes ont décidé de soumettre au pape Pie XII leurs griefs au sujet de l'immigration juive en Palestine. Le grand comité arabe a désigné 4 représentants qui iront à Rome pour rendre visite au Saint-Père.

Le vice-président du comité, Jamal El Husseini, continue sa campagne à travers tout le pays pour organiser la jeunesse arabe. Il a fait appel à la solidarité musulmane dans une assemblée à Jérusalem.

Au besoin, les chefs arabes déclareront la guerre sainte contre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, si l'on essaie de faire pénétrer les 100,000 réfugiés juifs en Palestine ainsi que l'ont recommandé les Etats-Unis.

De leur côté, les Juifs critiquent toujours la politique britannique à leur égard. Le chef sioniste, Chaim Weizman, annoncerait bientôt l'opposition des Juifs à la formation d'une nouvelle agence juive qui serait plus sympathique à l'égard de la Grande-Bretagne.

Des observateurs de Londres admettent que de toute façon la Grande-Bretagne sera la perdante dans toute cette affaire. Si elle donne gain de cause aux Arabes, elle perdra le prêt américain que le Congrès américain discute encore. Si, cédant à la pression américaine et juive, elle permet l'admission d'un plus grand nombre de Juifs en Palestine, elle s'attirera la colère des Arabes et sa situation économique au Moyen-Orient s'en trouvera sérieusement affaiblie.

Quatre amiraux en Cour Suprême

PARIS, 9. (Reuter) — Les quatre amiraux français déclarés responsables du sabotage de la flotte française dans le port de Toulon, en 1942, Jean-Marie Abrial, Jean de la Borde, Marquis et Auphan, comparaîtront demain devant la Cour Suprême de Justice, à Versailles.

Enquête demain soir

On nous apprend que l'enquête sur l'accident qui a causé la mort de cinq personnes, lors d'une collision entre un autobus et un bulldozer de l'Armée, à Woodlands, le jour de la fête du Dominion, accident au cours du quel trente-deux autres personnes furent blessées, aura lieu à 7 h. 30, demain soir, à Woodlands.

Une fédération des...

(Suite de la 1ère page)

disparaître les présentes frontières rigides qui séparent les diverses zones d'occupation et voudraient mettre un terme à la présente division du Reich en cloisons économiques étanches. John Bull et l'Oncle Sam soutiennent que la chose a été promise à Potsdam, lorsque les chefs d'Etat ont décidé d'unifier l'Allemagne, au point de vue économique.

De son côté, la France a dressé une liste élaborée de propositions relatives à l'avenir du Reich, y compris l'incorporation de la Sarre dans le système économique français, le détachement politique du Rhin et le contrôle international du bassin industriel de la Ruhr. La France, l'Angleterre et les Etats-Unis cherchent à fonder des Etats allemands qui, éventuellement, pourraient être groupés en fédération.

Après l'étude et la solution du problème allemand, les Quatre considéreront la question autrichienne et la situation politique italienne. On ajournera alors, probablement, les délibérations afin de permettre aux ministres des Affaires étrangères d'assister à la conférence de paix. L'intervalle entre l'ajournement et l'ouverture de la conférence de paix sera, croit-on, trop court pour permettre à M. James-F. Byrnes, secrétaire d'Etat américain, de revenir aux Etats-Unis. Mme Byrnes et les autres membres de la délégation américaine insistent auprès du secrétaire d'Etat pour qu'il prenne un court repos en Europe plutôt que d'effectuer une fatigante traversée transatlantique.

A la conférence de paix, la France jouira du même status qu'elle détient présentement aux pourparlers des Quatre. Des représentants français participeront à toutes les commissions, mais n'auront le droit de vote que sur le traité italien. La Chine assistera aux délibérations comme nation invitée, mais ne comptera pas au nombre des pays invitants.

VIE AU GRAND AIR

HOTEL
'Au Jardin du Gouverneur'
16 MONT CARMEL, Québec
De passage à Québec, vous trouverez chez-nous, les chambres désirées. Faites vos réservations en écrivant — ou par téléphone: 2—6907.
JOSAPHAT JOBIDON, gérant

BIENVENUE A
L'Auberge Chez Soi
MONT-TREMBLANT
Cuisine canadienne — Chambres confortables — PRES DE LA GARE

MIAMI BEACH!!
FLORIDE
15 JOURS EN TOUT
Toutes dépenses comprises les meilleurs hôtels
Par autobus Greyhound . . 175.70
Une semaine complète à Miami
Par train climatisé 187.85
10 jours à Miami
Visitez en plus
NEW-YORK WASHINGTON
CHARLOTTE JACKSONVILLE
Départs quotidiens
Tour de la PENINSULE GASPESIENNE
Consultez-nous
MICHEL
TRAVEL BUREAU
4225 Rue Laroche, près Rachel
Montréal Tél.: Frontenac 7680
Nous organisons vos vacances n'importe où en Amérique.

La Patrie

Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulations.
O.-L. Bourque, Sec.-Trésorier.
SIEGE SOCIAL: 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal. Téléphone: LAncaster 3121—Echange correspondant avec les différents services.

REPRESENTANTS

Toronto Ont.: Hugh Rose, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Toronto, Ont. Téléphone: ELgin 1016
Etats-Unis: Ralph-R Mulligan, 441, Lexington Ave, New-York.

ABONNEMENTS

Edition quotidienne, Canada, un an $5.00
Edition quotidienne, Canada, six mois 2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, un an 6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, six mois 3.00
Edition du dimanche, Canada un an 3.50
Edition du dimanche, Etats-Unis un an 3.50

Autorisé comme envoi postal de la Deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MONTREAL, 9 JUILLET 1946

Assurons le règne de la Justice.

* * *

Elle est à la base de notre organisation sociale.

* * *

A tout prix, il importe donc de maintenir la dignité de la magistrature.

* * *

Les juges sont des humains qui ne peuvent se contenter de déjeuner d'aurore et de souper d'étoiles. Ils ont besoin de revenus pour vivre.

* * *

Les traitements que nos magistrats de juridiction supérieure reçoivent en reconnaissance de leur inestimable travail sont devenus insuffisants si l'on tient compte du coût croissant de la vie. Aussi le Ministre de la Justice du Canada se propose-t-il de faire relever ces traitements par l'autorité du Parlement.

* * *

La quantité de spiritueux exportés récemment de la Grande-Bretagne a dépassé le niveau de 1938 pour la première fois depuis la fin de la guerre, de près d'un cinquième. Un grand nombre de marchés sont en jeu, en plus des Etats-Unis qui, comme d'habitude, prennent entre les 4 et 5 dizièmes du total. Les exportations de parfums et de préparations de toilette ont triplé les chiffres de 1938.

* * *

Le Bureau de Poste général du Royaume-Uni dirige un service de télégraphe avec un grand nombre de pays d'Europe, par câble et télégraphie sans fil. Toutes les autres parties du monde emploient le système britannique qui dirige également certains services européens. Voici une idée de l'étendue de ce système dans le monde entier: 155,000 milles nautiques de câble et 140 circuits sans fil; 200 bureaux et postes sont répartis dans soixante-dix pays.

* * *

Les biologistes viennent de remporter une grande victoire dans la lutte contre les moucherons et autres insectes. A la suite de nombreuses expériences, ils ont découvert une émulsion qui éloigne les insectes pendant deux heures au moins. La formule de cette émulsion est la suivante: cire Lanette SX, 5 grammes; triéthanolamine, 9cc; acide oléique, 27cc; diméthylphthalate, 100cc; eau, 100cc. L'émulsion n'est pas nocive, mais il faut éviter qu'elle n'entre dans l'oeil ou ne touche les montures d'écaille ou de matière plastique des lunettes. Le fait que les biologistes aient publié cette formule montre bien le désintéressement financier des hommes de science dont la seule préoccupation est le bien de l'humanité.

Pas de veto

Le contrôle atomique

(par Roger DUHAMEL)

Après les propositions américaine et soviétique sur le contrôle éventuel de la bombe atomique, c'est au tour de l'Australie à mettre de l'avant un projet qui ne s'éloigne pas beaucoup de celui de M. Baruch. Il s'agit toujours de créer un organisme international, indépendant ou non du Conseil de Sécurité, qui maintiendrait en vigueur des règles sévères en vue de prohiber tout usage, dans une intention agressive et destructrice, des ressources découlant de la désintégration nucléaire. Si l'on n'en vient pas là, il y a le danger très grave que des gouvernants sans scrupules, possédant une arme aussi redoutable, n'hésitent pas à plonger une partie de l'humanité dans la plus complète dévastation pour satisfaire leurs mesquines et cruelles ambitions.

On ne connait pas encore le résultat exact des expériences tentées à Bikini et l'on a eu soin de nous prévenir au préalable que nous ne serions pas entièrement renseignés; ce qui est très juste, puisqu'il y va de notre sécurité. Ce qu'on en a révélé a laissé une certaine partie de l'opinion publique sous la fallacieuse impression que les méfaits possibles de cette arme nouvelle avaient été grandement exagérés et qu'il n'y avait pas à y attacher autant d'importance. C'est là une vue très primaire. Il n'est que de parcourir, même avec les yeux du profane, les rapports des savants sur la libération des atomes d'uranium et sur les enchaînements possibles de cette transformation de la matière pour comprendre les perspectives troublantes qu'offrent à nos esprits les progrès scientifiques accomplis en ces dernières années. Nous voulons bien croire, et c'est l'exacte vérité, que les recherches poursuivies peuvent servir à des utilisations bienfaisantes pour l'humanité, mais la nature de l'homme étant ce que nous la connaissons, il y a gros à parier qu'elles visent d'abord des fins politiques et militaires.

Le délégué de l'Australie, M. Evatt, qui s'est fait connaître par ses interventions hardies et le plus souvent opportunes, s'est de nouveau opposé au droit de veto au sein de ce nouvel organisme de contrôle atomique. Il va de soi en effet que si une grande puissance peut empêcher qu'une enquête soit menée sur son territoire pour se rendre compte si elle se livre dans ses laboratoires à des travaux jugés condamnables par l'éthique reconnue, il sera absolument vain d'établir des règles de surveillance. Ce qui se passe périodiquement aux réunions du Conseil de Sécurité devrait nous avoir abondamment renseignés à cet égard.

Dans son remarquable exposé, le mois dernier, M. Baruch a prononcé cette phrase: "Il ne doit pas exister de veto pour protéger ceux qui violent leurs engagements solennels de ne pas produire ni utiliser l'énergie atomique à des fins destructrices". Cet avertissement ne vise personne en particulier, même s'il n'est pas très difficile de reconnaître qu'il convient très bien aux menées internationales de la Russie soviétique. Les sympathisants communistes à travers le monde, qui reprochent à quiconque n'admire pas sans réserve l'étrange "démocratie" soviétique, devraient être heureux de la suppression du droit de veto, puisque ce serait là l'occasion de choix pour la Russie de témoigner de sa bonne foi et de regagner la confiance qu'elle a perdue au sein des peuples imbus d'un idéal démocratique et sincèrement attachés à la cause de la paix. S'il fallait que le droit de veto fût reconnu dans l'organisme de contrôle atomique, autant vaudrait s'en désintéresser sans retard, car il deviendrait aussitôt un écran de fumée destiné à masquer les manoeuvres les moins honorables.

A l'U.N.E.S.C.O.

Contre le matérialisme

Une dépêche de Londres vient de nous renseigner de façon assez significative sur le travail qui s'accomplit là-bas, depuis quelques semaines, au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture. Cet organisme ne semble pas avoir perdu son temps, puisque son secrétariat a formulé plus de sept cents projets divers qui pourraient être mis à exécution, pense-t-il, pour promouvoir la concorde internationale dans le domaine particulier où il poursuit ses investigations. On ne peut que s'accorder avec le délégué du Canada qui, à ce propos, a fait observer qu'il s'agit moins de formuler un très grand nombre de projets plus ou moins réalisables que de travailler dans le concret, en ne perdant jamais de vue le point de vue pratique.

Il est probable, en effet, que la mise à exécution des sept cents projets de promotion culturelle, scientifique et éducationnelle formulés par le secrétariat exigerait des fonds et un personnel technique que les Nations Unies n'auront jamais à leur disposition. Quel espoir y a-t-il, par exemple, de voir accepté par toutes les Nations Unies un manuel uniforme d'histoire universelle qui serait en usage dans les écoles du monde entier? Le délégué canadien, M. Frederick Hudd, recommande à l'organisme international pour la culture de n'approuver que les projets financièrement viables qui se prêtent à une application pratique.

Il n'a pas fallu peu de courage au délégué des Pays-Bas, M. J. Idenbourg, dans ce milieu international "libéral", pour reprocher au secrétariat de l'*UNESCO* son attitude matérialiste à l'égard des problèmes qu'il est appelé à résoudre. M. Idenbourg reconnaît à l'*UNESCO* la mission primordiale de répandre la connaissance dans le monde, mais il s'étonne qu'il n'y soit jamais question de demander la collaboration des églises et des organismes religieux. Il semble, en effet, qu'en se préoccupant de cet aspect de la diffusion culturelle, l'*UNESCO* eut véritablement commencé par le commencement.

Le prêt à la Grande-Bretagne

Le débat à Washington

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Les débuts du débat sur le prêt à la Grande-Bretagne, à la Chambre des Représentants du Congrès des Etats-Unis, laissent prévoir une discussion âpre de cette importante mesure financière, discussion qui, même si le prêt est finalement approuvé, laissera longtemps subsister de l'amertume dans le monde britannique. Les adversaires du prêt ont beau jeu, car il s'agit d'une transaction qui s'appuie sur des notions peu répandues des relations économiques internationales. Il ne suffit pas de dire que la guerre qui vient de se terminer a changé complètement les conditions, que ce conflit a été mondial et a créé une solidarité nouvelle entre les nations victorieuses: il faut en convaincre toute une classe d'Américains qui voient dans le prêt une sorte de victoire de l'astuce britannique sur la générosité des Etats-Unis.

Le gouvernement de Washington doit défendre le prêt contre des arguments qui s'inspirent du sentiment et qui prêtent facilement à la démagogie; ce qui n'est pas une tâche facile, d'autant moins facile que les modalités du prêt, étudiées du point de vue strictement financier, font des conditions extrêmement commodes à la Grande-Bretagne. Ces conditions sont également celles que le Canada a faites dans la transaction du même genre qu'il a conclue avec Londres. Que répondre au critique qui dit que « les Etats-Unis ont déjà sauvé deux fois la Grande-Bretagne », sinon que cela est vrai et qu'il faut maintenant la sauver une troisième fois du marasme économique, parce que son prompt rétablissement est indispensable à celui du commerce international, principale source de prospérité de nations exportatrices comme les Etats-Unis et le Canada?

Il faut à l'Amérique, dans cette occurrence, un sens aigu de la réalité pour faire le geste d'entr'aide qu'elle pose à l'égard de la Grande-Bretagne. Il lui faut se rappeler que les dettes de guerre internationales ne se paient d'ordinaire pas; il lui faut oublier ce que la guerre lui a coûté en prêt-location et il lui faut envisager l'après-guerre comme une ère qu'il faut commencer en neuf, à la lumière des faits. Les faits, c'est l'impotence financière de la Grande-Bretagne, la destruction presque complète de son commerce d'exportation, source des revenus qui lui permettaient naguère d'acheter à l'étranger; c'est aussi la nécessité de rétablir le commerce international.

Un centenaire important

La Commission des Écoles

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal a célébré avec éclat son premier siècle d'existence. Les autorités civiles et ecclésiastiques se sont associées pour rendre hommage au travail accompli et pour apporter le témoignage de leur admiration à nos instituteurs et à nos institutrices qui poursuivent la tâche ardue et féconde de l'éducation de notre jeunesse. Dans son allocution, le Secrétaire provincial a souligné opportunément tout ce qu'accomplit le gouvernement pour la diffusion et l'amélioration de l'instruction primaire dans toutes les régions de notre province.

Notre Commission des Ecoles peut se réjouir de l'oeuvre édifiée au cours des cent dernières années. Le travail n'a pas toujours été facile, il a fallu renverser de nombreux obstacles de divers ordres, mais grâce à la ténacité de ses dirigeants et au labeur persévérant de ses maîtres, il a été possible de doter notre ville d'un réseau d'écoles qui dispensent partout l'instruction et concourent efficacement à hausser le niveau général de notre peuple. Quand on se rend compte du rôle de premier plan joué par cette institution indispensable qu'est l'école dans la vie d'une société, on ne peut que se féliciter des progrès accomplis et envisager l'avenir avec confiance.

Ayons donc une pensée de reconnaissance pour les ouvriers des temps difficiles et accordons aux dirigeants actuels de notre Commission la collaboration qui leur est due, puisque l'éducation est l'affaire de tout le monde. La Commission commence allègrement son second siècle d'existence. Ceux qui fêteront son deuxième centenaire devront pouvoir enregistrer avec fierté une ascension constante vers les sommets.

PRONOSTICS



Le ciel s'éclaircit, aujourd'hui, au-dessus de l'est de l'Ontario et de l'ouest du Québec, à la suite des orages électriques qui ont éclaté, hier soir, dans quelques coins de la province.

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides et du St-Maurice: Beau et plus chaud aujourd'hui et demain. Vents légers et humidité décroissante.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est: Beau ce soir et demain. Vents légers.

Causes et effets

La criminalité

L'entrevue que vient d'accorder à la presse américaine M. Edgar Hoover, directeur du Bureau fédéral d'enquêtes, mérite d'être attentivement méditée, et non pas seulement aux Etats-Unis. Ce fonctionnaire supérieur a exprimé sa très vive inquiétude de la vague de criminalité qui déferle sur son pays et qui gagne sans cesse du terrain. Certains chiffres suscitent de légitimes alarmes.

Le crime dispose chez nos voisins d'une armée possible de 6,000,000 d'individus; les criminels sont dix fois plus nombreux que les étudiants des collèges et des universités; pour chaque maître d'école, il y a plus de sept criminels. L'an dernier, à chaque vingt secondes, un crime grave était commis. Et l'on n'en finirait pas d'établir ces comparaisons qui mettent bien en relief la gravité de la situation.

A quoi peut-on attribuer un tel état de choses? M. Hoover se pose la question et apporte des réponses précises. La criminalité croissante est le fruit direct d'une diminution de la valeur morale, d'un relâchement dans l'autorité des parents, d'une baisse du niveau moral dans la société, des conditions sociales et économiques, des abus du système pénitentiaire. Autant de causes qui ne sont pas particulières aux Etats-Unis, mais relèvent du climat général contemporain.

On constatera que M. Hoover accorde toute son importance au facteur moral. C'est là en effet la base du problème, c'est là également qu'on peut découvrir les éléments de solution. Tant qu'on n'aura pas réussi à créer des citoyens conscients de leurs responsabilités d'hommes à l'endroit de leurs semblables, toutes les mesures de répression ne seront que de modestes palliatifs qui n'iront pas jusqu'à la racine du mal. Il est grand temps de s'en aviser, car le crime est le plus dangereux ennemi de toute société organisée.

Les mots qui vivent :

L'amour est un palais, palais vite écroulé,
Quand le besoin s'y trouve avec nous installé.

(Emile Augier, *La Jeunesse, Acte II, Sc. 8).*

En marge de l'actualité

Pêche merveilleuse

(par Paul de MARTIGNY)



A la célèbre enquête de la Commission des Prix qui, à l'époque, fit un bruit énorme et ne mena à rien, comme beaucoup d'enquêtes, il fut établi que les pêcheurs vendaient leurs haddocks un sou pièce, en moyenne. S'ils avaient le malheur de céder un poisson à une ménagère, ils perdaient leur cargaison, car le marchand refusait de la leur acheter.

A entendre de telles choses les enquêteurs eurent un haut-le-corps. Mais, au restaurant, l'un des commissaires en eut un autre. Il avait apporté une balance et l'avait posée devant son assiette. Elle lui apprit que sa portion de haddock lui revenait à 80 cents la livre. Cela se passait à la cafétéria où les prix sont ce qu'on appelle "populaires".

Depuis nous avons fait du chemin: on fait payer le poisson plus cher aux touristes américains et aux ménagères.

Rassurez-vous, je ne vais pas recommencer l'enquête sur les prix. Je ne cherche pas à savoir si l'eau de mer coûte plus cher, si l'entretien des nageoires du haddock est plus dispendieux, si le grand vent de mer qui, selon la belle expression des marins, est le souffle de Dieu, est plus coûteux. Je n'aurai recours à aucune de ces sornettes par lesquelles on nous fait comprendre que nous devons nous laisser tondre. Je n'aurai même pas un haut-le-corps lorsqu'on me dira que je ne mange pas assez de poisson, car je comprends parfaitement pourquoi.

Mais le mouton n'aime pas beaucoup se faire tondre et de récentes expériences ont démontré la possibilité de l'élevage du poisson sur la ferme. Chiffres en mains, on a établi qu'il rapporte plus que celui du bétail. Il prévient la sécheresse en créant sur la ferme un réservoir et il prévient aussi l'érosion, ce balayage par le vent de la terre réduite en poussière.

Un ruisseau chante-t-il sous les branches? Etale-t-il son eau claire dans un bas-fond? Le "bulldozer" aura vite fait d'y creuser un étang. Le gouvernement, sur simple demande, vous enverra des milliers d'alevins de saumons, de truites, de dorés qui, dans un an, seront bons à manger.

Si ces gens encombrants, ignorants des choses de la campagne que sont les gens de la ville, ont envahi la région pendant les vacances, il vous sera facile de leur vendre un permis de pêche. Et ils auront beau ne pas savoir comment s'y prendre, il leur suffira de jeter la ligne pour prendre de très beaux poissons.

Vous vous rappelez la parabole de la pêche merveilleuse qui est au Bon Livre? Eh bien, c'était un haddock et il porte encore sur le dos la marque des trois doigts de Saint-Pierre. On lui enleva les pièces d'or qu'il avait à la bouche, mais on laissa les leurs au saumon, à la truite et au doré. Lorsqu'ils seront sur la ferme, ce sera chaque jour la pêche merveilleuse.

En écrivant aux annonceurs mentionnez la "Patrie"

Echos du Parlement d'Ottawa

OTTAWA, 9. (D.N.C). — Depuis le mois de septembre 1939, diverses commissions royales d'enquête ont été nommées et le coût global de ces enquêtes ont été près de $7 millions, la principale ayant été celle qui a été poursuivie relativement à l'évaluation des Japonais de la Colombie Britannique, qui a coûté au gouvernement fédéral la jolie somme de $6,898,535.

Ces enquêtes commandées par l'administration fédérale ont aussi porté sur le coût de la vie, enquête demandée par "United Mine Workers of America", en mars 1944, laquelle a coûté $7,377. Il en est une autre, moins dispendieuse qui a coûté $1,776, et elle avait trait à la révocation de documents de naturalisation, alors que celle qui a été instituée par le gouvernement à la demande de l'opposition sur les activités de l'hôpital de Ste-Anne-de-Bellevue, le 4 septembre, 1943, n'a coûté que $140. Le rapport, déposé par l'hon. Paul Martin, secrétaire d'Etat, ajoute que le 17 août 1943, le juge Roland Millar, de Hull, a été nommé en charge d'une enquête royale spéciale sur certains cas de désertion du service militaire; cette dernière a coûté $6,690.

* * *

Le premier ministre King a déclaré aux Communes que le problème des refugiés européens, à cause de son ampleur, ne pouvait être résolu que par l'ensemble des Nations Unies. Il a ajouté que le Canada participerait à la session du Conseil économique et social des Nations Unies commençant le 30 août prochain et qu'il serait question de créer un organisme international pour les refugiés.

* * *

Le lieutenant J.-G.-L. Langlois, libéral, Gaspé, a fait l'éloge, en Chambre de feu le major Louis-Philippe Gauthier, ancien député conservateur de Gaspé et ancien greffier-adjoint du Sénat, décédé, dimanche, à Ottawa. Le lieutenant Langlois a relaté la carrière du défunt comme médecin, soldat, député et fonctionnaire et a déclaré que la péninsule de Gaspé venait de perdre l'un de ses fils les plus distingués.

Améliorations à la voirie

L'hon. Antonio Talbot, ministre de la voirie, de passage, à son bureau de Montréal, a déclaré que le gouvernement provincial fait actuellement de grands travaux sur la route numéro 7, soit d'Iberville à la frontière américaine. "C'est dit-il, l'une des routes les plus achalandées."

M. Talbot a aussi annoncé que son ministère est à étudier des travaux d'importance sur la route de Sherbrooke, entre Granby et Montréal. Il a aussi déclaré que sur la route Montréal-Mont-Laurier, la partie entre La Conception et Labelle est prête à recevoir le pavage, et que l'on fait actuellement des travaux entre le lac Saguay et Mont-Laurier. On pose aussi actuellement du gravier sur la route entre Lachute et Saint-Jérôme.

Le ministre dit aussi que l'on est à faire disparaître des passages à niveau dans le district de Hull, et que plusieurs projets du genre à travers la province sont à l'étude.

Le ministre dit que son département a repris une coutume qui avait été établie de 1936 à 1939 et qui fut abolie par les libéraux, à l'effet de recouvrir d'un tapis bitumineux, tous les pavages dans la province, dans une proportion d'un cinquième par année. A l'automne, on aura ainsi recouvert les deux-cinquièmes des pavages, et d'ici trois ans, toutes les routes auront été recouvertes, et on recommencera ensuite le même système de rotation. On dépense ainsi environ $1,000,000 par année.

Le ministre se plaint du manque d'outillage et de la difficulté de s'en procurer. "En effet, dit-il, l'an dernier, j'en avais commandé pour $500,000 et je n'en ai reçu que pour $200,000. Cette année, nous en avons demandé pour $700,000 et nous allons en recevoir pour $100,000."

Réunion en Amérique



Cette Anglaise, Mme Norah Carpenter, qui donna naissance à quatre jumeaux dont trois survivent, vient d'arriver par avion à Pittsburgh, avec ses enfants, pour y épouser le sergent William Thompson qu'elle rencontra alors qu'il était en service dans les forces américaines expéditionnaires.

Heureux résultats des allocations familiales

OTTAWA, 9. (D.N.C.) — C'est $20 millions par mois que coûtent les allocations familiales. C'est du moins ce que révèle le rapport annuel, version française, du ministère de la santé et du bien-être, déposé aux Communes par M. Brooke Claxton.

Au 31 mars dernier, le ministère avait reçu 1,509,211 formules d'enregistrement; 1,406,151 familles touchaient l'allocation aux enfants, dont le nombre s'était élevé à 3,299,100; la moyenne de l'allocation par famille au Canada était en mars de $14.05; enfin, la moyenne de la somme touchée par enfant au Canada en mars dernier était de $5.99.

Le rapport déposé par M. Claxton souligne qu'en dehors de la province de Québec, où le travail n'a commencé qu'en janvier dernier, la vérification des certificats de naissance est complétée dans la proportion de 95 pour cent.

LETTRES PROVINCIALES

12,271 enfants reçoivent l'allocation familiale par l'entremise d'agences de bien-être à l'enfance, qui tiennent des comptes séparés dans chaque cas et pour chaque unité familiale.

Les gouvernements provinciaux s'intéressent beaucoup à l'aspect de "l'assistance aux classes" d'enfants inscrits à cette allocation, fournissant au ministère des données particulières pour l'information de ce dernier. Le rapport cite de nombreuses lettres des autorités provinciales portant que du fait des allocations familiales l'assistance à l'école est fort encourageante. Dans Québec, l'on attend cependant, les rapports de prépposés à l'assistance scolaire; au Nouveau-Brunswick on rapporte la négligence de 42 enfants d'âge scolaire, alors qu'en Nouvelle-Ecosse il y a 6,419 enfants d'âge scolaire, qui ne fréquentent pas les classes.

* pourcentage des bénéfices exigé par l'union dont ils font partie.

Pêcheurs en grève

VANCOUVER, 9. (P.C.) — Une centaine de pêcheurs de la côte du Pacifique ont quitté leur navire de pêche parce que les propriétaires ne veulent pas leur accorder le

De la saccharine pour de l'héroïne

Emile Péloquin, 21 ans, 321, carré St-Louis, a été libéré sous cautionnement, hier après-midi, après avoir plaidé non coupable à l'accusation d'avoir vendu des narcotiques. Péloquin aurait vendu de simples comprimés de saccharine au lieu d'héroïne. Ces comprimés "sucrés" auraient été vendus trois dollars pièce.

Un cautionnement de $1,000 a été exigé pour la libération provisoire de Péloquin d'ici le 16, date fixée pour l'enquête.

LE SERVICE PUBLIC DU CANADA

DEMANDE

Un ADMINISTRATEUR REGIONAL ADJOINT (BILINGUE)

$4,200-$4,800, pour le ministère des anciens combattants à Montréal. Diplôme d'université ou l'équivalent. Agir comme adjoint général dans l'administration des entreprises du ministère dans le district.

Trois INGENIEURS (ELECTRICIENS) —

Un à $3,600-$4,200 et deux à $3,080-$3,600, pour le ministère de la défense Nationale (Service Naval), à Ottawa. Diplômés d'université en génie électrique. Classe 4: Agir comme expert en matière d'appareils à très haute fréquence et dessiner de nouveaux appareils navals de radar et leurs accessoires. Classe 3: expérience dans la technique des communications électriques, et un dans les appareils de distribution d'électricité.

Un CHEF, SECTION DES EXPOSITIONS —

$3,000-$3,300, pour le ministère de l'Agriculture à Ottawa. Diplômé d'université en agriculture. Etre chargé des travaux d'exposition du ministère de l'Agriculture, y compris la préparation des plans et des dessins pour les installations d'exposition et les étalages éducatifs.

Un SPECIALISTE EN SCIENCES AGRICOLES —

$2,400-$3,000, pour le ministère de l'Agriculture, à Ottawa. Diplômé d'université, de préférence avec une formation post-universitaire dans l'élaboration de projets d'expérimentation et une maîtrise ès-sciences. Examiner et analyser les expériences faites par le Service fédéral des fermes expérimentales.

Une DIETETICIENNE —

$1,800-$1,980, pour le ministère de l'Agriculture, à Morden, Man. Diplômée d'université avec le grade de bachelière ès sciences en économie domestique. Effectuer des essais de transformation domestique et d'autres recherches connexes sur les fruits et les légumes afin de déterminer les potentialités des différentes variétés mises à l'étude.

Plusieurs INSPECTEURS D'ELECTRICITE ET DU GAZ —

$1,800-$2,100, pour le ministère du Commerce à différents endroits par tout le Canada.

Pour tous les détails, voir les avis affichés aux bureaux de poste, aux bureaux du Service national de placement et aux bureaux de la Commission du service civil dans tout le Canada. Les formules de demande, que l'on peut se procurer à ces endroits, doivent parvenir immédiatement à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

OTTAWA.

La grève des filatures

Les tisserands tournent les yeux vers le fédéral

Les dirigeants de l'Union internationale des ouvriers-unis des textiles d'Amérique, affiliée à la Fédération américaine du travail, ont décidé de s'adresser aux autorités fédérales pour tâcher de hâter le règlement du conflit dans les filatures de Montréal et de Valleyfield, où 6,000 tisserands sont en grève depuis six longues semaines.

Au cours d'une réunion qu'ils ont tenue hier soir, à la salle de l'Assistance publique, les, tisserands représentant les quatre filatures de la Dominion Textile à Montréal, et celle de la Montreal Cottons, à Valleyfield, ont adressé un télégramme à l'hon. H. Mitchell, ministre fédéral du travail, pour le prier d'intervenir pour précipiter un règlement du conflit ou de s'emparer des filatures paralysées par la grève, et d'y nommer un régisseur qui verrait à assurer la reprise des opérations dans les filatures en question.

Dans leur télégramme, les tisserands signalent que la grève affecte 6,000 travailleurs, et que cette grève est au détriment de l'économie de la nation toute entière. L'union continue que si la grève se prolonge, c'est à cause du "refus entêté" de la direction de la compagnie à reconnaitre les droits de négociation des employés, et elle demande au ministre de convoquer une conférence dans le plus bref délai possible avec les dirigeants de l'union, afin de trouver une solution au conflit. Le télégramme est signé par M. Kent Rowley, représentant canadien de l'union.

Les dirigeants de l'union ont déclaré, à la suite de la publication de leur télégramme, ce matin, que si le fédéral ne veut ou ne peut régler le conflit par la négociation, ils le prieront de s'emparer des moulins et de les opérer sous son autorité jusqu'à ce que l'entente soit rétablie entre les patrons et les employés.

"MANOEUVRE"

L'union ajoute que le gouvernement provincial ne semble pas vouloir travailler au règlement du conflit, qu'elle ne peut plus compter sur l'autorité provinciale pour régler l'affaire, et que c'est pour cette raison qu'elle a décidé de s'adresser aux autorités fédérales pour demander leur concours en vue d'une solution à ce problème ouvrier.

Pour commenter une rumeur à l'effet que les autorités de la Montreal Cottons, une filiale de la Donion Textile, à Valleyfield, ait l'intention de transporter son usine à Saint-Lambert, les dirigeants de l'union ont déclaré, ce matin, que ce n'est pas la première fois qu'une telle manoeuvre est mise en jeu, en vue d'effrayer les ouvriers pour les obliger à retourner au travail, et que cette fois, personne ne croyait au bien fondé d'une telle menace.

Frein à l'inflation

OTTAWA, 9. (D.N.C.) — La Chambre des Communes a adopté en première lecture un bill ayant pour objet de prolonger de 45 jours la loi des pouvoirs transitoires. Comme le premier ministre King l'a expliquée la semaine dernière, cette loi qui autorise le gouvernement à plafonner les prix, bien que la guerre soit terminée, expirera 15 jours après le début de la prochaine session si elle n'est pas amendée. Le bill, présenté par le ministre de la Justice, M. St-Laurent, a pour but d'empêcher que le gouvernement canadien ne se trouve brusquement privé de tout pouvoir pour lutter contre l'inflation, ce qui est arrivé récemment aux Etats-Unis.

Le cardinal Villeneuve a passé une très bonne nuit

QUEBEC, 9. (P.C.) — Le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a passé "une très bonne nuit", a annoncé aujourd'hui Mgr Paul Nicole, secrétaire du cardinal, à la suite d'une visite qu'il a faite à l'Hôtel-Dieu de Québec où Son Eminence a été transporté samedi à son retour de l'Ouest.

Mgr Nicole a dit aujourd'hui qu'il a vu Son Eminence ce matin et que les religieuses de l'hôpital lui ont déclaré que le cardinal avait passé une très bonne nuit. Il a dit qu'un communiqué officiel de l'archevêché serait émis plus tard aujourd'hui "si on le juge nécessaire".

* * *

QUEBEC, 9. (Par Jos LaVergne, correspondant de la "Patrie"). — Le cardinal Villeneuve reposait encore hier soir à l'hôpital, se remettant des fatigues occasionnées par son récent voyage dans l'ouest du pays.

ORIGINE DU MAL

Il y a une semaine environ que Son Eminence a senti les premières atteintes de la maladie qui devait affliger toute la nation canadienne. Le 1er juillet, le cardinal et son secrétaire quittèrent l'Ile-à-la-Crosse, en avion et arrivèrent le soir à Prince-Albert, Alberta. Le voyage avait fatigué le vénéré archevêque. Avant son départ de l'Ile-à-la-Crosse, le distingué prélat était déjà indisposé, mais il n'en dit rien à son entourage. De Prince-Albert, le cardinal et son secrétaire se rendirent par chemin de fer à Winnipeg, puis ils assistèrent au Congrès de l'Association d'éducation canadienne-française du Manitoba qui se tint à St-Boniface. Son Eminence était toujours souffrant mais elle ne voulut pas en informer encore son secrétaire et les organisateurs du congrès qui l'attendaient. Par une délicatesse touchante il ne voulut pas les désappointer.

LA CRISE

Ce n'est qu'en quittant St-Boniface où, malgré sa condition de santé, il prononça le magistral discours que l'on sait, que le cardinal avoua son mal. Vendredi soir ce fut le retour à Québec et samedi matin, la crise cardiaque se produisit.

ETAT GRAVE

Le Dr J.-B. Jobin fut appelé à son chevet et, après consultation avec le Dr Richard Lessard, spécialiste du coeur, il fut décidé de procéder à un électro-cardiogramme, mais le cardinal n'était pas assez fort pour s'y soumettre. La journée de samedi fut mauvaise. Dimanche matin, l'électro-cardiogramme révéla l'état grave du cardinal. Les médecins conseillèrent l'administration de l'Extrême-Onction. On prétend dans certains milieux que les médecins ne pourront se prononcer avant une semaine.

Haut poste confié à M. Louis-H. Duclos



La Corporation des biens de guerre vient de nommer un homme très versé dans les affaires, la publicité et le journalisme, à la direction de l'une de ses plus importantes régions: M. LOUIS-H. DUCLOS, de Montréal, qui occupera le poste de gérant des ventes de la région de Québec, en remplacement de M. J.-A. LaPlante, promu, récemment directeur des régions de ventes. Cette nouvelle fut communiquée ce matin au bureau du vice-président et directeur des ventes de la Corporation, M. E.-R. Birchard, O.B.E.

Trois hommes tués dans une chute de 100 pieds

BAIE ST-PAUL, 9. (P.C.) — Trois employés de la O'Brien Gold Mine, district de l'Abitibi, ont été tués près d'ici hier soir quand le camion dans lequel ils étaient tomba d'une hauteur de 100 pieds en bas de la côte St-Antoine.

Les victimes, Jean-Paul Bégin, de Val-d'Or; Lorenzo Roy, de Rouyn, et Léo Bazinet, également de Rouyn, se rendaient à leur travail quand l'accident survint. Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le Dr J. Angers, de La Malbaie, coroner du district.

Le trio venait de Rouyn en camion, en route pour le parc national des Laurentides, où ils devaient travailler. Au haut de la côte, la conduite de l'auto se détraqua apparemment et le camion tomba dans un ravin profond de 100 pieds.

Le camion était nouvellement acheté et transportait une charge de 15,000 livres. L'indicateur de vitesse du camion, retrouvé à plusieurs pieds du véhicule détruit, indiquait que le véhicule n'avait parcouru qu'une distance de 950 milles, soit la distance entre Rouyn et Baie St-Paul.

À l'O.N.U.

Indésirables ou admissibles

NEW-YORK, 9. (P.A.) — Une source possible de conflit s'est révélée au Conseil de sécurité. Les demandes d'admission à l'O.N.U. ont été portées à cinq par la demande de la Transjordanie (contrée arabe située à l'est de la Palestine, c'est-à-dire au-delà du Jourdain, d'où son nom).

Ces impétrants ont des opinions déjà formées sur plusieurs problèmes soumis au Conseil de sécurité, et l'on croit que leurs tendances connues puissent soulever des objections à leur admission, chez les états-membres qui ne partagent pas les mêmes opinions. Un sous-comité du Conseil doit examiner ces demandes d'admission et en faire rapport le 3 septembre prochain, à l'assemblée générale de l'O.N.U. Il est possible que d'autres demandes d'admission soient reçues avant la date-limite du 15 juillet. Les pays qui demandent leur admission dans l'O.N.U. sont, à part de la Transjordanie, l'Albanie, le Siam, la Mongolie extérieure et l'Afghanistan.

L'Albanie, patronnée ouvertement par la Yougoslavie et indirectement par la Russie, pourrait se voir gênée dans sa demande d'admission par les puissances occidentales. L'Angleterre s'oppose ouvertement à son admission et refuse de reconnaitre le régime Enver Hoxha, très lié avec le régime Tito de Yougoslavie, et inclu dans la zone d'influence soviétique.

La France s'opposerait à l'admission du Siam; car le régime de Bangkok soutient une querelle de frontière contre l'Indo-Chine française. Le Siam soumettrait cette contestation au Conseil de sécurité, et s'engagerait par là même à en accepter la décision. L'Angleterre, les Etats-Unis, la Chine et l'Inde (possession britannique) ont déclaré qu'elles appuieraient et la demande d'enquête du Siam sur sa contestation de frontière, et sa demande d'admission à l'O.N.U.

La Transjordanie, gouvernée depuis sa libération récente du mandat britannique, par l'émir (seigneur ou monarque) Abdullah Ibn Hussein, est surtout connue pour son opposition prononcée à l'immigration juive en Palestine. La Mongolie extérieure, puissance asiatique vivant dans l'orbite soviétique, pourrait comme la Transjordanie provoquer sur son cas des divergences. L'Afghanistan est aussi voisin de la Russie, mais son cas paraît être beaucoup plus indépendant.

La crise du savon sévit en France

Dans un article dont le côté spirituel cache mal la tragédie des approvisionnements en France, Léo Darville décrit la situation du savon dans son pays.

Ces temps-ci, dit-il, il s'est consommé en France énormément de savon américain; avec la disparition presque complète des "G.I." il a fondu comme dans de l'eau chaude; de 80 francs la savonnette il est passé de 160 à 180, et on n'en trouve plus. Seules les ressources locales continuent à jouer. En 1938, les Français utilisaient par mois 16 millions de savons de toilette à 80 p.c. d'acide gras. Et les 2-3 d'entre eux, notamment lest classes travailleuses et la population des campagnes, ne se servaient que de "savon de Marseille", ou "de ménage", non-parfumé mais très mousseux, onctueux et excellent: il s'en produisait 239,200 tonnes chaque année ce qui le rendait bon marché et d'un emploi courant.

Cette production est tombée à 50,000 tonnes par an, et on serait très curieux de savoir où ces 50,000 tonnest elles-mêmes peuvent bien passer, car le bon "savon de Marseille" ne se vend pas. Du moins aux prix imposés par l'Etat...

CLANDESTINITE

Des savonneries clandestines sont nées un peu partout. On estime que chaque mois 3,000 tonnes de suif et 200 tonnes de beurre servent à confectionner le savon du marché noir. Il est vendu frais, encore humide et malléable, et, bien entendu, au poids. Un petit artisan clandestin en veine de confidences m'a affirmé que si je savais ce qui, en plus du suif et du beurre, entrait dans la composition des produits de ces concurrents — les siens propres étaient évidemment au-dessus de tout soupçon — je ne voudrais jamais plus m'en servir. Mais vous avez lu cette récente histoire sur l'arrestation d'un certain nombre d'employés de la Morgue...

Pour en revenir à des propos plus sérieux, sinon moins graves, l'importation d'huiles et de graisses animales ou végétales fait complètement défaut en France; ses colonies mêmes ne la ravitaillent pas suffisamment par manque de moyens de transports. Les achats à l'étranger sont rendus impossibles par la question des devises. En 1946, seuls les Etats-Unis ont envoyé 6,000 tonnes de savon, mais il était destiné à l'armée.

USINES PARALYSEES

Les usines, qui se trouvent paralysées par cette pénurie de matières premières, ne produisent guère que le cinquième de ce qu'elles donnaient en 1939. La Commission interalliée de Washington a promis 170,000 tonnes de corps gras à la France pour 1946; 7,000 tonnes seraient employées à la fabrication du savon et permettraient de doubler le rationnement actuel en cette précieuse matière...

Comme j'achevais d'écrire cette phrase une main s'est posée sur mon épaule. Une main longue, blanche, et sentant bon la savonnette à l'oeillet. Et une voix a murmuré à mon oreille :

Des histoires de savon! Vous êtes bien délicat, mon cher : préoccupez-vous donc plutôt de savoir ce que nous allons manger à déjeûner.

En écrivant aux annonceurs mentionnez la "Patrie"

5 nominations ecclésiastiques

Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, a annoncé ce matin les nominations ecclésiastiques suivantes:

M. l'abbé Lionel Gohier, aumônier de l'Hôtel-Dieu, est nommé curé à St-Théophile.

M. l'abbé Charles Guilbeault, vicaire à St-Stanislas, est nommé aumônier à Ste-Justine.

M. l'abbé Léandre Lacombe, jusqu'ici directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance, est nommé aumônier de l'hôpital de Verdun.

M. l'abbé Paul Contant, directeur de l'Ecole Normale de St-Jérôme, est nommé directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance.

Enfin, M. l'abbé J.-H. Clément, vicaire à Notre-Dame du Rosaire, est nommé aumônier de l'Hôtel-Dieu.

Neveu de Napoléon?

LOWVILLE, N.-Y., 9. (P.A.) — Henry Normander, que certains croyaient être le fils de la soeur de Napoléon Bonaparte, est décédé à l'hôpital de Lowville. Il naquit en Normandie, France, le 9 mars 1853.

LE BUDGET

«Un déficit non de 300 mais de $1,300 millions»

(M. MacDonnell)

OTTAWA, 9. (D.N.C.) — Le peuple canadien aurait été beaucoup moins désappointé si le ministre des Finances eut réussi à balancer son budget en annonçant que le déficit, au lieu d'être, comme il l'a dit, de $300 millions, était à la vérité de $1,300 millions, comme conséquence du fait que le gouvernement devra débourser tant de centaines de millions afin de permettre que les pays étrangers, y compris la Grande-Bretagne, achètent chez-nous.

Voilà ce qu'a soutenu hier, en amorçant le débat sur le budget Ilsley, M. J.-M. MacDonnell, député conservateur de Muskoka-Ontario, que l'on avait chargé de la tâche de critique financier de l'opposition officielle. A ce que l'on prévoit dans le moment, la discussion se prolongera durant au moins trois semaines.

Selon M. Ilsley, dit le député de Muskoka-Ontario, nos prêts aux pays étrangers constituent des placements dont nous tirerons des revenus plus tard. Mais le ministre des Finances n'a pas dû étudier l'histoire des prêts de ce genre consentis après la première grande guerre. Une entreprise privée qui se conduirait de la même façon se trouverait rapidement en faillite.

150,000 FONCTIONNAIRES

Jamais le gouvernement ne pourra alléger le fardeau des impôts avant d'avoir réussi à réduire les dépenses du temps de guerre, dit-il. Mais il n'y a aucun signe d'économie dans les dépenses ordinaires, qui ont augmenté de $200 millions depuis 1939, le nombre des fonctionnaires a monté de 70,000 à 150,000. On aurait pu s'attendre au moins à une réduction de 25 pour cent. En un an, la réduction a été d'environ une demie d'un pour cent.

Si le nombre des fonctionnaires avait été réduit de 10 pour cent seulement, les dépenses auraient diminué de $25 millions. Une réduction de 25 pour cent aurait sauvé $60 millions. Pour celà, il faudrait que le gouvernement ait une mentalité différente. Et M. Macdonnell cite un discours prononcé en 1920 par M. Mackenzie King alors qu'il était chef de l'Opposition, discours où M. King critiquait justement la mentalité du gouvernement trop habitué à dépenser.

CREER DE L'ARGENT

Ayant accusé le gouvernement d'avoir réduit la production au lieu de l'accroître et ayant critiqué la nouvelle doctrine du financement par cycle préconisé par le gouvernement, M. MacDonnell déclare que les vastes dépenses du temps de guerre ont fait croire aux gens que les gouvernement peuvent créer de l'argent à volonté et donner constamment du travail à tous. Il en résulte que l'individu perd le sens de ses responsabilités personnelles. Ceux qui sortent de l'armée ou des usines de guerre ne veulent plus retourner à leurs anciennes occupations. Parlant de sécurité sociale, M. McDonnell dit qu'en définitive on pourra constater que les pires adversaires de la sécurité sociale sont ceux qui font croire aux gens que le gouvernement peut dépenser sans limite.

LES PROVINCES

Il reproche ensuite au gouvernement de n'avoir aucun plan présent pour éliminer les régies du temps de guerre, puis il parle des relations avec les provinces. Il a dit qu'en présentant ses nouvelles propositions aux provinces le gouvernement les menaçait avec un très gros bâton. Il soutient que les provinces doivent garder des sources de revenus bien élevées pour rester autonomes, puis il accuse le gouvernement fédéral d'avoir abandonné les méthodes de discussion et de compromis pour en arriver à une entente avec les provinces.

En terminant, M. MacDonnell dit un mot du commerce international. En Europe, il voit la menace communiste et constate qu'il faut à tout prix aider la Grande-Bretagne à se relever. Il déplore l'obscurantisme à courte vue, qui va peut-être amener les Etats-Unis à refuser un prêt à la Grande-Bretagne. A son dire, le Canada ne doit pas renoncer au système préférentiel britannique avant de savoir comment les Etats-Unis ont l'intention de se comporter comme pays importateur et exportateur.

UN AMENDEMENT

Le budget de M. Ilsley, dit-il, est un budget rempli d'irréalités: réductions irréelles des impôts; effort irréel pour encourager la production; tableau irréel de notre position économique et, surtout, attaque irréelle contre la citadelle de l'extravagance. Et M. MacDonnell propose l'amendement suivant:

"Cette Chambre regrette que le budget ne prévoit pas de réduction des impôts pour l'année 1946; que le budget n'indique aucune tentative pour éliminer l'extravagance ou effectuer des économies dans les dépenses du gouvernement, et enfin, que la politique du gouvernement décourage la production"

LA C.C.F.

Le député C.C.F. de Vancouver-Est, M. Angus MacInnis, qui remplace M. Coldwell, prétend d'abord que le budget ne tient aucun compte des changements économiques et sociaux qui se sont produits au Canada au cours des dix années de la crise et des six années de la guerre. C'est un budget qui copie ceux du passé et qui ne prépare pas l'avenir. C'est aussi un budget du genre de ceux qui, avant les hostilités, ont obligé le peuple canadien à vivre dans la pauvreté au milieu de son abondance de biens de toutes sortes.

M. MacInnis demande ensuite qu'on pratique l'économie dirigée. On en a eu pendant la guerre et ce fut un succès. Pourquoi ne pas continuer d'en avoir et davantage?

M. MacInnis regrette qu'Ottawa ait abandonné dans ses dernières propositions aux provinces les mesures de sécurité sociale dont il s'était d'abord fait le champion. Il espère que l'on pourra revenir là-dessus.

UN SOUS-AMENDEMENT

Il a proposé le sous-amendement suivant à la motion recommandant l'adoption du budget: "Que le Parlement regrette que le budget n'ait pas élevé suffisamment les exemptions des gens à revenus mensuels; qu'il ne prévoit rien pour combler la différence entre les sommes que l'industrie privée est prête à investir de façon à assurer un revenu national élevé, de l'emploi à tous les Canadiens; que le budget, dans les nouvelles offres aux provinces, ne souffle mot de mesures indispensables de sécurité sociale, que le budget ne reconnait pas le principe que les coopératives sont des organisations ne recherchant pas le profit".

LE CREDIT SOCIAL

Le chef du parti créditiste, M. Solon Low, a félicité le ministre des Finances d'avoir permis aux agriculteurs et aux pêcheurs d'établir la moyenne de leurs revenus sur une période de trois ans, d'avoir décidé de reviser et de simplifier la loi de l'impôt sur le revenu et d'avoir cherché à stimuler la production en réduisant les impôts sur les corporations. Il a exprimé le regret que le ministre des Finances n'ait pas jugé à propos d'alléger, dès cette année, le fardeau de l'impôt.

M. Low a terminé son discours en reprochant au gouvernement fédéral de n'avoir pas convoqué une nouvelle conférence pour soumettre aux provinces ses nouvelles propositions.

EN 1947-48

Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances, M. Ralph Mayhew, libéral, de Winnipeg-Sud-Centre, participe au débat pour expliquer certains aspects du budget et des changements fiscaux. Après avoir longuement exposé l'état présent des finances du pays, il assure qu'il n'est pas interdit d'espérer que le budget sera équilibré en 1947-48.

Personne, dit-il, n'était en droit d'attendre que les impôts soient de nouveau réduits en 1946, après la réduction de 16 pour cent annoncée par le ministre des Finances l'automne dernier. Si M. Ilsley avait ajouté de nouvelles réductions cette année, dit-il, il aurait fallu prévoir un déficit plus considérable.

Le major Wermuth et "Patsy"



Voici le fameux major ARTHUR-J. WERMUTH, qui mérita durant la guerre des Philippines, le pseudonyme de "Armée d'un seul homme" à cause de ses exploits extraordinaires, photographié avec la séduisante PATRICIA STEELE, 22 ans, parachutiste de Denver, Colorado, avec qui il serait fiancé. Le major Wermuth viendrait à Montréal ces jours-çi — dans un voyage-surprise — pour y visiter sa mère et les membres de sa famille.

L'avocat du juste milieu

Un cas rare s'est produit hier en Correctionnelle, quand un avocat, Me Benoit Cinq-Mars, déclara au tribunal agir à la fois dans la même cause pour la poursuite et la défense.

Il s'agissait de l'accusé Douglas Sheehan, 6033, rue Notre-Dame qui avait causé des dommages dans un restaurant pour un montant de $25. Et Me Cinq-Mars d'abord comme avocat de la poursuite, de réclamer que justice suive son cours et que l'accusé paye au moins les dégâts.

Mais la défense intervient et Me Cinq-Mars suggère au tribunal que l'accusé ait au moins 8 jours pour solder sa dette. Mais le tribunal surpris, de demander: "Mais vous êtes en défense aussi"?

—In medio stat virtus, de dire avec humour Me Cinq-Mars.

M. le juge Fontaine allait incliner du côté de la défense quand la police (toujours sévère) rappelle le casier judiciaire de l'accusé mais il y a erreur; l'accusé n'a pas de dossier. Me Cinq-Mars qui avait jusqu'ici bien manoeuvré sur la corde raide voit sa requête accordée.

Chemin de fer pour l'Abitibi

OTTAWA, 9. (D.N.C.) — Le ministre du Transport, M. Lionel Chevrier, vient d'inscrire au feuilleton de la Chambre des Communes, avis d'un bill, qui a trait à la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer dans la province de Québec. Il s'agit d'un tronçon de 55 milles environ, qui irait de Barraute aux Chutes Kiask, sur la rivière Bell, en Abitibi. Ce sont les chemins de fer Nationaux qui construiraient la nouvelle ligne. Le coût prévu est de $4,125,000.

Président de Park

M. J.-H. Tilley, ex-assistant du gérant général de Park Steamship Company, vient d'être nommé gérant général de cette firme avec bureaux à Montréal. Il succède à M. J.-A. Barker, qui résigna ces fonctions le 29 juin.

NOUVELLES D'EMPLOI

Le Service national de Placement

présente un tableau partiel des occasions d'embauchage que son bureau local met à votre disposition.

Garde-malades diplômées

50 garde-malades diplômées demandées immédiatement pour service dans un hôpital de Montréal. — Pension et logement si désirés. — Salaire $1380. à $1740. par année. Toutes personnes intéressées, s'adresser à

Mlle A. BROCHU

10 est, rue St-Jacques, Montréal — MA: 8131

POSITIONS POUR HOMMES

ACHETEUR —
Connaissance profonde de la papeterie et fournitures de bureau. Capable d'établir un système de contrôle dans un bureau d'affaires. Connaissance de l'anglais, ou bilingue. Ancien combattant préféré. Salaire $250.00 par mois.

ASSISTANT GERANT —
Expérience approfondie de la vente au détail d'articles variés. De 25 à 35 ans. Bilingue préféré. Position permanente. Salaire $50.00 par semaine.

AVISEURS —
Pour Assurance groupe et accident. De 23 à 35 ans; préférence donnée aux anciens combattants, bonne santé et bonne apparence. Niveau d'instruction, au moins école supérieure. Salaire de $150. à $225. par mois.

EVALUATEUR —
Connaissances techniques ou expérience dans la mécanique. Pour évaluer et établir la possibilité de la vente de matériel récupéré. Doit avoir une instruction équivalente à une école supérieure ou technique. Aussi expérience dans la réparation et comme garde magasin. Salaire $200. par mois.

EXAMINATEUR DE PRETS HYPOTHECAIRES —
Ayant de bonnes connaissances sur l'immeuble dans la région de Montréal, ainsi que dans l'industrie de la construction. Sachant comment établir des relations parmi les emprunteurs éventuels. Doivent avoir au moins une instruction d'école supérieure. Bilingue de préférence et âgé de 25 à 39 ans. Salaire $2000.00 par année ou plus.

POUR LES POSITIONS CI-HAUT MENTIONNEES, S'ADRESSER A:

NOTRE BUREAU ADMINISTRATIF & PROFESSIONNEL

10 est, rue St-Jacques, Montréal.

AVIS AUX MARINS

Toutes personnes qualifiées, à la recherche d'un emploi quelconque sur un navire, sont priées de se présenter à la

SECTION DES MARINS

205 ouest, rue Lagauchetière, Montréal.

Ayez recours sans scrupules à votre bureau local du Service national de Placement. Il est là pour répondre à vos besoins et à ceux de votre collectivité.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL

Humphrey Mitchell
MINISTRE DU TRAVAIL

A. MacNamara
SOUS-MINISTRE

Le Royaume des femmes

Réponse à Tous

Q.—Ma mère a reçu ses amies avec leur mari, lors d'une soirée. Mes soeurs et moi avons servi le lunch et fait de notre mieux pour rendre cette soirée parfaite. Maintenant, on nous reproche d'avoir servi nous-même les tables, il eut été mieux, parait-il, de demander des amies ou des jeunes filles de nos invités. — QUI A RAISON.

R.—Mais non, vous n'aviez pas du tout à faire d'autres invitations, c'était très bien ainsi. Quand la maitresse de maison a des filles, il convient qu'elles l'assistent dans ses réceptions, cela va de soi. Et charbonnier est maitre chez soi, n'est-ce pas? Ce ne sont pas les voisins, que je sache qui doivent limiter ou décider de nos réceptions et de la manière de les faire. Vivez donc l'esprit en paix mais je vous conseillerais d'être plus circonspecte sur le choix de vos amies, les personnes qui remercient pour une gentillesse en critiquant l'hôtesse ne méritent pas d'être invitées une seconde fois.

Q.—Un manteau de sport en tissu polo, de teinte beige, sera-t-il de mode cet été? — J'EN ARRACHE.

R.—Ces vêtements continueront à être en vogue, ils sont d'une trop grande utilité pour qu'on les délaisse.

Q.—Je possède un vieux violon portant une inscription sur Stradivarius. Cet instrument a-t-il de la valeur? — LECTEUR DE GUARDVILLE.

R—Antonius Stradivarius, luthier de Crémone, qui vécut au dix-huitième siècle a fabriqué des violons d'une sonorité merveilleuse. Ces instruments sont cependant peu nombreux. D'autres luthiers, disciples du maitre, ont copié son inscription. Plus tard on fabriqua en série des violons et pour leur donner plus de valeur on apposa de ces inscriptions apocryphes. L'instrument que vous possédez peut être certainement un instrument merveilleux, sans être un authentique Stradivarius. Consultez un luthier, il en existe à Montréal. Il vous dira la valeur exacte de ce violon.

Q.—Pourriez-vous me donner l'adresse de grandes maisons de gros à Montréal où je pourrais me procurer de la lingerie féminine ou enfantine, ainsi que des coupons de tissu. Je voudrais ouvrir un petit commerce dans ma place et je ne connais aucune adresse où faire ma demande.—QUI SUIT VOTRE COURRIER REGULIEREMENT.

R.—Cela me fait de la peine de vous décevoir, mais je n'ai pas l'autorisation de publier aucun nom commercial dans mon courrier. Si vous suivez bien les annonces des journaux ou à la radio, il me semble que vous trouverez ce que vous cherchez.

Q.—Est-ce que l'on peut savoir combien il est mort de soldats de l'armée britannique, à Ypres? — MADAME C. S.

R.—Ypres fut pour l'armée britannique ce que Verdun fut pour la France. Les pertes y furent très grandes. On a dit lors de l'érection d'un monument à Ypres qu'on comptait 58,600 soldats tués. Mais ces morts à qui est dédié le souvenir commémoratif seraient ceux qui sont tombés dans le terrible saillant et sont restés sans sépulture connue. Les statistiques estiment les pertes à un nombre beaucoup plus élevé. Entre 90,000 et 100,000 soldats seraient tombés à Ypres. Beaucoup des nôtres se trouvèrent parmi les héros.

Hélène PREZEAU.

En Angleterre autrefois, on fendait les monnaies en deux ou en quatre, pour "faire du change".

Le cireur 1946



Maintenant que les femmes ne portent plus de bas et si peu de souliers, le cireur a modifié son service. Jimmy, qui exerce son métier dans les édifices gratte-ciel de New-York, a maintenant la laque nécessaire pour embellir les ongles des pieds de ses clientes, JUNE ALLYSON en fait ici l'épreuve.

Déjà, on parle des chapeaux d'automne

Pendant que la plupart des élégantes sont encore à se dorer sur le sable, les modistes offrent déjà les chapaux de demi-saison, qui annoncent la mode jolie mais aussi hélas, la prochaine fin des vacances.

DE TOUTES COULEURS

De jolis feutres de ton pastel ornent les vitrines, et comme nous sommes à une époque où la fantaisie est de règle dans la Mode, où chaque femme est assurée de trouver la coiffure qui accusera son type et apportera la note finale à son élégance, nous assistons à une éclosion de véritables petites merveillest. Toutes les formes sont admises, traitées par chaque maison avec une exquise personnalité.

PETITS ET GRANDS

Apx très petites calottes étroites ont succédé les calottes beaucoup plus importantes. Les lignes plongeantes sont caracteristiques, bien qu'elles paraissent au premier abord contredites par le mouvement en hauteur.

Ces chapeaux sont assez garnis. L'ornementation n'est pas accessoire, mais fait corps avec leur architecture, en compose les lignes essentielles. Des rubans de tous les tons de l'arc-en-ciel se drapent et se nouent, s'envolant en coques sur le devant du chapeau ou en grand noeud sur la nuque.

DES CHAPEAUX SAGES

Et, malgré leur forme nouvelle, les chapeaux de demi-saison paraissent calmets, presque classiques, des chapeaux enfin qui ne susciteront aucun commentaire désobligeant dans la rue. Des chapeaux que l'on portera avec joie car ils sont reposants, et ne glisseront pas de biais grâce à leur calotte bien emboitante.

La cloche est la grande nouveauté de la demi-saison: elle brigue les faveurs reconquises et fait une dangereuse concurrence à toutes les autres formes. Réjouissons-en nous car, en plus de sa discretion élégante, la cloche est pour le visage un auvent protecteur et seyant.

Vive le chapeau cloche!

Le lait et la santé des dents

Q.—Le lait est-il un aliment parfait susceptible d'aider à la conservation d'une bonne santé dentaire?

R.—Oui, très certainement, le lait et tous les produits lactés,—la creme, le beurre, la crème à la glace,—tous les fromages, etc...—sont de parfaits aliments devant obligatoirement faire partie d'une diète bien balancée, chez la mère expectante, chez le bébé, chez l'enfant, chez l'adolescent,—aliments indispensables à la bonne formation des dents durant toute la période de calcification de l'émail dentaire, ainsi que plus tard encore et pendant toute la vie en tant qu'éléments essentiels d'une diète rationnelle d'entretien et de soutien. Mais il ne faut jamais oublier que le lait et tous les produits lactés, qui demeurent dans la bouche, sur les dents, sont une source d'acide lactique qui attaque très vite l'émail des dents. En conséquence, quand on a consommé du lait et des produits lactés, il faut donc se brosser très minutieusement les dents avec, si possible, un bon dentifrice alcalin, et se rincer soigneusement la bouche.

LA LIGUE D'HYGIENE DENTAIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Pour les Gourmets

GALANTINE DE VEAU

2 livres de veau
½ livre de gras de porc
1 cuillerée à thé de sel
1 oeuf.
1 cuil. à soupe de jus d'oignon
1 tasse de pain émietté
¼ cuil. à thé de poivre.

Hachez la viande à la machine et ajoutez l'oeuf avec le sel et le poivre. Placez dans un moule enduit de gras et de jus...Couvrez de miettes de pain et laissez 40 minutes au four assez chaud. Servez chaud ou froid.

BOULES A LA RHUBARBE

Température : 350o F.
Temps : 20-25 minutes.
¼ tasse graisse végétale en crème
½ cuil. à thé vanille
¼ tasse sucre blanc
¼ tasse sirop de mais
1 oeuf bien battu
2 tasses de farine à pâtisserie tamisée
3 cuil.. à thé poudre à pâte
½ cuil. à thé sel
¾ tasse lait
1 tasse rhubarbe crue en petits dés.

Mesurer la graisse végétale en crème, la vanille, le sucre, le sirop de mais, placer le tout dans un boi et bien battre. Ajouter l'oeuf bien battu. Ajouter les ingrédients secs en alternant avec le lait. En dernier lieu, incorporer la rhubarbe. Remplir des moules à muffins graissés aux 2-3 pleins; cuire à four modéré (350o F.) 20 à 25 minutes. Retirer des moules et servir chaud avec sauce vanille. Sert 12 à 16 boules.

L'amour n'a pas d'âge

CORAL GABLES, Floride. — (B. U. P.) — L'hiver et le printemps ne sont pas incompatibles, un mariage vient de la prouver. L'époux est âgé de 84 ans, un entrepreneur retiré, du nom de John Smith et la mariée, Doris Aikins, a 23 ans. Après la cérémonie, le mari embrassa la mariée sur la joue et la mariée fit le tour des invités et les embrassa tous, à l'exception du marié. Le couple se connaissait déjà depuis onze ans.

Retraites fermées

Au Couvent de Marie Réparatrice, 1025 Roul. Mont-Royal, retraites fermées pour jeunes filles, durant le mois de juillet, aux dates suivantes: du 11 au 14, de vocation, du 18 au 21, pour jeunes filles; ces deux retraites seront données par un Père Jésuite. Durant le mois d'août: du 1er au 4, pour jeunes filles; du 15 au 18, de vocation; du 20 au 25, retraite de 5 jours pour dames et demoiselles; du 26 au 29, pour dames; ces trois dernières retraites seront prêchées par le R.P. J.-M. Blain, C88R.

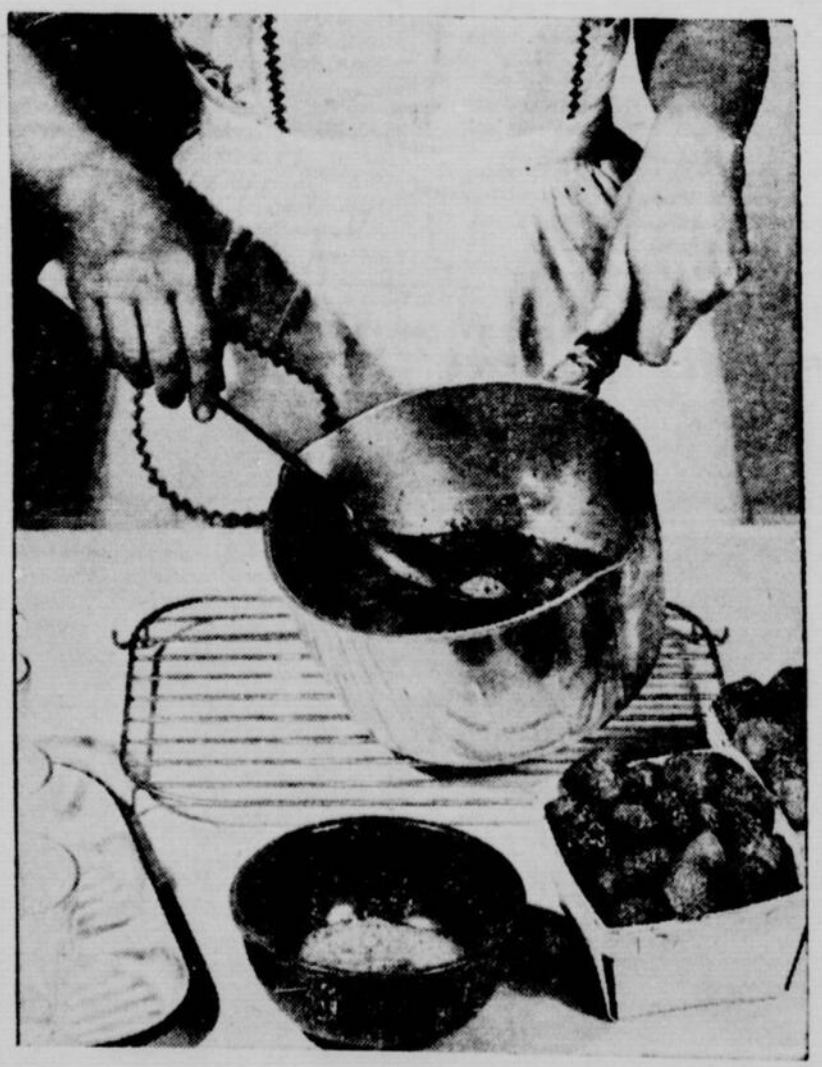
Charme antique



PATRON No 870. — Cette gente demoiselle à robe à crinoline donnera un charme désuet à votre salon ultra-moderne. Deux écheveaux de coton mercerisé suffiront pour un ensemble pour fauteuil.

Le Patron No 870 comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les Patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 20 sous, mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du Patron désiré et adresser le tout à: Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.



C'est le temps des confitures, profitons des beaux fruits de saison pour garnir les tablettes du garde-manger. Les coupons de sucre S-17 à S-21 inclusivement, donnent droit à cinq livres de sucre supplémentaires pour les conserves.

Mondanités

Joly-Matte

Samedi matin, à neuf heures, en la chapelle des Saints-Martyrs-Canadiens, décorée de pivoines et de fougères, M. l'abbé T.-E. Voyer bénissait le mariage de sa cousine, Mlle Marguerite Matte, fille du colonel Jos. Matte, sous-ministre suppléant de la Voirie, et de madame Matte, avec M. Richard Joly, fils de M. F.-R.-J. Joly, de Rimouski, et de Mme Joly. La mariée, au bras de son père, portait une robe blanche de taffetas bengaline, style breton, et un court voile de tulle retenu par un bandeau de pois de senteur. Elle tenait un livre d'heures à signets de ces mêmes fleurs. M. G.-A. Leclerc était le témoin de son neveu. Pendant la cérémonie, un programme musical fut exécuté par Mme Félix Edge, soeur de la mariée, Mlle Patricia Poitras, MM. Jean-Marie Joly et Georges-A. Leclerc, frère et oncle du marié, et par les chanteuses de Belvédère. Mlle Fernande Poiré touchait l'orgue. Mme Matte portait une robe de crêpe dentelle beige rosé, des accessoires bruns et un bouquet d'épaule de roses roses. Mme Joly portait un ensemble turquoise avec accessoires noirs et des oeillets blancs au corsage. A l'issue de la cérémonie religieuse, le colonel et Mme Matte reçurent au mess des officiers des Voltigeurs de Québec. M. et Mme Joly partirent ensuite en automobile pour North Hatley. Pour voyager, la mariée portait un deux-pièces aquamarine sous un manteau trois quarts fuchsia et des accessoires blancs.

Faure-Lizotte

Le samedi, 6 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, M. le chanoine J.-A. Chamberland a béni le mariage de Mlle Denyse Lizotte, fille de M. et Mme Louis-Philippe Lizotte, avec M. Charles Faure, de Québec, fils de M. et Mme Clovis Faure, d'Edmonton, Alta. Pour la circonstance, l'église était décorée d'une profusion de pivoines et de seringas. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par Mme J.-Victor Lavoie. M. Adrien Girard touchait l'orgue. M. Fabre Surveyer était le témoin du marié. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de style en taffetas, couleur parchemin, à corsage ajusté et à manches longues finissant en pointes sur la main. La jupe très ample formait traine. Son voile de même teinte était retenu sous un halo garni de perles. Elle tenait une gerbe de "Johanna Hill".

Mlles Françoise, Andrée, Thérèse Lizotte, soeurs de la mariée, et Marguerite Gosselin, cousine de la mariée agissaient comme demoiselles d'honneur. Elles étaient vêtues de robes identiques en tulle aigue-marine et portaient dans les cheveux des bandeaux de même teinte. Leur bouquet se composait de roses Sweetheart. M. Charles Walsh était garçon d'honneur. MM. Jean Lizotte, Chauveau Vallée, André Saint-Jacques, Jean Vallée, Jean-Paul Bérubé et Edgar Lemieux plaçaient les invités. Mme Lizotte, mère de la mariée, portait une robe bleu-madone aux lignes simples. Elle était coiffée d'une petite toque garnie de roses American Beauty et portait des roses assorties à son corsage. Il y eut réception à la résidence de M. et Mme Lizotte, après la cérémonie religieuse. M. et Mme Faure partirent ensuite en voyage aux Etats-Unis. Mme Faure portait alors un costume en lainage Rodier, bleu pastel, un chapeau de même ton et des accessoires de crocodile marron et des gardénias au corsage. A leur retour, ils résideront à Québec.

Pilon-Clément

Samedi matin, à dix heures et demie, en l'église Saint-Pascal, le R. P. Jules Poitras, c.s.c., supérieu provincial, bénissait le mariage de Mlle René-eBrthe Clément, fille de M. Alfred Clément, décédé, et de Mme Clément, avec M. Germain Pilon, fils de M. Aimé



Mlle ALINE EMOND, fille de M. et de Mme Magloire Emond, de Chambly-Canton, dont on annonce les fiançailles à M. Raoul Ostiguy, fils unique de M. et de Mme J.-P. Ostiguy, de Richelieu.

Pilon et de Mme Pilon, décédée. Pour la circonstance des massifs de palmiers et des fleurs de saison décoraient l'église. Mlle Dolorès Drolet et M. Louis Bourdon exécutèrent le programme du chant; Mme Rivard touchait l'orgue. M. Pilon était le témoin de son fils. La mariée au bras de son frère, M. Rodolphe Clément, portait une robe de taffetas moiré blanc avec empiècement de tulle brodé à l'encolure et à jupe soulignée par un mouvement d'ampleur accentué formant longue traine, un voile de tulle illusion à broderie Renaissance maintenu sous un halo de satin piqué de fleurs d'oranger et de muguet et un livre d'heures recouvert de gardénias. Son unique bijou consistait en une croix d'or



Le lieut. Harry-H. Bassett, de Flint, Mich. et Palm Beach, Fla., E.-U., membre de l'aviation américaine et Mme Bassett (Marguerite Petitjean), dont le mariage a été célébré à Paris, en l'église St-Eylau. Avant son mariage, Mlle Petitjean fut décorée de la croix de guerre et devint membre de la Légion d'Honneur, à la suite de son travail héroique avec les forces de la résistance, durant l'occupation allemande.

sertie de diamants, cadeau du marié. Mme Marcel Gratton, cousine du marié, dame d'honneur, portait une robe en taffetas moiré cendre de rose identique à celle de la mariée, une toque de même teinte et une cascade de glaïeuls rose foncé. Mlles Marie-Paule et Denise Thibodeau, cousines de la mariée ainsi que Mlle Claire Meunier, cousine du marié, demoiselles d'honneur, portaient des robes de dentelle et de tulle de tons pastel, des bandeaux et des ombrelles de fleurs assorties. M. Gilles Thibodeau était garçon d'honneur. MM. Jean-Paul Pilon et Bernard Clément plaçaient les invités. Mme Clément, mère de la mariée, portait une robe légèrement drapée en crêpe français bleu glacier, un chapeau de paille Saturne noire et des oeillets roses à l'épaule. Mme I. Thibodeau, grand'mère de la mariée, portait une robe de crêpe français gris acier, un chapeau de bakou noir et des roses "American Beauty" à l'épaule. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception dans les salons Bleu et Or de la Palestre Nationale décorés de fleurs de saison. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage à Québec et une croisière au Saguenay. La mariée portait alors un deux-pièces de taffetas quadrillé, un manteau de lainage écorce brûlé, un feutre et des accessoires bruns ainsi que des roses Talisman à l'épaule.

Mallet-McCosh

Vendredi dernier, eut lieu à Québec, le mariage de Mlle Madeleine Margaret McCosh, fille de M. Gordon McCosh, décédé, et de Mme McCosh, de Chatham, Ont., à M. Jacques Mallet, fils de M. Vital Mallet, décédé, autrefois député du comté de Jacques-Cartier à la chambre des Communes, et de Mme Vital Mallet, d'Outremont et de Pointe-Claire. La cérémonie nuptiale fut présidée par Monseigneur Alphonse-Marie Parent, secrétaire-général de l'université Laval. Le témoin de la mariée était le comte Henri Eltz de Vienne alors que le témoin du marié était son frère, M. Gaston Mallet. Le mariage fut suivi d'une réception intime tenue au Château Frontenac.

Léveillé-Cantin

A neuf heures, samedi matin à l'église Saint-Eusèbe de Verceil eut lieu le mariage de Mlle Cécile Cantin, fille de M. et de Mme Paul Cantin, avec M. Lucien Léveillé, fils de M. et de Mme Donatien Léveillé. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Lucien Léveillé, cousin du marié. Des fleurs de saison décoraient le choeur. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté par Mlle Blanche Savard et M. Lucien Bourdon. M. Cantin accompagnait sa fille et M. Léveillé était le témoin de son fils. La mariée portait une robe d'organdi brodé et de tulle blancs, recouvrant un fourreau de satin, un halo de marguerites et un bouquet colonial de même fleurs. Comme unique bijou, elle portait un collier de perles cadeau du marié. Une réception dans les salons de l'hôtel Queen's suivit la cérémonie. La table était décorée de pivoines et de roses. Les nouveaux mariés partirent en suite pour le Lac Macdonald. Pour voyager, Mme Léveillé portait un deux-pièces de lainages français biscuit, un manteau sarcelle orné de renard naturel, un chapeau brun et des accessoires de cuir repoussé.

Riopel-Rochette

Ces jours derniers, en l'église Notre-Dame des Neiges, avait lieu le mariage de Mlle Alice Rochette, fille du Dr et de Mme L.-D. Rochette, décédés, autrefois de Terrebonne, avec M. Charles-Edouard Riopel. Pendant la messe, le programme musical fut exécu par Mlle Francesca Rochette. Mlle Thérèse Rochette et M. David Rochette. Après une réception chez le Dr et Mme Roméo Rochette, avenue Beloeil Outremont, les nouveaux mariés partirent pour un voyage en Gaspésie.

Chevalier-Laperrière

A neuf heures, ces jours derniers, en l'église Saint-Edouard, fut béni, par M. l'abbé Pelletier, le mariage de MlleJacqueline Laperrière, fille de M. et de Mme Donat Laperrière, avec M. Méril Chevalier, fils de M. Philippe Chevalier et de Mme Chevalier, décédée. Des glaïeuls et autres fleurs de saison décoraient le choeur. M. Laperrière accompagnait sa fille et M. Roméo Chevalier était le témoin de son frère. Pendant la messe, la société chorale exécuta le programme de chant. La mariée portait une robe de romain broché ,aux lignes princesses et à jupe formant traine, un voile de tulle illusion froncé sous un bandeau de fleurs d'oranger, et un livre d'heures recouvert de gardénias Elle portait aussi un collier de perles, cadeau du marié. MM. Raymond Laperrière et Paul Chevalier plaçaient les invités. Mme Lapierre, mère de la mariée, portait une robe de crêpe français gris taupe, un chapeau de dentelle, des accessoires marine et un bouquet de roses American Beauty et de lis. Après une réception, les nouveaux mariés partirent en automobile pour la Gaspésie. Pour voyager, la mariée portait une robe de crêpe vert pâle, des accessoires vieil or, des roses Talisman et des lis à l'épaule. Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait. Mmes A. Dubeau, C. Dubeau, I. Julien, de Louiseville, M. et Mme Ferron de Saint-Léon, M. et Mme P. Trépanier, M. et Mme G. Trépanier, Mlles Gisèle Trépanier, Jeannine Trépanier, Ghislaine Trépanier, Mme Lapointe, de Gatineau-Mills, Mme Emma Bélanger, de Sainte-Flore, Mme Thomas Laliberté, Mlle Lucie Laliberté, Mme Joseph Lapointe, M. Léon Garand, Mlle Florence Garand, M. Alcide Julien, M .Gérard Garand, de Shawinigan-Falls.

Prochains mariages

M. et Mme Léopold Daoust font part du mariage de leur jeune fille, Pauline, avec M. Robart Renaud, fils de M. et de Mme Maximilien Renaud. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle Notre-Dame du Foyer, à la Cité-Jardin, le samedi, 13 juillet, à neuf heures.

M. et Mme Arthur Racine annoncent le mariage de leur fille, Dolorès, avec M. André Sauvé, fils de M. et de Mme Théodule Sauvé. Le mariage aura lieu le lundi 15 juillet, à huit heures, à l'église Saint-Jean Berchmans.

Réception

M. et Mme Roddy Choquette, ont reçu samedi après-midi à un coquetel, en leur résidence de la Malbaie, en l'honneur de M. et Mme Roger Bélanger, de Montréal et de M. Jury Havelman, de New-York.

Parmi les invités, on remarquait: M et Mme W.-J. Byrne, de New-York, qui passent l'été au Manoir Richelieu, et Mme John-A. McDougall,. Mme McDougall, avant son mariage Maud Eustis Smith, patineuse de genre internationalement connue, avait gagné, quelques jours auparavant le dix-septième tournoi d'Invitation des Dames, au terrain de golf du Manoir Richelieu. Parmi les invités de Montréal, on pouvait remarquer la présence de M. Pierre Béique, M. et Mme Campbell Carroll, M. et Mme Geoff Chapleau, Mme Henri Geoffrion, M. S.-F. Hobbs, M. Maurice Gauthier, Mlle Isabel McBride, M. et Mme Jack Taggart. M. et Mme Russel McKenzie, M. et Mme E.-O. Savard, M. et Mme Brock Thompson et Mme Leo H. Timmins.

Noces de diamant



M. Philibert LEFEBVRE, 81 ans, et Mme LEFEBVRE, née (Philomène) Vien, 78 ans, de S.-Placide, comté des Deux-Montagnes, célébreront vendredi prochain, 12 juillet, le soixantième anniversaire de leur mariage. Le lendemain, 13 juillet, il y aura messe solennelle, à 10 heures a.m., dans l'église paroissiale de S.-Placide, puis fête de famille à laquelle sont conviés proches et amis des jubilaires. Tous deux natifs de S.-Placide, M. et Mme Lefebvre comptent encore onze enfants vivants: sept filles et quatre fils. Nos meilleurs souhaits aux vénérés jubilaires.

Déplacements

L'hon. Dr et Mme Camille Pouliot, de Québec, et leurs enfants, ont passé la fin de semaine à Montréal. Le Dr Pouliot et sa famille feront une villégiature de plusieurs semaines en Gaspésie, au cours de la saison.

Le Dr et Mme Wilfrid Tremblay et leur famille sont partis, samedi, pour un voyage de plusieurs semaines en Gaspésie.

Le Dr et Mme Claude Bertrand ont passé la fin de semaine à Sherbrooke, les hôtes du Dr Guy Bertrand.

Mlle Gertrude Clergue passe la saison à Saint-André-sur-mer.

Mme Alfred-H. Paradis et Mme Fred Bertrand sont revenues de Cape Cod, Mass., où elles ont passé quelque temps.

M. et Mme Paul Martel d'Outremont, sont partis pour New-York et Long Island.

M. et Mme Dorais Panneton, de Sherbrooke, passent une quinzaine au Hermitage Club au Lac Memphremagog

QUEBEC

Le consul général de France à Québec, M. Paul-Pierre Lorion, fait actuellement un séjour dans les provinces maritimes.

Son Honneur le juge Lucien Cannon est de retour à Québec après un court séjour à Ottawa.

OTTAWA

Le haut-commissaire des Etats-Unis et Mme Stephen Holmes partent aujourd'hui pour l'Angleterre.

Le général et Mme R.-B. Gibson ont donné un cocktail hier après-midi.

Coupons valides

BEURRE : Coupons R-10 à R-13 inclusivement.

SUCRE-CONSERVES : Coupons S-1 à S-21 inclusivement.

VIANDE : M-40 à M-44 inclusivement.

Re : Infractions aux prix. Pour vos plaintes, appeler le Service des Consommateurs, Commission des Prix et du Commerce, PL. 1281 loc. 244.



La petite princesse MARGARET de Hollande, présente une étude charmante tandis que bien sage dans sa robe des dimanches, elle tient le bouquet de fleurs qu'elle offrira à son père le prince Bernhard, un moment plus tard, à l'occasion de son 35e anniversaire de naissance.



Les autorités de l'aviation ont donné ordre d'abandonner les recherches, et l'avion "Gloster Meteor", disparu le 29 juin dernier, dans une envolée entre Kapuskasing et Toronto, est classé "perdu" ainsi que son pilote, le lieutenant W.-H. McKenzie, de St-Vital, Manitoba. Si l'on reçoit des indices sérieux, on effectuera des envolées spéciales. L'appareil aurait été vu la dernière fois, à 50 milles au nord de Sudbury, volant à 3,000 pieds d'altitude. Il n'était pas muni du "parachute-fusée" qui projette automatiquement le pilote hors de la carlingue, lorsqu'il veut abandonner l'appareil; c'est le seul moyen de sauter en parachute, d'un avion réacté, avec une chance de s'en tirer. McKenzie lui-même avait soigneusement éprouvé l'avion et le parachute, à Edmonton, l'hiver dernier.

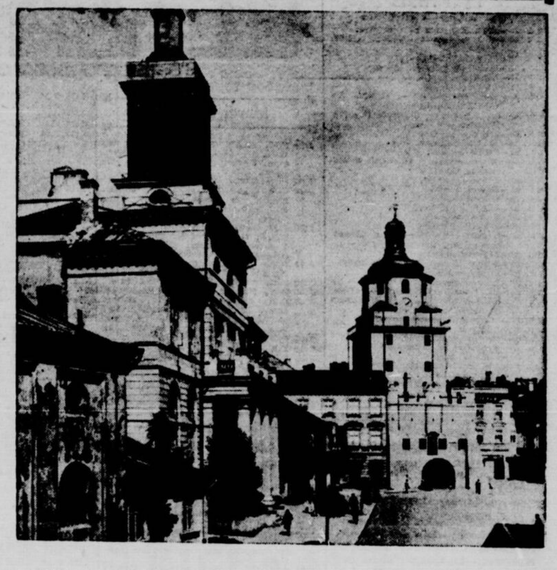
Miss Canada 1946 élue à Hamilton entre 59 beautés



Mlle Marion Saver, de Toronto, que l'on voit dans la photo de droite a eu à lutter de près pour remporter la palme au concours de beauté élisant Miss Canada pour 1946, à l'occasion du Centenaire de la Ville de Hamilton, si l'on en juge par celles qui se sont classées à sa suite. A gauche, Miss Hamilton, arrivant 2e, au centre, Miss Collingwood, 3e et Miss Montréal (Jeanine Quesnel), 4e. Miss Canada mesure 5' 7", pèse 124 livres, elle habille un 14 ans. En plus de plusieurs prix en argent, elle a gagné un voyage à Washington, par avion.

Guerre civile et pogroms en Pologne "libérée"

Après les six cruelles années de l'occupation allemande, la malheureuse Pologne connait depuis la "libération" soviétique une ère de guerre civile et de brigandage qui a dégénéré dans les centres où les Juifs sont nombreux, en pogroms (massacres de Juifs) contre ces malheureux. Dans la petite ville de Kielce, il y a eu 50 morts. Dans la région de Lublin, 67 maquisards, qui n'ont pas désarmé, ont été tués, faisant eux-mêmes 65 morts à la police du régime prosoviétique polonais.





Gros événement à Los Angeles et surtout dans la vie de JUDY GARLAND, vedette de l'écran, qui vient d'avoir une petite fille, baptisée LIZA MAY MINELLI. On voit, ici, la petite famille, devant le Révérend J.-HERBERT SMITH, lors de la cérémonie du baptême.



Jafar PISHEVARI, chef azerbaidjan, qui a échappé à une tentative d'assassinat de la part d'extrémistes communistes. Trente des conspirateurs qui voulaient l'empoisonner ont été jetés en prison.



Les Russes, en ordonnant la saisie de tous les biens ayant appartenu aux Allemands, dans leur zone d'occupation, en Autriche, ont stipulé que quiconque s'opposait à cet ordre s'exposait à une sévère punition. Bien que ravagée par la guerre, Vienne, capitale de l'Autriche est encore une ville grouillant d'activité, et le maire de Vienne a 10 jours pour faire rapport aux Russes au sujet des biens allemands.



Après que les Russes eurent annoncé leur intention de saisir les biens allemands en Autriche, le chancelier autrichien Leopold Filg a convoqué immédiatement une réunion spéciale du cabinet. Mais ces femmes du Tyrol autrichien n'en vont pas moins à la messe.



La Russie vient d'annoncer qu'elle saisira, en Autriche, tous les biens qui, dans sa zone d'occupation, appartenaient autrefois aux Allemands. Il se peut que les agents de police viennois, comme celui que nous montre cette photo, soient appelés à faire respecter cette décision de la Russie.



Cette jeune fille de 10 ans, RUTH ERICKSON, de Détroit, possède des amis comme il s'en voit rarement. Six de ses amis, en effet, se sont groupés en association, ont amassé leurs sous et leurs dollars, et ont ainsi recueilli assez d'argent pour défrayer le coût d'une intervention chirurgicale que doit subir la petite Erickson. La jeune fille souffre d'une cataracte à l'oeil droit, et si cette pellicule n'est pas enlevée elle deviendra aveugle.

L'Actualité en images

La jeunesse catholique parade à Vienne



La récente décision russe de saisir, en Autriche, tous les biens ayant autrefois appartenu aux Allemands, place de nouveau la ville de Vienne, capitale de l'Autriche, en vedette. Vienne est une ville aux costumes pittoresques ainsi qu'on peut en juger par cette photo, nous montrant les étudiants catholiques paradant dans les rues de la capitale revêtus de leur brillant uniforme.

CHLP, mardi 9 juillet

LA «PATRIE»
(201.2 mètres) — (1490 kil.)

2 h. 00—Boyd Rayburn et orchestre.
2 h. 15—On veut savoir—(Service sélecti National).
2 h. 30—Matinée melodies.
3 h. 00—Music in Modern Mood.
3 h. 30—Emission consacrée aux malades
4 h. 00—L'heure précise.
4 h. 00—Meet the Band. — (United Advertisers Agency).
4 h. 30—Le Catalogue Musical—(General Broadcasting Co.).
5 h. 00—L'heure précise.
5 h. 00—Le thé dansant.
5 h. 28—CHLP ce soir.
5 h. 30—Radio-spécial. (General Broadcasting Co.)
6 h. 00—L'heure précise.
6 h. 00—Radio-Journal.
6 h. 15—Méli-Mélo.
6 h. 30—L'heure précise.
6 h. 30—Radio-annuaire.
7 h. 00—L'heure précise.
7 h. 00—L'heure familiale—Royal Broadcasting Co.
7 h. 30—Les coronettes.
7 h. 45—L'oncle Troy (Buanderie Troy).
7 h. 55—Nouvelle-éclair.
8 h. 00—L'heure précise.
8 h. 00—La Métairie Rancourt — (Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre).
8 h. 15—L'orchestre Paul Baron.
8 h. 30—L'album du souvenir.
9 h. 00—Cet âge rythmique.
9 h. 30—Ensemble à corde Standard.
10 h. 00—L'heure précise.
10 h. 00—L'orchestre Shorty Sherok.
10 h. 15—Radio-Journal.
10 h. 30—Valse avec l'orchestre Hal Mc. Intyre.
11 h. 00—L'heure précise.
11 h. 00—Musique sur demande.
11 h. 30—L'heure précise. — (Fin de l'émission).

Les Quarts d'heure de

Dupuis Frères Limitée à C. H. L. P.

Lundi:—Le Quart d'heure de la Valse; Mardi:—Le Quart d'heure de la Chanson Française; Mercredi:—Le Quart d'heure de la Musique Tzigane; Jeudi:—Le Quart d'heure de l'Opéra; Vendredi:—Le Quart d'heure des Classiques; Samedi:—Le Quart d'heure de Variétés.

10.15 à 10.30 a.m.

Présentation de Roméo Mousseau
Syntonise bien... qui syntonise ces quarts d'heure de DUPUIS FRERES LIMITEE

LES NOUVELLES A CHLP

MATIN

8 h. 55 à 9 h. 00—
Bulletins d'Informations
9 h. 30 à 9 h. 45—
Radio-Journal

APRES-MIDI

1 h. 00 à 1 h. 10—
Radio-Journal

LUNDI 9 h. à 9.30 h. p.m.

"Conflits Intimes"

Une émission formant un tout complet, et qui incorpore de l'intrigue, de l'émotion, entrecoupée, ici et là, d'une petite note humoristique.
Le service des programmes du poste CHLP
Réalisation: Henri Leduc.

C - H - L - P

Une émission qu'il vous faut capter

"Les Levers de Rideaux"

Le jeudi de chaque semaine
8 h. 30 à 9 h. p.m.
Réalisateur: Henri Leduc

SOIR

6 h. 00 à 6 h. 15—
Radio-Journal
7 h. 55 à 8 h. 00—
Nouvelle-Eclair
7 h. 58 à 8 h. 00 (Dimanche)
Bulletins d'Information
10 h. 15 à 10 h. 30—
Tous les jours
Le lundi et le jeudi soir de 8 h. 15 à 8 h. 30

"TEMPS PRESENTS"

commentaires sur l'actualité par E. LETELLIER de Saint-Just

L'HEURE FAMILIALE
une agglomération de vos chansons et mélodies préférées présentée, à l'heure du souper, par
ROYAL BROADCASTING
du lundi au vendredi 7 h. à 7 h. 30.

CHLP

La Patrie — 250 WATTS — 1490 KILOCYCLES

LE POSTE FRANÇAIS QUE LE MONDE ECOUTE

Mardi, 9 juillet

2:00 P.M. CHLP: Boyd Rayburn et orchestre. CKAC: Capsules mélodiques. CFCF: Concert CBF: Et puis Après. CJAD: Nouvelles.
2:05 P.M. CJAD: Music Hall.
2:15 P.M. CHLP: On veut savoir. CKAC: Récital de piano. CFCF: Ethel & Albert. CBF: Intermède. CBM: "Lucy Linton's Stories From Life".
2:30 P.M. CHLP: Matinée Melodies. CFCF: George's Wife. CBF: Lettre à une comédienne. CBM: Curtain Echoes.
2:45 P.M. CKAC: Nouvelles. CFCF: Matinée. CBF: Chansonnettes.
2:50 P.M. CKAC: Nouvelles féminines.
2:55 P.M. CKAC: Cancans d'Hollywood.
3:00 P.M. CHLP: Music in Modern Mood. CKAC: Discothèque. CFCF: Al Pearce Show. CBF: Le music hall. CBM: Life can be beautiful.
3:05 P.M. CJAD: Music Hall.
3:15 P.M. CBM: "Ma Perkins".
3:30 P.M. CHLP: Emission consacrée aux malades. CFCF: Ladies be Seated. CBF: Les amis de l'art. CBM: Papper Young Family. CJAD: Rhythmaires & Mel-O-Aires.
3:45 P.M. CFCF: Orchestre. CBM: Right to Happiness. CJAD: Voix du souvenir.
4:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Meet the Band. CKAC: Les événements sociaux. CFCF: Jack Berch Show. CBM: Revue des chansons à succès. CJAD: Nouvelles.
4:05 P.M. CJAD: Club 800.
4:15 P.M. CFCF: Valses. CBM: Nouvelles pour la femme canadienne.
4:18 P.M. CBM: Etheiwyn Hobbes.
4:20 P.M. CKAC: Orchestre de concert.
4:30 P.M. CHLP: Le catalogue musical. CKAC: Variétés du crépuscule. CFCF: Our Singing Land. CBF: Musique de jazz. CBM: Thé dansant.
4:45 P.M. CKAC: Les nouvelles. CFCF: Distinguished Service. CBF: Les artistes de demain. CBM: Les artistes de demain.
4:55 P.M. CKAC: Nos chanteurs canadiens.
5:00 P.M. CHLP: L'heure précise et le thé dansant. CKAC: Musique Sud-Américaine. CFCF: Musicale. CBF: Les plus beaux disques. CBM: Musique classique.
5:05 P.M. CKAC: Musique Sud-Américaine.
5:15 P.M. CKAC: Pierre et Pierrette. CFCF: Dick Tracy. CBM: Intermède.
5:28 P.M. CHLP: CHLP ce soir.
5:30 P.M. CHLP: Radio-spécial. CKAC: Apéritif musical. CFCF: Jack Armstrong. CBF: Musique légère. CBM: La boîte à musique. CJAD: Au bal. CFCF: Gospel Singer. CBF: Chansonnettes. CBM: La boîte à musique.
5:45 P.M. CKAC: Zéphirin. CFCF: Gospel Singer. CBF: En parcourant l'horaire. CBM: La boîte à musique.
5:45 P.M. CKAC: Zéphirin. CFCF: Gospel Singer. CBF: En parcourant l'horaire. CBM: Programme musical.
5:55 P.M. CBF: Chansons.
6:00 P.M. CHLP: L'heure précise et radio-journal. CKAC: Deux pianos. CFCF: Sérénade. CBF: Yvan l'Intrépide. CBM: Intermède. CJAD: Nouvelles.
6:05 P.M. CJAD: Au bal.
6:15 P.M. CHLP: Méli-Mélo. CKAC: Rythmes Latins. CFCF: Nouvelles, éclairs. CBF: Radio-journal. CBM: Radio-Journal.
6:20 P.M. CKAC: Quoi de nouveau.
6:25 P.M. CKAC: Variétés musicales. CFCF: Ce soir. CBF: Chronique sportive. CBM: Sport.
6:30 P.M. CHLP: Radio-annuaire. CKAC Forum des sports. CFCF: Sportscast. CBF: Et puis après. CBM: Sérénade. CJAD: Nouvelles.
6.40 P.M. CKAC: La pièce du jour.
6:45 P.M. CKAC: Les nouvelles de chez-nous. CFCF: Band of the Day. CBF: Intermède. CBM: Nouvelles et commentaires de la BBC. CJAD: Au bal.
7:00 P.M. CHLP: L'heure précise et l'heure familiale. CKAC: Au Music Hall. CFCF: Chansons. CBF: Pour le dîner. CBM: Jack Allison et ses invités. CJAD: Nouvelles.
7:05 P.M. CJAD: Au bal.
7:15 P.M. CFCF: Lum and Abner. CBF: Métropole. CBM: Le trio Toronto.
7:30 P.M. CHLP: Les coronettes. CKAC: Waiting for Clayton. CFCF: L'oncle Troy. CBF: A ceux qui reviennent. CBM: Pour l'auditeur.
7:45 P.M. CHLP: L'oncle Troy. CKAC: Symphonie en couleur. CFCF: Orchestre. CBM: Causerie. CJAD: So the Story Goes.
7:50 P.M. CJAD: Sports.
7:55 P.M. CHLP: Nouvelles-éclairs.
8:00 P.M. CHLP: L'heure précise. — La Métairie Rancourt. CKAC: Théâtre des vedettes. CFCF: The Continentals. CBF: Les secrets du Dr Morhanges. CBM: A annoncer. CJAD: Nouvelles.
8:05 P.M. CJAD: Hollywood.
8:15 P.M. CHLP: Orchestre. CJAD: T.B.A. CFCF: The O'Neills.
8:30 P.M. CHLP: Album du souvenir. CKAC: Théâtre de la romance. CFCF: Money Maker. CBF: L'octuor "Higgins". CBM: L'octuor "Higgins".
8:20 P.M. CHLP: Orchestre.
8:55 P.M. CKAC: Choses du temps.
9:00 P.M. CHLP: Rhythmic Age. CKAC: Ma tendre moitié. CFCF: Concert symphonique. CBF: Les Concerts symphoniques. CBM: A annoncer. CJAD: Nouvelles.
9:05 P.M. CJAD: Concert Hall.
9:30 P.M. CHLP: Ensemble à corde Standard. CKAC: Chansons. CBM: Fibber McGee & Molly.
9:45 P.M. CKAC: Danse. CFCF: Continental Quartette. CJAD: Light at Eventide.
10:00 P.M. CHLP: L'heure précise. — Orchestre. CKAC: Night Life. CFCF Man Called X. CBF: Radio-Journal. CBM: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
10:02 P.M. CJAD: Symphonic Swing.
10:15 P.M. CHLP: Nouvelles. CBF: Langue ou patois. CBM: Revue de l'actualité.
10:30 P.M. CBF: Récital d'orgues.
10:30 P.M. CHLP: Valses. CKAC: Orgue. CFCF: The Better Half. CBF: Airs populaires. CBM: Airs populaires. CJAD: News.
10:45 P.M. CFCF: Never Forget. CJAD: Sincerely Yours.
10:55 P.M. CKAC: Vox Populi.
11:00 P.M. CHLP: L'heure précise et musique sur demande. CKAC: Bonsoir les sportifs. CFCF: Nouvelles. CBF: Musique de jazz. Black House.
11:05 P.M. CJAD: Sports Final.
11:10 P.M. CBF: Musique légère.
11:15 P.M. CKAC: Nouvelles. CFCF: Relax. CJAD: Midnight Express.
11:25 P.M. Vox Populi.
11:28 P.M. CBF: Nouvelles.
11:30 P.M. CHLP: L'heure précise et fin des émissions. CKAC: Orchestre. CFCF: Gems of Thought. CBF: Orchestre: CBM: Orchestre à cordes.
12:00 A.M. CKAC: Nouvelles. CFCF: Nouvelles. CBF: Fin des émissions. CBM: Nouvelles. Fin des émissions. CJAD: Nouvelles.
12:05 A.M. CKAC: Buffalo Presents.
12:30 A.M. CKAC: Orchestre.
12:55 A.M. CFCF: Nouvelles et fermeture.
1:00 A.M. CKAC: Nouvelles et fermeture.

Mercredi, 10 juillet

6:25 A.M. CKAC: Nouvelles.
6:30 A.M. CKAC: Réveil provincial. CJAD: Réveil.
6:45 A.M. CJAD: Sacred Heart Program.
7:00 A.M. CKAC: L'écho des Prairies. CBF: L'opéra de quat'sous. CBM: L'heure du réveil. CJAD: Nouvelles.
7:05 A.M. CJAD: Horloge musicale.
7:20 A.M. CKAC: Pot-pourri matinal.
7:30 A.M. CFCF: Nouvelles. CBM: Nouvelles et intermède.
7:35 A.M. CKAC: Intermède. L'heure du Réveil.
7:39 A.M. CKAC: Orgue.
7:44 A.M. CKAC: Quart d'heure de l'Oratoire.
8:00 A.M. CKAC: Premières nouvelles. CBF: Nouvelles. CBM: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
8:10 A.M. CKAC: L'heure Nabob. CJAD: Horloge musicale.
8:15 A.M. CHLP: Ouverture — Nouvelles Sommaire. CKAC: Bulletin des sports. CBF: Elévation matutinale. CBM: Prières.
8:20 A.M. CKAC: Déjeuner musical.
8:30 A.M. CHLP: Le déjeuner musical. CFCF: Top of the Morning. CBF: Mélodies. CBM: Marches en musique.
8:55 A.M. CHLP: Bulletins d'informations CBF: Nouvelles de la BBC.
9:00 A.M. CHLP: L'heure précise. Mascarade musicale. CKAC: Nouvelles mondiales. CFCF: Breakfast Club. CBF: Pot pourri musical. CBM: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
9:05 A.M. CBF: Pot-pourri musical. CBM: Honeymoon in New-York. CJAD: Hit Parade.
9:10 A.M. CKAC: Valse.
9:15 A.M. CKAC: Sans tambour ni trompette.
9:25 A.M. CKAC: Mélodie vedette.
9:30 A.M. CHLP: L'heure précise. Radio-journal. CKAC: La caravane du rire. CBF: Du soleil aux fenêtres. CBM: Les classiques de la musique.
9:45 A.M. CHLP: Au bal musette. CBF: Programme musical. CBM: De la musique en travaillant.
10:00 A.M. CHLP: L'heure précise. Orchestre. CKAC: Radio-Variétés. CFCF: Nouvelles. CBF: Sur nos ondes. CBM: Musique militaire. CJAD: Nouvelles.
10:05 A.M. CJAD: Au bal.
10:15 A.M. CHLP: Musique pour tous. CFCF: Life can be beautiful. CBF: Courrier-confidences.
10:30 A.M. CHLP: Radio-information. CKAC: Chansonnettes françaises. CFCF: Hollywood. CBF: Intermède.
10:35 A.M. CBM: Intermède de piano.
10:45 A.M. CKAC: Casa Loma Time. CFCF: Listening Post. CBF: Intermède. CBM: Concert.
11:00 A.M. CHLP: L'heure précise. — L'orchestre Henry Hall. CKAC: Le coffret musical. CFCF: Sérénade du matin. CBF: Quelles nouvelles. CBM: Musique de jazz. CJAD: Nouvelles.
11:05 A.M. CJAD: Salle de bal.
11:15 A.M. CHLP: Orchestre. CFCF: Tello Test Quiz CBF: Métairie Rancourt. CBM: Grande Soeur.
11:30 A.M. CHLP: The Polka Dots. CKAC: Chansons à vendre. CFCF: Le monde des femmes. CBM: Programme musical. CJAD: Gay Ninety.
11:45 A.M. CHLP: L'orchestre Eddie Oliver. CBM: Conseils aux consommateurs. CJAD: Chansons.
11:50 A.M. CFCF: Nouvelles.
12:00 P.M. CHLP: L'Heure précise.
12:00 P.M.: CHLP: L'heure féminine. CKAC: Nouvelles de midi. CFCF: Drama of Life. CBF: Jeunesse dorée. CBM: Nouvelles de la BBC. CJAD: Nouvelles.
12:05 P.M. CJAD: Just Relax.
12:10 P.M. CKAC: Température et pronostics.
12:15 P.M. CKAC: Radio-avicole. CBF: Rue Principale. CBM: The Road of Life. CJAD: Hits.
12:30 P.M. CKAC: Quelles nouvelles. CFCF: Studio. CBF: Coeur atout. CBM: Quatuor. CJAD: Nouvelles.
12:45 P.M. CKAC: Histoires d'amour. CFCF: Truth and Fiction. CBF: Vie de Famille. CBM: Radio-Journal. CJAD: Rhythmaires.
12:59 P.M. CBF et CBM: Signal horaire de l'observatoire d'Ottawa.
1:00 P.M. CHLP: Radio-Journal. CKAC: Betty Bee-Hive. CFCF: Bulletins. CBF: Radio-Journal. CBM: A annoncer. CJAD: Nouvelles.
1:05 P.M. CJAD: Pops Concert.
1:10 P.M. CHLP: Heure Féminine. CBF: Chansons.
1:15 P.M. CKAC: Rêverie musicale. CFCF: Constance Bennett. CBF: Tante Lucie.
1:25 P.M. CBF: Vos disques préférés.
1:30 P.M. CHLP: Heure précise Tavannes — Heure Féminine. CKAC: Les plus belles valses. CFCF: But Not Forgotten. CBF: Le Réveil Rural. CBM: A Miss and a Male.
1:45 P.M. CKAC: Métairie Rancourt. CFCF: Our Singing Land. CBM: La ferme et ses produits. CJAD: Way of Gratitude.
2:00 P.M. CHLP: Trio Fox Schirmer. CKAC: Capsules mélodiques. CFCF: Orchestre. CBF: Et puis après. CJAD: Nouvelles.
2:05 P.M. CJAD: Music Hall.
2:15 P.M. CHLP: John Howard King Band. CKAC: Récital de chant. CBF: La voix des castors. CBM: Stories from life.
2:20 P.M. CBF: Intermède.
2:30 P.M. CHLP: Orchestre Albert Sandler. CKAC: Un peu de tout. CFCF: George's Wife. CBF: Lettre à la Canadienne. CBM: La voix des castors.
2:35 P.M. CBM: Intermède.
2:45 P.M. CKAC: Nouvelles de l'heure. CFCF: Time Views with News. CBF: Moulin de la chanson.
2:50 P.M. CKAC: Le journal féminin.
2:55 P.M. CKAC: Cancans d'Hollywood.
3:00 P.M. CHLP: Opera. CKAC: Aventures dans la discothèque. CFCF: Al Pierce Show. CBF: Le Music-Hall. CBM: Life can be Beautiful. CJAD: Nouvelles.
3:05 P.M. CJAD: Music Hall.
3:15 P.M. CBM: Sketch. Ma Perkins.
3:30 P.M. CFCF: Ladies be Seated. CBF: Chefs-d'oeuvre de la musique. CBM: Sketch: Pepper Young's Family. CJAD: Rythmaire and Mel-O-Aires.
3:45 P.M. CFCF: Orchestre. CBM: Right to Happiness. CJAD: Voix du souvenir.
4:00 P.M. CHLP: Heure précise. — Meet the Band. CKAC: Les événements sociaux. CFCF: Jack Berch Show. CBF: Forum. CBM: Revue des chansons à succès.
4:05 P.M. CJAD: Club 800.
4:15 P.M. CFCF: The Fitzgerald. CBF: La vie des quatre. CBM: Nouvelles.
4:18 P.M. CBM: Causerie.
4:20 P.M. CKAC: Orchestre de concert.
4:30 P.M. CHLP: Catalogue musical. CKAC: Variétés du crépuscule. CFCF: Time for Women. CBF: Musique de jazz. CBM: Thé dansant.
4:45 P.M. CKAC: Les nouvelles. CFCF: For Distinguished Service. CBF: Orchestre à cordes. CBM: Orchestre à cordes.
4:55 P.M. CKAC: Musicale.
5:00 P.M. CHLP: Heure précise — Thé dansant. CKAC: Orchestre. CFCF: Les beaux disques. CBM: Musique classique. CJAD: Nouvelles.
5:05 P.M. CJAD: Studio. CKAC: Orchestre.
5:10 P.M. CKAC: Lise Marois.
5:15 P.M. CKAC: Pierre et Pierrette. CFCF: Dick Tracy. CBM: Intermède.
5:28 P.M. CHLP: CHLP ce soir.
5:30 P.M. CHLP: Radio-spécial. CKAC: Apéritif musical. CFCF: Indian Trails. CBF: Musique légère. CBM: "Over the Rainbow". CJAD: Au bal.
5:45 P.M. CKAC: Zéphirin. CFCF: Your Gospel Singer. CBF: Chansonnettes. CBM: Programme musical.
5:55 P.M. CBF: Chansons.
6:00 P.M. CHLP: Heure précise—Radio spécial. CKAC: Orchestre. CFCF: Town Crier. CBF: Yvan l'Intrépide. CBM: Chronique sur les programmes. CJAD: Nouvelles.
6:05 P.M. CJAD: Au bal.
6:15 P.M. CHLP: Méli-mélo. CKAC: Rythmes latins. CFCF: Nouvelles. CBF: Radio-Joural. CBM: Radio-Journal.
6:20 P.M. CKAC: Quoi de nouveau?
6:25 P.M. CKAC: Variétés musicales. CFCF: What's Hapenning Tonight? CBF: Chronique sportive. CBM: Chronique sportive.
6:30 P.M. CHLP: Radio-annuaire. CKAC: Forum des sports. CFCF: Sportscast. CBF: Chansonnettes. CBM: Sérénade. CJAD: Nouvelles.
6:40 P.M. CKAC: La pièce du jour.
6:45 P.M. CKAC: Nouvelles de chez-nous. CFCF: Relax. CBF: L'hon. Thibaudeau-Rinfret. CBM: Nouvelles et commentaires. CJAD: Au bal.
6:50 P.M. CHLP: Chansonnettes. CBF: Intermède.
6:55 P.M. CHLP: Tangos.
7:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Heure familiale. CKAC: Au Music Hall. CFCF: Chansons. CBF: Pour le dîner. CBM: Programme de Toronto. CJAD: Nouvelles.
7:05 P.M. CFCF: Musique pour vous. CJAD: Au bal.
7:15 P.M. CFCF: Lum and Abner. CBF: Métropole. CBM: Ensemble musical.
7:30 P.M. Spike Jones et orchestre. CKAC: Moi, j'ai dit ça? CFCF: Uncle Troy. CBF: A annoncer. CBM: Happy & Glorius. CJAD: Singing Sam.
7:45 P.M. CHLP: Oncle Troy. CKAC: Nouvelles, chansonnettes françaises. CFCF: Orchestre. CBF: La fiancée du Commando.
7:55 P.M. CHLP: Nouvelle-éclair.
8:00 P.M. CHLP: L'Heure précise.
7:59 P.M. CJAD: Sports.
8:00 P.M. CHLP: La Métairie Rancourt. CKAC: Jean Rivard, défricheur. CFCF: Récital d'orgue et de violon. CBF: Orchestre. CBM: Orchestre. CJAD: Light at Eventide.
8:05 P.M. CJAD: Radio French Course.
8:15 P.M. CHLP: Duettistes Morton & Kaye. CKAC: Causerie politique.
8:30 P.M. CHLP: Musique par Sweeten. CKAC: Leblanc, détective. CFCF: Theatre Trail. CBF: A annoncer. CBM: Emission politique: Le parti progressiste-conservateur.
8:45 P.M. CBM: A la mémoire de Frédéric Niven.
8:55 P.M. CKAC: Choses du temps.
9:00 P.M. CHLP: Mysteria. CKAC: Musique à la carte. CFCF: Green Hornet. CBF: Orchestre. CBM: Orchestre. CJAD: Nouvelles.
9:05 P.M. CJAD: Victor Album.
9:30 P.M. CHLP: La boîte à musique. CKAC: A annoncer. CFCF: Fun Parade. CBF: Grand congé. CBM: Emission pour les vétérans.
9:45 P.M. CJAD: Light at Eventide.

CHLP, mercredi 10 juillet

LA «PATRIE»
(201.3 mètres) — (1490 kil.)

8 h. 15—Ouverture — Nouvelles — Sommaire.
8 h. 30—Le déjeuner musical.
8 h. 55—Bulletins d'informations.
9 h. 00—L'heure précise.
9 h. 00—Mascarade musicale. — (General Broadcasting Co.)
9 h. 30—L'heure précise.
9 h. 30—Radio-Journal.
9 h. 45—Au bal musette.
10 h. 00—L'heure précise.
10 h. 00—Hollywood Am. Legion Band. (United Advertisers Agency).
10 h. 15—Musique pour tous — (Dupuis Frères Ltée).
10 h. 30—Radio-Information — (General Broadcasting Co.)
11 h. 00—L'heure précise.
11 h. 00—L'orchestre Henry Hall — (United Advertisers Agency).
11 h. 15—Orchestre Paul Martin.
11 h. 25—Votre morceau préféré. — (La Corsetière du Nord).
11 h. 30—The Polka Dots.
11 h. 45—L'orchestre Eddy Oliver.
12 h. 00—L'heure précise.
12 h. 00—L'heure féminine.
1 h. 00—Radio-Journal — (Boulangerie Provinciale).
1 h. 10—L'heure féminine.
1 h. 30—L'heure précise. (Montre Tavannes).
1 h. 30—L'heure féminine.
2 h. 00—Le trio Joe. Schirmer.
2 h. 15—John Howard King Band.
2 h. 30—L'orchestre Albert Sandler.
3 h. 00—L'heure de l'opéra.
3 h. 00—L'heure précise.
4 h. 00—Meet the Band.
4 h. 30—Le catalogue musical — (General Broadcasting Co.)
5 h. 00—L'heure précise.
5 h. 00—Le thé dansant.
5 h. 28—CHLP ce soir.
5 h. 30—Radio-spécial — (General Broadcasting Co.)
6 h. 00—L'heure précise.
6 h. 00—Radio-Journal.
6 h. 15—Méli-Mélo.
6 h. 30—L'heure précise.
6 h. 30—Radio-annuaire.
6 h. 50—Chansonnettes—Le Roi du Chien Chaud.
6 h. 55—Songs par "Canaros".
7 h. 00—L'heure précise.
7 h. 00—L'heure familiale. — (Royal Broadcasting Co.)
7 h. 30—Spike Jones & City Slickers.
7 h. 45—Oncle Troy — (Buanderie Troy).
7 h. 55—Nouvelle-Eclair.
8 h. 00—L'heure précise.
8 h. 00—La Métairie Rancourt — (Commission des prix et du commerce en temps de guerre).
8 h. 15—Les duettistes Morton & Kaye.
8 h. 30—Musique par Sweeten.
9 h. 00—Mystéria.
9 h. 30—La boîte à musique.
10 h. 00—L'heure précise.
10 h. 00—Orchestre Carl Ravazza
10 h. 15—Nouvelles.
10 h. 30—L'heure de la danse — Orchestre Carlos Molina.
11 h. 00—L'heure précise.
11 h. 00—L'heure précise.
11 h. 00—Musique sur demande.
11 h. 30—L'heure précise. — Fin de l'émission.

GRANDS ET PETITS
ECOUTEZ CE SOIR ET TOUS LES SOIRS
AU POSTE C.H.L.P.
de 7 h. 45 à 7 h. 55
L'ONCLE TROY

CBF

MERCREDI, 10 JUILLET
8.45 à 9.00 p.m.

Me IVAN SABOURIN C. R.

Le parti PROGRESSISTE-CONSERVATEUR

Chicoutimi CBJ | Québec CBV | Ste-Anne de la Pocatière CHGB | Rimouski CJBR
New Carlisle CHNC | Rouyn CKRN | Val D'Or CKVD | Amos CHAD | Hull CKCH

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

«Le Lac Enchanté» de Liadov au concert d'été au Chalet

Freider Weissmann, qui dirigera au Chalet de la Montagne, ce soir, le 3e concert de la série de 8 concerts d'été, a inscrit au programme de la musique espagnole, et italienne, de l'époque de la renaissance.

En plus de la 4e Symphonie de Tchaikowsky,il dirigera une légende pour orchestre, intitulée Le Lac Enchanté, de Liadov.

Liadov, un élève de Rimsky-Korsakov, a écrit lui-même les notes au programme en marge de cette oeuvre : "Un lac reflétant à sa surface les arbres de la forêt russe et abritant dans ses eaux profondes les nymphes qui jouent un rôle important dans les légendes russes".

L'oeuvre espagnole est un extrait de la suite Iberia, d'Albeniz, cette suite fut écrite pour piano et terminée juste avant sa mort en 1909. Une collection de ces pièces a été orchestrée plus tard par le disciple d'Albeniz, Enrique Fernandez Arbos.

Monsieur Weissmann a choisi Triana, parmi les cinq pièces de la suite Iberia.

Aussi une transcription par Hans Kindler, chef du National Symphony Orchestra de Washington, de la Toccate de Girolamo Frescobaldi. On entendra également au concert de ce soir, l'ouverture du Gypsy Baron de Johann Strauss.

LE SOUVENIR DE RÉGNIER

PARIS.—Continuateur de Mallarmé, de Verlaine, de Laforgue, Henri de Régnier a été le dernier des grands symbolistes. Il était né le 28 décembre 1864, à Honfleur. Son père, inspecteur des douanes avait été un camarade de Flaubert.

Il était venu jeune à Paris où, à dix ans, il entrait au collège Stanislas et obtenait de belles récompenses au concours général. Bachelier en 1883, il s'inscrivit à l'école de droit en se préparant mollement à la carrière diplomatique. Ses premiers vers publiés dans la revue "Lutèce" parurent dans une plaquette intitulée: "Les lendemains". Ces ébauches attestaient avant tout l'influence des parnassiens Sully Prudhomme et François Coppée. Dans son second recueil "Apaisements", on sent que la découverte de Baudelaire a eu sur le jeune homme une influence décisive. En 1885, il devint le familier des salons de Mallarmé et de Hérédia. Grâce aux disciplines conjugées de maîtres si différents, il s'achemine vers une manière bien particulière dans sa troisième oeuvre: "Sètes" qui le rapproche un peu des préraphaélites anglais.

Cet ouvrage fut bientôt suivi "d'Episodes". Les poèmes purement symbolistes apparaissent dans "Tel qu'en un songe", suite ininterrompue de méditations et de paysages psychologiques. Henri de Régnier avait épousé en 1894, Marie de Hérédia, seconde fille de l'auteur des "Trophées". Elle donnait à la "Revue des Deux Mondes", sous le pseudonyme de Gérard d'Houville des poèmes étonnants de fraîcheur.

INDEPENDANT

A cette période heureuse de sa vie, le poète se détacha quelque peu de l'atmosphère baudelairienne. Il écrivit alors son premier roman: "La double maîtresse", qui succédait aux allégories précieuses des "Contes à soi-même". Une évolution similaire se dessine dans sa poésie quand il modèle: "Les médailles d'argile", inspirées surtout de thèmes empruntés à la mythologie gréco-latine et dédiées, à la mémoire d'André Chénier. Le poète avait alors une souveraine maîtrise du vers traditionnel: "Flamma tenax", publié après la soixantaine, il ne cessera pas de faire entendre ses mélodies d'allure tantôt sévère et tantôt alanguie.

Dans l'oeuvre de Henri de Régnier, quatre recueils sont inséparables: "La cité des eaux", "La sandale ailée", "Le miroir des heures", "Vestigia flammae", parus entre 1902 et 1921.

Légères ou majestueuses, parfois suaves, les strophes s'enchaînent aux strophes dans une pensée dont le mouvement reste tributaire de la phrase harmonique.

En l'élisant en 1910, l'Académie Française couronna le prince des poètes symbolistes. Il reste une des plus hautes incarnations du lyrisme français.

Joséphine Baker malade à Rabat

PARIS, 9. — (Reuter) — Joséphine Baker, âgée de 39 ans, l'idole de Paris à l'époque où elle était la chanteuse-étoile des Folies-Bergères, est gravement malade à Rabat, Maroc, après une tournée de chant en Europe.

Mlle Baker, originaire de Saint-Louis, aux Etats-Unis, fit sa première apparition sur la scène à l'âge de huit ans, dans un cabaret de Harlem, à New-York. Par la suite, vers 1920, elle gagna $3,000 par semaine aux Folies-Bergères.

En octobre 1942, elle passa pour morte dans la pauvreté au Portugal, mais on découvrit plus tard qu'elle était convalescente dans un hôpital de Casablanca.

Vers la fin de la guerre, elle regagna sa popularité en chantant pour les troupes dans toute l'Europe. Elle faisait partie de l'armée auxiliaire féminine française, avec le grade de sous-lieutenant.

Concert populaire

Le choeur de France, que dirige M. José Delaquerrière, se trouve au programme du deuxième concert populaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, demain, au kiosque à musique des jardins Lafontaine. M. Delaquerrière se fera entendre lui-même dans quelques pièces de son répertoire à la suite de Mlle Suzanne Labossière, soprano.

Le président de l'Alliance catholique des professeurs de Montréal, M. Léo Guindon, agira comme président d'honneur et prononcera quelques mots. M. Paul Guertin, directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, présentera M. Guindon, qui portera la parole au milieu du concert.

M. Ernest Michaud invitera encore une fois la foule à chanter avec lui les airs les mieux aimés de notre folklore. L'amplification sonore permet aux auditeurs qui ont pris place aux bancs les plus reculés de bien entendre chanteurs et orateurs.

La rue Chatham à Boston est numérotée de bas en haut d'un côté de la rue, et de haut en bas de l'autre côté. C'est très amusant pour les facteurs.



L'abbé CHARLES-EMILE GADBOIS, propagandiste de la Bonne Chanson, dirigera la foule dans les deux chansons "Le Petit Mousse" (ou "Filez, Filez ô Mon Navire") et "A la Claire Fontaine", dimanche soir au Stadium de la rue Delorimier, à l'occasion du festival des fanfares de la province. Au programme également: le Choeur de France, sous la direction de José Delaquerrière.

Grace Moore francophile

GRACE MOORE, la célèbre prima donna qui chantera le rôle de Mimi de l'opéra "La Bohème", de Puccini, que la Société des Festivals de Montréal présentera au Stade Molson demain soir, exprimait dernièrement sa grande joie d'avoir réussi à organiser aux Etats-Unis un groupe de musiciens assemblés sous le nom de "Committee of Musicians for Franco-American Friendship". Le but de cette organisation est d'encourager les relations musicales entre son pays et la France à laquelle tous nous devons tant. Déjà l'Angleterre et les autres pays d'Europe qui ont eu moins à souffrir des effets de la guerre ont tendu la main à la France pour lui aider à retrouver la gloire culturelle dont elle a toujours rayonné. Et Grace Moore ajoute que le département d'Etat américain lui a promis toute l'assistance nécessaire.

Lawrence Tibbett a été élu président de cette organisation et John Brownlee, Robert Casadesus, Emil Cooper, Lily Djanel, que la Société des Festivals a invitée à venir chanter le rôle de Carmen le 7 août prochain, Jenny Tourel, Martial Singher, Lily Pons, Albert Spalding, Marian Anderson Zino Francescatti et Aaron Copland seconderont Madame Moore dans l'admirable tâche qu'elle s'est assignée.

Un concert bénéfice au profit de ce mouvement aura lieu à Carnegie Hall à New York dès le retour de Madame Moore de sa troisième tournée en Europe qu'elle entreprend immédiatement après son engagement à Montréal dans l'opéra "La Bohème" au Stade Molson.

MAINTENANT
JACQUES LABRECQUE
fameux chanteur canadien français, étoile de Radio-Canada.
avec LULU BATES
étoile de la radio américaine et une brillante revue.
Toujours frais au climatisé.
Esquire LA.6700 1224 STANLEY

L'horaire du film

AU SAINT-DENIS : "Le Mystère Saint-Val" à 12.10, 3.20, 6.35 et 9 50; aussi "Le Voyageur sans Bagage" à 1.55, 5.10 et 8.25.

PALACE. — "Postman Always Rings Twice", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.30, 9.45.

CAPITOL. — "A Night in Paradise", 10.00, 12.25, 2.50, 5.15, 7.40, 10.05.

PRINCESS. — 'Cinderella Jones" 11.30, 1.50, 4.35, 7.20, 10.00; **"Phantom Thief,** 10.00, 12.40, 3.25, 6.10, 8.50.

ORPHEUM. — "Cafe Metropole", 10.00, 12.25, 2.50, 5.10, 7.35, 10.00.

IMPERIAL. — "A Yank in London", 12.30, 3.30, 6.35, 9.40; **"Johnny Comes Flying Home"**, 11.20, 2.25, 5.30, 8.35.

Cinéma de Paris. — "La fille du puisatier", 12.00, 2.50, 5.50 et 8.50.

Bernard Heinze vient au Canada

OTTAWA, 9. — (P.C.) — Bernard Heinze, chef d'orchestre australien bien connu, arrivera au Canada en décembre prochain pour diriger une série de concerts à la radio d'une durée de quatre mois. Il est également possible que M. Heinze fasse une tournée de concerts à travers le Canada comme chef invité des orchestres de Vancouver et de Toronto et de l'Orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal.

VIENNA GRILL
1964 est, Ste-Catherine
AMherst 6191

présente
JEAN PAUL
et son orchestre
★ "SONIA" de "Chez Paree" de Chicago
★ LEO RIVET maître de cérémonie
★ HECTOR PELLERIN chanteur
★ LES HOBBY HORSES ainsi que les Viennettes
★ ET AUTRES BONS NUMEROS
Ne manquez pas la revue de 8 h. 30 p.m. le samedi soir
2 représentations tous les soirs 8 h. 30 et 10 h. 45 p.m.

★ RYTHM KINGS
LES FAMEUX DANSEURS DE COULEUR directement du club "Zanzibar"
★ FRED and LUCILE
"les stylistes" de la danse dans leur unique numéro sud-américain
★ "The Floryne Newbar"
notre nouvelle troupe de ballerines
Plusieurs excellents numéros directement de New-York, avec l'orchestre de LEN HOWARD
VAL D'OR
WILFRID BRETON, Manager
R. COUSINEAU et V. COTRONI, prop.
— SAMEDI —
1ère représentation à 9 h. 00 p.m.
2ème représentation à 11 h. 15 p.m.
— LUNDI MATIN —
2 spectacles de nuit à 12 h. 10 a.m. et 2 h. 30 a.m.
— LA SEMAINE —
2 spectacles en soirée le premier à 11 h. 30 p.m.
1417 ST-LAURENT, au nord de Ste-Catherine — LA. 3520

Concerts Campbell

Il y aura ce soir concerts gratuits dans nos parcs, si la température le permet, grâce au fonds laissé à cette fin par feu Me C. S. Campbell, C. R., fonds qu'administre le Royal Trust. Au Parc Lafontaine, concert par la musique militaire du Royal Montreal Regiment, et au Parc Jarry, concert par la musique "Montreal Citadel" de l'Armée du Salut.

LORETTA YOUNG
TYRONE POWER
ADOLPHE MENJOU
dans "CAFE METROPOLE"
MAINTENANT
Orpheum

CAPITOL A l'affiche
MERLE OBERON
'NIGHT IN PARADISE'

PRINCESS A l'affiche
"Cinderella Jones"
— aussi —
"The Phantom Thief"

LOEWS 2e semaine
BING CROSBY
BOB HOPE
"ROAD TO UTOPIA"

PALACE A l'affiche
LANA TURNER
"The Postman Always Rings Twice"

IMPERIAL A l'affiche
"A Yank In London"
— aussi —
"Johnny Comes Flying Home"

ST-DENIS A l'affiche
FERNANDEL dans
"Le Mystère Saint-Val"
— aussi —
Le Voyageur sans bagage

Montréal balaie toute la série

Les Royaux remportent aussi la dernière joute contre les Leafs, qui la contestent sous protêt

Durrett frappe trois coups de deux buts

(par Phil SEGUIN)

Les lanceurs des Royaux continuent d'avoir l'air invincibles contre les faibles frappeurs de Toronto et hier soir c'est Steve Nagy, qui, à son tour, a tenu les Maple Leafs en respect, tandis que les Royaux, quoique n'ayant pas trop de succès contre Dwight Simonds, ont réussi à compter assez de points pour s'assurer une victoire 4-2, leur sixième de suite si on excepte une partie nulle samedi à Toronto.

Une foule de 2,654 amateurs a vu les Royaux s'assurer leur triomphe, qui porte leur avance en première place de la ligue Internationale à 10½ parties, comme Syracuse a encaissé une autre défaite hier soir, à Newark.



Red Durrett

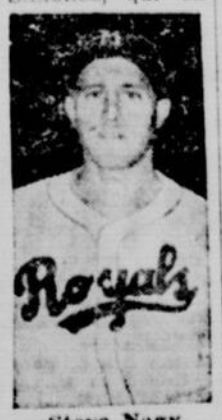
Un ralliement de deux points à la huitième manche a brisé une égalité 2-2, qui durait depuis la première, pour donner la victoire aux Royaux, mais le triomphe n'est pas encore tout à fait officiel. Le gérant Bill Norman, des Leafs, a continué la partie sous protêt après une décision de l'arbitre Bill Tobin, qui a été suivie du ralliement décisif.

"Le président Frank Shaughnessy rendra sa décision au sujet du protêt après avoir reçu un avis par écrit de Norman, et les rapports des arbitres. A notre avis, Norman ne gagnera pas son point, car, il a protesté contre une décision de jugement de la part de l'arbitre, et un protêt ne peut être alloué que lorsqu'il s'agit d'une fausse interprétation des règlements.

Voici ce qui est arrivé: Après un retrait à la huitième manche, Les Burge a frappé un long coup vers la clôture du champ centre. Cot Deal a couru une cinquantaine de pieds ,et il a saisi la balle tout près de la grille devant la tour des électeurs, au champ droit. Deal s'est frappé sur la grille un instant plus tard, il a échappé la balle, et Burge a été sauf au deuxième but. Norman a protesté, prétendant que Deal avait gardé la balle assez longtemps pour s'assurer un retrait, mais Tobin en a décidé autrement et c'est alors que Norman a décidé de loger un protêt.

"Red Durrett, qui n'avait rien accompli d'extraordinaire depuis plus d'un mois, a été le gros canon hier soir. Red y est allé de trois deux-buts, faisant compter deux points par les Royaux. Burge s'est aussi fait valoir avec un deux-buts et un simple.

Steve Nagy a accordé huit coups sûrs bien espacés aux Leafs, remportant sa neuvième victoire de la saison, contre deux défaites. Steve n'a donné que deux buts sur balles et a retiré trois frappeurs au marbre. Les Royaux, par contre, n'ont frappé que sept fois en lieu sûr contre Simonds, qui en était à ses débuts avec les Leafs.



Steve Nagy

Chaque club a compté deux points à la première manche. Ben Steiner a commencé la partie pour Toronto avec un simple chanceux. Le deux-buts de Ben Drake l'a fait compter, et lorsque Lew Riggs a manqué le lancer de Marvin Rackley au troisième-but, la balle a roulé dans le "dug-out" des Leafs et Drake a compté à son tour. Les Leafs n'ont menacé qu'une fois après cela. A la deuxième manche, Biasatti a été sauf grâce à une erreur de Simonds et Steiner ont suivi avec des simples, mais Biasatti a été retiré au marbre par un lancer précis de Naylor en tentant de compter sur le coup de Steiner, et pendant le reste de la joute, Nagy a été maître de la situation.

Les Leafs ont menacé quelque peu à la septième lorsque les simples chanceux de Deal et Simonds ont placé deux coureurs sur les buts, mais là, Rackley a exécuté le meilleur exploit défensif de la soirée, saisissant le coup de Drake près des estrades du champ gauche pour terminer la manche.

Le manque de contrôle temporaire de Simonds au début de la joute a valu leurs deux premiers points aux Royaux. Simonds a donné des buts sur balles à Rackley et Jackie Robinson, les deux premiers frappeurs, et tous deux ont compté plus tard au moyen d'un simple par Herman Franks et le premier des trois-buts de Durrett.

A la huitième, après le deux-buts de Burge qui a amené le protêt de Norman, Franks a reçu un but sur balles. Durrett a fait compter Burge avec son troisième deux-buts, et Dixie Howell, qui est allé courir pour Franks, a croisé le marbre à son tour après le retrait de Naylor par Drake, au champ droit.

Les Royaux ont maintenant joué devant 230,000 personnes à Montréal . . . A l'étranger, ils ont attiré 221,00 amateurs . . . Armand Cardoni était dans le "bull-pen" des Royaux hier soir . . . Il sera probablement envoyé dans la mêlée bientôt . . . Glen Moulder lancera pour les Royaux dans la joute-exhibition contre les Dodgers ce soir . . . Mel Jones attend une foule d'environ 15,000 personnes . . . Deux spectateurs qui étaient en train de faire des paris ont été chassés du terrain par des constables spéciaux pendant la partie . . . L'un d'eux a voulu protester, mais il n'en a sorti que plus rapidement, sans toucher terre.

TORONTO (2)

	Ab.	P.	Cs.	P.	A.	E.
Steiner, 2b	4	1	2	3	1	0
Drake, c.d.	4	1	1	2	0	1
Laforest, a.c.	3	0	1	2	2	1
Kn'kerbocker, c.g.	4	0	0	2	0	0
Camelli, r.	4	0	1	2	0	1
Richmond, 3b	3	0	0	0	0	0
Deal, c.c.	3	0	1	6	0	0
Biasatti, 1b	3	0	0	6	1	0
Simonds, l.	3	0	2	1	2	0
c-Erault	1	0	0	0	0	0
c-Norman	1	0	0	0	0	0
Totaux	35	2	8	24	6	3

MONTRAEL (4)

	Ab.	P.	Cs.	P.	A.	E.
Rackley, c.g.	3	1	0	2	0	0
Robinson, 2b	3	1	1	2	2	0
Riggs, 3b	4	0	0	3	1	1
Burge, 1b	4	1	2	8	0	0
Franks, r.	3	0	1	3	1	0
a-Howell	0	1	0	0	0	0
Durrett, c.d.	4	0	2	1	0	1
Naylor, c.c.	3	0	0	1	1	0
Jorgensen, a.c.	4	0	0	2	3	1
Nagy, l.	3	0	0	2	1	0
Totaux	31	4	7	27	8	3

a—Courut pour Franks à la 8e.
b—Frappa pour Richmond à la 9e.
c—Frappa pour Biasatti à la 9e.
e—Frappa pour Simonds à la 9e.

Toronto . . . . 200 000 000—2
Montréal . . . . 200 000 02x—4

Sommaire:—Points produits par: Drake, Franks, Durrett (2), Naylor. Coups de deux-buts: Drake, Durrett (3), Burge. Buts volés: Robinson. Doubles-jeux: Steiner à Laforest à Biasatti; Jorgensen à Robinson. Buts sur balles contre Nagy 3, Simonds 1. Coups sûrs contre Nagy, 8 en 9 manches; Simonds, 7 en 8 manches. Lanceur perdant: Simonds. Lanceur gagnant: Nagy. Arbitres: Manley, Tobin, Zilber. Temps 2.00. Assistance: 2,76[illegible].

Bilan du BASEBALL

HIER

Ligue Internationale

Toronto 2, Montréal 4.
Syracuse 6, Newark 7.
Buffalo 1, Rochester 5.
Jersey-City à Baltimore, remise.

Ligue Nationale

(Aucune partie au programme).

Ligue Américaine

(Aucune partie au programme).

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale

Buffalo à Rochester.
Syracuse à Newark.

Ligues majeures

Partie d'étoiles à Boston.

LES CLASSEMENTS

Ligue Internationale

	G.	P.	Pc.	Dif.
Montréal	**56**	**26**	**.683**	—
Newark	44	35	.557	10½
Syracuse	45	36	.556	10½
Buffalo	40	42	.488	15
Baltimore	38	40	.487	16
Jersey-City	27	51	.346	27
Rochester	31	43	.419	19
Toronto	36	44	.450	19

Ligue Américaine

	G.	P.	Pc.	Dif.
Boston	54	23	.701	—
New-York	47	31	.603	7½
Détroit	43	32	.573	10
Washington	37	36	.507	15
St-Louis	34	41	.453	19
Cleveland	35	43	.449	19½
Chicago	29	44	.397	23
Philadelphie	22	51	.301	30

Ligue Nationale

	G.	P.	Pc.	Dif.
Brooklyn	48	26	.649	—
St-Louis	43	31	.581	5
Chicago	39	33	.542	8
Cincinnati	34	36	.486	12
Boston	34	40	.459	14
New-York	33	41	.446	15
Philadelphie	30	39	.435	15½
Pittsburgh	29	44	.397	18½

Les Bears en deuxième place par leur gain sur Syracuse, et Buffalo perd au Rochester

Maintenant que les Royaux de Montréal détiennent une avance de 10½ parties en première place du classement, et sont apparemment en voie de remporter facilement leur deuxième championnat consécutif, l'intérêt des amateurs d'ici la fin de la saison se portera sur la lutte pour les trois autres places de la première division.

Les Royaux au bâton

	Ab.	P.	Cs	2b	3b	C.	Ppp.	Bv.	Pct.
Kehn	24	5	10	3	0	0	5	0	.417
Ross	18	4	7	3	0	2	5	0	.389
Howell	108	26	39	11	0	1	15	0	.361
Riggs	168	42	60	15	1	11	49	1	.357
Robinson	211	57	75	12	3	1	28	21	.355
Tatum	239	49	83	11	1	0	37	16	.347
Naylor	171	40	56	11	5	3	57	6	.327
Franks	179	29	56	8	1	11	46	1	.313
Campanis	183	41	55	11	1	2	34	5	.301
Nagy	41	14	12	1	2	2	5	1	.293
Burge	243	54	71	15	5	9	57	7	.292
Moulder	24	6	7	1	0	0	3	0	.292
Rackley	309	70	90	9	12	3	44	46	.291
Durrett	249	67	70	13	4	11	64	6	.281
Jorgenson	237	47	64	11	4	7	47	4	.270
Davis	14	1	3	1	0	0	2	9	.214
Roy	15	2	3	0	0	0	1	0	.200
Partlow	12	3	2	0	0	0	2	0	.167
Stansky	7	0	1	1	0	0	2	0	.143
Buker	28	1	4	0	0	0	2	0	.143
Banta	31	3	3	0	0	0	0	0	.097
Gabbard	16	0	1	0	0	0	2	0	.063

LES LANCEURS

	P.	M.	Cs.	bb	rab	Pc.	G.	P.	Pct.
Roy	5	30	37	21	16	1	3	0	1.000
Partlow	10	28	25	15	20	1	2	0	1.000
Nagy	18	93	97	2	3	7	9	2	.818
Buker	15	85	63	41	41	6	8	2	.800
Gabbard	17	57	63	29	18	3	6	3	.667
Banta	17	91	75	49	56	5	7	4	.636
Moulder	16	59	64	22	27	4	5	3	.625
Kehn	16	60	75	38	39	2	4	4	.500
Davis	12	39	40	9	18	3	2	3	.400

Ligue Internationale

HIER

Buffalo . . . . 000 001 000—1 5 1
Rochester . . . . 003 000 20x—5 8 0
Gray, Horton (7) et Yount; Mikan et Marshall.

Syracuse . . . . 002 200 020—6 11 1
Newark . . . . 000 211 30x—7 12 4
Prendergast, Polivka (7), Giebell (8) et West; Pitter, Mustaikis (1), Pillette (8) et Garbark.

Jersey City à Baltimore, remise, pluie.

A ce moment, Syracuse et Newark se livrent un duel contesté pour la deuxième position. Les Bears ont défait les Chefs 7-6 hier soir et sont passés en deuxième place, avec une avance d'un point de pourcentage sur Syracuse.

Les Bisons de Buffalo, qui ont perdu 5-2 aux mains de Rochester, sont en quatrième place, un point en avant de Baltimore, qui n'a pas joué hier, tandis que Toronto est à trois parties de la quatrième place et à 5½ parties de la seconde.

Newark a surmonté un déficit 4-0 avant de triompher hier. Les Bears ont compté deux points à la quatrième, un à la cinquième et, après avoir égalé les chances lorsque Jack Phillips a frappé un circuit à la sixième, ils ont brisé l'égalité en comptant trois fois grâce à quatre simples consécutifs à la septième, prenant une avance de 7-4.

Les Chefs se sont ralliés pour compter deux points à la huitième, et, dans la neuvième, ils avaient placé deux coureurs sur les buts lorsque Duane Pillette a été envoyé à l'aide d'Alex Mustaikis pour mettre fin à un autre soulèvement.

Le gaucher John Mikan n'a accordé que cinq coups sûrs pour donner leur victoire aux Red Wings sur Buffalo. Eddie Joost a mené l'attaque contre Ted Gray et Denny Horton avec un circuit et un deux-buts, faisant compter trois points.

La partie Jersey City-Baltimore a été remise à cause de la pluie.

Les Dodgers de Brooklyn jouent au Stade des Royaux, ce soir

Léo Durocher et ses Dodgers de Brooklyn, qui sont en tête de la ligue Nationale, rencontreront les Royaux, qui mènent le bal dans l'Internationale, dans une joute-exhibition ce soir au Stade. Les Dodgers sont arrivés à Montréal au cours de la nuit, après une partie d'exhibition à Trois-Rivières hier soir.

Durocher se servira de ses réguliers pour commencer la partie ce soir. Tous les Dodgers, excepté Dixie Walker et Kirby Higbe, qui participent à la joute d'étoiles des majeures aujourd'hui, seront avec le club. Pee Wee Reese et Pete Reiser, qui avaient aussi été choisis parmi les as de la Nationale, ne joueront pas à Boston, comme ils sont blessés, et il est peu probable qu'on les voie à l'oeuvre ici ce soir, excepté peut-être comme frappeurs de relève.



Léo Durocher

Tout le monde sait que Durocher était furieux après les défaites que son club a encaissées aux mains des Royaux pendant la saison d'entraînement le printemps dernier.

Plusieurs anciens Royaux portent aujourd'hui l'uniforme des Dodgers. Howie Schultz, Ed Stevens, Rex Barney, Ferrell Anderson, Bruce Edwards, Hal Gregg, Hank Behrman, Ed Head, Stan Rojek, Bob Ramazotti, Carl Furillo et Dick Whitman sont d'ex-Royaux, quoique certains d'entre eux n'aient jamais joué à Montréal.

De plus, l'alignement des Dodgers comptent des vétérans des majeures tels que Augie Galan, Hugh Casey, Rube Melton et Cookie Lavagetto.

Charlie Dressen, réputé comme le meilleur "voleur de signaux" dans les majeures, sera l'un des "coaches" pour les Dodgers ce soir. Il sera intéressant de le voir à l'oeuvre, car Clay Hopper, le gérant des Royaux, prétend que personne ne peut voler les signaux qu'il emploie.

Bill Gadsby avec les Black Hawks

EDMONTON, 9. — (P.C.) — William J. Tobin, président des Black Hawks de Chicago, de la ligue de hockey Nationale, a annoncé hier qu'il avait mis sous contrat Bill Gadsby, 18 ans, un produit de Calgary, qui a joué sur la défense durant les deux dernières saisons pour les Canadiens d'Edmonton de la ligue junior de l'Alberta. Tobin a ajouté que Gadsby aura toutes les chances voulues pour tenter d'obtenir une position régulière sur l'alignement des Hawks l'hiver prochain.

NEW-YORK—Kenney Haines, 126, Toronto, bat aux points Jimmy Allen, 129, Philadelphie (4); Paul Liddemi, 128 1-2, new York, knockoute Marcel Fournier, 135, Montréal (3).

Les Dodgers de Brooklyn battent les Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 9. — Les Dodgers de Brooklyn ont défait les Royaux de Trois-Rivières de la Ligue Canado-Américaine par 6-2 hier soir, dans une joute d'exhibition. Les joueurs de Léo Durocher ont frappé treize coups sûrs contre Whelchel et Zelmank tandis qu'Hal Gregg et Rube Melton ont tenu les perdants à cinq coups sûrs.

Les Dodgers ont aligné un nouveau joueur. Il s'agit de Joe Tepsix, âgé de 22 ans qui a signé un contrat des Dodgers après avoir reçu un boni de $17,000. Tepsix a joué durant cinq manches et il a obtenu un simple en trois apparitions au bâton. Ce jeune joueur qui est considéré comme une future étoile du baseball majeur s'est aussi distingué dans le football.

Branch Rickey dit que Tepsix terminera la saison avec les Dodgers à moins qu'il démontre qu'il a besoin d'un peu plus d'expérience.

Trois-Rivières	002 000 000	2	5 5
Brooklyn	000 320 010	6	13 1

Bonne fête à Léo Dandurand

Nos sincères félicitations à M. Léo Dandurand, pour son 57e anniversaire de naissance. Ad Multos Annos!



Plus de départs dans les chutes à Blue Bonnets pour sauver le temps

Le promoteur des courses sous harnais à la piste Blue Bonnets, M. Emile Gauthier, nous apprend qu'il y aura matinée au Blue Bonnets Raceway, samedi et dimanche prochains alors que les amateurs de la métropole assisteront à nouveau à des épreuves de toute première classe, les nombreux chevaux en lice alors étant les meilleurs de notre province.

M. Gauthier nous a annoncé de plus qu'à compter de la prochaine fin de semaine, au Blue Bonnets Raceway, les amateurs locaux profiteraient d'une innovation qui devrait plaire à tous, quand on changera de façon complète le système de départs à la populaire piste du nord de la métropole. Le nouveau système, selon M. Gauthier, sera de nature à donner satisfaction complète non seulement à la foule présente mais aussi à tous les propriétaires dont les chevaux seront inscrits. De plus, on promet aux amateurs que les matinées prendront fin entre 5 h. 30 et 6 h., samedi et dimanche, ce qui devrait également faire l'affaire de plusieurs.

Les départs ne se feront plus dans les chutes, affectées à cette opération, et l'on éliminera ainsi les retards.

Commencées à 2 h. 30, samedi, et à 2 h., dimanche, les courses, assure M. Gauthier, finiront vers 5 h. 30 ou 5 h. 45. Ce sera une superbe amélioration.

Le programme sera le suivant pour la fin de semaine à Blue Bonnets:

—SAMEDI—

23, amble, $300; 3 épreuves.

Classe Spéciale: $266.66; 2 épreuves.

Classe 2.29 avec exception, $266.66; 2 épreuves.

2.15 trot, $266.66; 2 épreuves.

—DIMANCHE—

Free for All, amble, avec handicap, $600; 3 épreuves.

2.16, amble; aussi éligibles les bar 2.05 en 1946; $400; 3 épreuves.

2.27, trot, 2 épreuves, $266.66.

2.26, amble, $266.66; 2 épreuves.

Kes gagne la bourse Rideau à Connaught

OTTAWA, 9. — Conduit par l'habile Miller un des nouveaux jockeys actuellement à la piste Cinnought le pur-sang Kes, a capturé les honneurs de la bourse Rideau, principale épreuve de la deuxième matinée du meeting de la Cie d'Exhibition de Valleyfield, présentée hier, à cette magnifique piste située à quelques milles seulement d'Ottawa.

Profitant de la première ouverture, Miller pilota énergiquement Kes pour lui faire tenir la tête du peloton jusqu'au fil d'arrivée, qui finalement l'emporta par deux longueurs sur Fox Meadow. Ce dernier plutôt lent a udépart se rallia dans le stretch, mais malgré ses efforts redoublés il fut incapables de devancer Kes. Jolity qui termina en troisième position se montra quelque peu menaçant au dernier furlong, mais il faiblit momentanément.

A cause de Bit O'Gossip qui fut rayé de la liste des partants sous l'ordre des connaissaires, seulement cinq pur-sang prirent place au départ dans cette épreuve. Dans la première course disputée samedi après-midi, Bit O'Gossip ne voulut aucunement quitter la barrière en même temps que ses adversaires et c'est pour cette raison qu'il n'a pas participé dans la course pour la bourse Rideau.

Profitant d'une piste bôueuse, à la suite de la pluie tombée samedi et quelques orages survenant par intervalles, les vainqueurs furent assez partagés et on vit une couple de pur-sang enregistrer d'éclatantes surprises. La majorité des épreuves furent contestées et très intéressantes. Dans la course préliminaire au programme présenté au jourd'hui, le pur-sang Boston Victory conduit par Powers s'est rallié dans le dernier furlong pour sortir vainqueur du peloton.

Westy Hero a triomphé dans la seconde course, tandis que Coya's Boy s'est assuré la victoire dans la troisième épreuve. Quelque peu négligé des parieurs, Coya's a rapporté la somme de $17.35 pour la mise habituelle de deux dollars.

Le jockey Chevalier fut fort brillant dans la quatrième course en pilotant Sir Gibson au triomphe.

LE GRAND CIRCUIT

OUVERTURE A OLD ORCHARD BEACH, MAINE

OLD ORCHARD BEACH, Me., 9. — Dale Bumpus, appartenant à Webster Knight, de Providence, R.-I., a surpris l'assistance en gagnant deux des trois épreuves du 2.12 bar amble lors de l'ouverture de la réunion de dix-huit jours du Grand Circuit, hier, sur la piste locale.

Voici les résultats d'hier:

PREMIERE COURSE — 2.18 Bar Trot.

Duty First, Butler	3.10	2.50	2.20
Fletcher Hanover, A. Jones		2.90	2.40
Dill Abbey, Card			2.40

Coururent aussi: Ima's Mac, Jean R., Lady O'Mine, Red Coburn, Alice B. — Temps: 2.14. Pool $1,971.

DEUXIEME COURSE — 2.14 Bar Trot.

Brave Song, Luce	3.30	2.40	2.20
Bold Hanover, A. O'Connel		2.40	2.30
Dawn's Climatic, Chellis			3.20

Partirent aussi: Goldie Locks, Josedale Roger, Highland Maid, Bonetta Hanover. Temps: 2.10¾. Pool $5,538. Le pari double paya $8.60.

TROISIEME COURSE—2.12 Bar Amble.

Athlone Hall, Tweedie..	10.60	3.80	3.50
Captain Smileydale, Card		3.20	2.90
Chief Berry, Cameron..			4.40

Partirent aussi: Dale Bumpus, Action, Margaret Climatic. Temps: 2.09¼. Pool: $4,649.

QUATRIEME COURSE — 2.19 Bar Trot.

Duty First, Butler	3.20	3.50	2.50
Fletcher Hanover, A. Jones		2.90	2.60
Jean R., Dewolf			3.90

Partirent aussi: Ima Mac, Alice B, Lady O'Mine, Dill Abbey. Temps: 2.14¾. Pool, $4,241.

CINQUIEME COURSE — 2.14 Bar Trot.

Brave Song, Luce	2.70	2.40	2.20
Dawn's Climatic, Chellis		5.00	3.00
Josedale Roger, Sears..			4.90

Partirent aussi: Bonett Hanover, Goldie Locks, Highland Maid. Temps: 2.10¾. Pool $5,519.

SIXIEME COURSE — 2.12 Bar Amble.

Dale Bumpur, Rowe....	10.90	9.80	4.10
Margaret Climatic, Philen		17.40	5.00
Captain Smileydale, Card			2.70

Partirent aussi: Chief Berry, Athlone Hall. Temps: 2.10¾. Pool, $5,090.

SEPTIEME COURSE — 2.19 Bar Trot.

Duty First, Butler	3.20	3.30	2.40
Ima's Mac, Pike		7.80	3.10
Jean R., Dewolf			3.30

Partirent aussi: Dill Abbey, Fletcher Hanover, Alice B., Lady O'Mine. Temps: 2.15. Pool, $4,049.

HUITIEME COURSE — 2.14 Bar Trot.

Brave Song, Luce.....	2.60	2.60	2.20
Josedale Roger, Sears...		3.30	2.60
Dawn's Climatic, Chellis			2.30

Partirent aussi: Goldie Locks, Highland Maid, Bonetta Hanover. Temps: 2.13¾. Pool, $4,937.

NEUVIEME COURSE—2.12 Bar Amble.

Dale Bumpus, Rowe ...	7.30	4.40	2.90
Captain Smileydale, Card		4.20	2.80
Athlone Hall, Tweedieh			3.00

Partirent aussi: Chief Berry, Margaret Climatic. Temps: 2.11. Pool, $3,928, total $40,818.

BROOKLYN—Danny Webb, 128 1-2, Montréal, knockoute Lew Transparenti, 131, Baltimore (6).

BINGHAMTON, N.Y.—Gunnar Barlund, 202, New-York, et Joe Matisi, 200, Endicott, N.-Y., annulent (10).

PROVIDENCE, R.I.—Maxie Shapiro, 138 1-2, New-York, bat aux points Ernie Giusti, 136 1-2, West Warwick, R.I., (10). Boby Berger, 155, New-York, knockoute Gene Buffalo, 156, New-York (3).

Sir Gibson est la propriété du turfman A. Plon, de Montréal. Pour le pari double, les vainqueurs Coya's Boy et Sir Gibson ont permis à ceux qu iavaient risqué leur argent sur eux de récolter la somme de $68.80 pour deux dollars.

LE TENNIS

TOURNOI DU CLUB GARNEAU

Hier soir, les deux dernières rencontres des quarts de finale ont été jouées dans le tournoi invitation du Garneau. En premier lieu, à la suite d'une dure lutte, l'équipe de Lanthier-MacNeil remporta la victoire sur celle de Richer et Wolever par 6-3, 2-6, 6-4, 8-6. Le jeu fut de toute beauté et les vainqueurs durent se servir de toute leur expérience pour triompher.

Dans la deuxième rencontre de la soirée, l'équipe de Middleton et Cardall l'emporta sur celle du Dr McEvoy et de Yoshida. Le jeu fut également intéressant mais beaucoup moins contesté, le résultat étant 6-3, 6-0, 7-5. De superbes placements de Middleton et de Cardall furent les gros atouts de la victoire.

Ces soir les rencontres de semi-finales seront jouées.

A 8 h. 15, Roger Durivage et Georges Robinson rencontreront Cardall et Middleton. Sette rencontre promet beaucoup, et même les connaisseurs n'osent pas se prononcer sur l'issue de la rencontre.

A 9 h. 45, les champions de l'an dernier MacNeil et Lanthier feront face à J. P. Cofsky et A. Girardin.

Etant donné l'importance des rencontres de ce soir, le public est invité à venir en grand nombre. Tous les fervents du tennis doivent donc se donner rendez-vous ce soir, au Club Garneau, Chemin Ste-Catherine près de Wiseman, à Outremont.

En cas de pluie, les rencontres de ce soir sont remises à demain soir.

LE STUART DEFAIT LE JACQUES-CARTIER

Le club de tennis Stuart a défait le Jacques-Cartier dans des matches en simples et en doubles pour dames disputés hier soir. Le Stuart l'a emporté par trois matches à deux.

Dans les simples, Gaby Cadotte fut fort en évidence en triomphant de J. Stuart par 7-5, 6-4; tandis que Germaine Rainville, du Jacques-Cartier a défait Constance Walker par 3-6, 6-1, 7-5. Dans les doubles, Françoise Morin et Merle Arnott, du club Stuart n'eurent aucune difficulté à vaincre le duo Denise Valois-Henriette Journeault, par 6-0, 6-0.

Voil les résultats:

Simples:—G. Cadotte, J.-C., défait J. Stuart, 7-5, 6-4; C. Rainville, J.-C., défait C. Walker, Stuart, 3-6, 6-1, 7-5; A. Richard, Stuart, défait F. Crête, J.-C., 6-1, 6-4.

Doubles:—F. Morin et M. Arnott défont D. Valois et H. Journeault, 6-0, 6-0; O. Gosselin et E. Repiz défont J. Gagné et M. Beauregard, 3-6, 6-1, 6-4.

SUCCES DE NOS TENNISMEN A TORONTO

TORONTO, 9.—Les joueurs de tennis montréalais ont très bien fait ici hier, dans la seconde ronde du tournoi pour les championnats de l'Est du Canada au Toronto Lawn Tennis Club. Henri Rochon, de Montréal, a défait Lou McFarlane, de Toronto, 6-3, 6-0. J.-J. Desjardins, de son côté, a triomphé de Pat Whittaker, de Toronto, par 6-1, 6-2 et Georges Leclerc l'a emporté sur S. Moss, 6-3, 6-0. Jean Marois, de Québec, eut le dessus sur A. Cooper, par 6-0, 6-1. Gaétan Valois, enfin, a remporté la victoire sur F. Torrance, de Toronto, 6-3, 6-2.

Défaite de Marcel Fournier

NEW-YORK, 9. — — (P.C.) — Marcel Fournier, 138 livres, de Montréal, a été défait par Paul Lidieri, 128½ livres, de New-York, par mise hors de combat technique ici, hier soir. Fournier dut cesser de se battre dans la 3e ronde d'un match qui devait en durer six, quand il saignait trop abondamment du nez.

NOUVELLE-ORLEANS—Jock Leslie, 124, Flint, Mich., knockoute Billy Pinti, 124 1-2, Rome, N.-Y., (10).

Jules Dugal serait aspirant au poste vacant de Gorman?

L'une des dernières candidatures au poste de T.-P. Gorman est celle de M. Jules Dugal. L'ancien gérant du club de hockey Canadien, dont l'activité se fit valoir dans bien d'autres branches du sport, envisagerait sérieusement la position, si elle lui était offerte.

C'est, du moins, ce qui ressort d'une déclaration que M. Dugal a faite, hier, à un autre sportsman local bien connu. L'expérience de Jules, tant du côté sportif que du côté administratif, n'est pas contestable et, encore jeune, il ferait sûrement un bon nautonier à la gouverne du Forum.

Les aspirants aux titres se font de plus en plus rares

PATERSON, N.-J., 9. (P.A.) — La National Boxing Association a annoncé hier, le classement trimestriel des boxeurs. Le président de la N.B.A., Abe J. Greene, blâme les promoteurs pour le manque d'aspirants. Selon Greene, les promoteurs portent trop d'attention sur "le prix élevé des billets et les records d'assistance".

La N.B.A. démontre que les aspirants au titre se font de plus en plus rares et il cite comme le plus bel exemple, Joe Louis, champion mondial poids-lourd, qui actuellement n'a aucun candidat sérieux pour lui enlever sa couronne. A la suite de son échec, Billy Conn fut classé 4e chez les poids-lourds qui ont reçu des mentions honorables, tandis que Tami Mauriello et Joe Walcott sont le deux pugilistes les plus logiques au championnat du Bombardier Brun.

"Mauriello et Walcott sont deux vétérans boxeurs qui jusqu'ici ont connu les meilleurs jours de leur carrière" a mentionné Greene. Aucun boxeur canadien ne fut nommé par la N.B.A.

Greene, qui est président de la N.B.A. depuis nombre d'années, a demandé que la boxe devrait à l'avenir, être un sport rempli de compétition et non une question d'argent. Greene a également avisé les promoteurs au sujet d'obliger des jeunes boxeurs à se battre contre d'autres beaucoup plus expérimentés.

Dans la catégorie des poids-légers, Ike Williams est reconnu champion par la N.B.A., tandis que le nègre Bob Montgomery est considéré champion dans les états de New-York et Pennsylvanie.

Poids-lourd — Champion, Joe Louis; aspirant logique, aucun; mention honorable, Tami Mauriello, New-York; Joe Walcott, Camden, N.J.; Elmer Ray, Tampa, Fla.; Lee Oma, Détroit; Bruce Woodcock, England; Billy Conn, Pittsburgh; Jimmy Bivins, Cleveland, Ohio.

Mi-lourds — Champion, Gus Lesnevich, Cliffside, N.-J.; aspirants logiques, Ezzard Charles, Cincinnati; Billy Fox, Philadelphie; mention honorable: Billy Smith, Los Angeles; Archie Moore, St-Louis; Lloyd Marshall, Los Angeles.

Poids-moyens — Champion, Tony Zale, Gary Ind.; aspirants logiques, Rocky Graziano, New-York; Charlie Burley, Pittsburgh; Jake Lamotta, New-York.

Mi-moyens — Champion, Marty Servo, Schenectady, N.-Y.; aspirant logique, Ray Robinson, New-York; mention honorable, Beau Jack, Augusta, Ga.; Tippy Larkin, Garfield, N.-J.

Poids-légers — Champion, Ike Williams, Trenton, N.-J.; aspirants logiques, Bob Montgomery, Philadelphie; Willie Joyce, Gary, Ind.; mention honorable, Johnny Bratton, Chicago; Allie Stolz, Newark; Bernard Docusen, Nouvelle-Orléans John Thomas, Los Angeles.

Poids-plume — Champion, Willie Pep, Hartford; Conn.; aspirant logique; Phil Terranova, New-York; Jackie Graves, Minneapolis.

Poids-coq — Champion, Manuel Ortiz, Los Angeles; aspirant logique, Kui Kong Young, Honoluiu; Bennie Goldberg, Détroit.

Poids-mouche — Champion, Jackie Paterson, England; aspirant logique, Dado Marino, Honolulu; Jos Curran, England; Rinty Monoghan, England; Alfred Chavez, Los Angeles.

LE GOLF

LOU JOYAL FAIT UN TROU D'UN COUP

Lou Joyal a réalisé le rêve de tout golfeur lorsqu'il a réussi un trou d'un coup au club de golf Municipal. Joyal a accompli son exploit au 11ème trou, de 166 verges, avec un fer No 5. Il jouait en compagnie de A. McEwan, N. Fafard et N. Boland.

Busher endossera 126 livres pour la coupe Hollywood

INGLEWOOD, Cal., 9.—Busher, le fameux pur sang du turfman Louis B. Mayer, le "cheval de l'année" pour 1945, s'est vu allouer le poids le plus pesant de 126 livres, en fin de semaine dernière, alors qu'on a publié la liste des poids pour les pur sang qui se feront la lutte dans la riche épreuve pour la coupe d'Or Hollywood, qui sera disputée ici le 27 juillet prochain.

La pouliche de quatre ans qu'on a entraînée depuis quelques mois pour un retour qu'on espère fructueux, portera une livre de plus que son rival de l'an dernier, Occupy, gagnant du fameux handicap Argonaut ici, récemment. Reward, appartenant à Norman W Church, et qui a surpris en l'emportant dans le handicap que Biscailuz, cheval d'Argentine, portera le poids de 123 livres.

Selon la liste du secrétaire John Maluvius, Sirde avec 122 livres, Snow Boots avec 120 livres, et appartenant à Mme A. L. Rice, de même que Sirde, porteront tous deux 122 livres, Olhaverry, un pur sang du Chili, portera 117 livres tandis que Biscailuz, cheval d'Argentine, portera 118 livres.

Triplicate, appartenant au bien connu Fred Astaire et Honeymoon, la pouliche de Mayer, se sont vu allouer le poids de 113 livres. Un autre pur sang appartenant à Mayer, Be Faithful, portera le poids relativement léger de 112 livres. Enfin, Knoc down, le cheval géant de l'écurie Maine Chance, à Mme Elizabeth Graham et vainqueur du Derby Santa Anita le printemps dernier, portera également 112 livres.



Qu'est-ce que c'est, après tout, qu'une jambe ou un bras en moins, quand on aime vraiment jouer au golf ? C'est ce que l'on se demande à la vue de tous ces vétérans infirmes qui suivent des cours de golf dans des centres de réhabilitation américains. Voici, à San Francisco, un heureux groupe de golfistes en compagnie de charmantes professionnelles ; ils ne peuvent pas être beaucoup heureux qu'ils ne le sont

Ligue Frontière

Auburn 2000	231—	9	11	2
Granby 2001	001—	5	8	1

Batter et White; Lewis et Cleeves.

Kingston 1021	21000—	6	13	5
Sherbrooke 4110	1220x—	11	10	2

Baldwin, Johnson, De Lucas, Bain et Alltop; Zambe et Franks.

Ogdensburg 12, Watertown 9.

La ligue Américaine favorite

La joute annuelle d'étoiles au parc Fenway, Boston, favorise le club du circuit de Wm Harridge

BOSTON, 9. (P.A.) — La première joute d'étoiles d'après-guerre, entre les as de la ligue Nationale et ceux de l'Américaine, sera disputée aujourd'hui à Fenway Park, le terrain des Red Sox de Boston. Plus de 3,000 amateurs ont payé une somme de $105,000 pour des billets réservés pour la 13ème joute annuelle. L'équipe de l'Américaine est favorite à 3 contre 1 pour gagner la partie, qui doit commencer à 1 heure 30 (heure avancée de l'est).

Bobby Feller, l'as des Indiens de Cleveland, et Claude Passeau, le vétéran droitier des Cubs de Chicago, seront les lanceurs pour les trois premières manches de la partie.



Claude Passeau

Le gérant Steve O'Neill de Détroit, qui dirige l'équipe de l'Américaine cette année, se servira ensuite de Hal Newhouser et Spud Chandler pour succéder à Feller. O'Neill peut aussi compter sur Mickey Harris et Dave Ferriss des Red Sox et Jack Kramer des Browns, en cas de besoin.

Charlie Grimm, gérant des Cubs et de l'équipe de la Nationale, n'a pas annoncé quels seront les successeurs de Passeau, mais l'avis général veut que Rip Sewell vienne au monticule à la quatrième manche et Howie Pollet de St-Louis à la septième. Grimm peut aussi disposer de Kirby Higbe de Brooklyn, Mort Cooper des Braves, Ewell Blackwell des Reds et Johnny Schmitz des Cubs.

La ligue Nationale fonde ses espoirs sur le fait que Feller, Newhouser et Chandler ne seront peut-être pas à leur meilleur aujourd'hui. Tous trois ont joué dimanche et n'ont eu qu'une journée de repos. D'un autre côté, Passeau est au repos depuis vendredi et est en condition parfaite pour lancer ses trois manches.

Les partisans de l'Américaine sont confiants que Feller possédera tout son aplomb, à compter du moment où le deuxième but Red Schoendienst des Cardinaux, le premier frappeur de la Nationale, viendra au marbre. Feller a participé à trois joutes d'étoiles, et il a retiré neuf frappeurs au bâton dans ces trois parties, égalant le record établi plus tôt par Lefty Gomez, un ex-Yankee.

Les Red Sox dominent dans l'alignement qui commencera la partie pour l'Américaine. Quatre d'entre eux, Dom DiMaggio au champ centre, Johnny Pesky à l'arrêt-court, Ted Williams au champ gauche et Bobby Doerr au deuxième but, seront dans la mêlée au début de la joute.

Il se peut que Doerr, qui est légèrement blessé à un doigt, ne commence pas la partie pour les Américains. DiMaggio, Pesky et Williams viennent au bâton tour à tour et sont suivis d'un autre formidable cogneur, Charlie Keller des Yankees, et Doerr vient en cinquième place.

Les connaisseurs sont d'avis qu'avec de tels frappeurs dans son alignement, la ligue Américaine, qui parait aussi supérieure au monticule, remportera sa neuvième victoire en 13 parties depuis la première joute d'étoiles en 1933. La ligue Nationale a gagné la dernière partie, 7-1, en 1944, mais n'a jamais réussi à gagner deux joutes de suite. L'an dernier, la partie n'a pas eu lieu, à cause des restrictions sur les voyages.

La Nationale possède aussi quelques frappeurs qui ne laissent pas à désirer. Johnny Mize, le premier but des Giants, peut frapper un coup à longue portée assez souvent, et Dixie Walker des Dodgers possède la meilleure moyenne au bâton des ligues majeures et est reconnu comme l'un des frappeurs les plus dangereux aux moments critiques, avec des coureurs sur les buts.

Quelques-unes des étoiles choisies pour la partie ne joueront pas à cause de blessures. Pee Wee Reese, l'arrêt-court de Brooklyn, est blessé au cou après une chute dimanche. Le même journée, Joe DiMaggio, des Yankees, s'est blessé au genou gauche et sera deux semaines sans jouer. Pete Reiser des Dodgers, blessé à une épaule, et Eddie Miller de Cincinnati, blessé à la main droite, manqueront aussi.

ASSOCIATION AMÉRICAINE

HIER

St-Paul 000000000	0	3	0
Minneapolis 20003000x	5	11	0

Sunkel, Sherer, Himel et Dantonio; Abernathy et Pruett.

Milwaukee 00000022	5	10	0
Kansas City 20110101	6	10	0

Perme, Hutchinson, Marino, Epperly et Felderman; Bradley, Hendrickson et Silvera.

LIGUE CAN-AMÉRICAINE

HIER

Schnectady 0600010	7	8	1
Rome 300206x	10	11	1

Moran, Milians et Kapusta; Bumstead, Dickenson et Ciesielski.

2e partie:

Schenectady 001020002	5	7	1
Rome 22054010x	14	18	3

Barkus, Baker et Wnek; Giuliant et Ciesielski, Kantor.

Oneonta 000020002	4	12	3
Amsterdam 00010130x	5	9	3

Sheeky, Lehman, Rost et Griffin; Wolf et Woycik.

Pittsburgh 001001105	8	11	2
Québec 000110000	2	6	1

Karakul et Ransa; Postove, Buanato et Aylward.

Dans la ligue Montréal Junior

Le Seven Up a remporté deux brillantes victoires sur le Pointe-aux-Trembles. Dans la première partie les hommes du gérant Hammill triomphèrent par le compte de 8 à 3, et dans la seconde le compte fut de 11 à 7. Coozzy, Kaufman, McCabe et Pollock furent les gros canons des gagnants. Les hommes du gérant Johnson commirent douze erreurs dans les deux parties.

Seven Up 320 000 030	8	15	5
Pte-aux-Trembles . 000 000 210	3	10	3

Batteries: Ryan et McCabe; Dutilly, Marleau, Lusignan et Rocheleau.

Seven Up 020 202 5	11	8	1
Pte-aux-Trembles ... 100 010 5	7	8	9

Batteries: Nuccy, Ryan et McCabe; Lusignan et Rocheleau.

A Beauharnois le club de l'endroit a subi deux blanchissages aux mains des hommes du gérant Laurent Baril qui gagna les deux joutes au compte de 9 à 0 et 9 à 0. J.-C. Ménard du Champêtre fut le héros de la journée en accordant que deux coups sûrs et frappant lui-même cinq coups sûrs dont un trois-buts et un deux-buts. Flynn frappa aussi cinq coups sûrs et Bergeron quatre.

Champêtre 000 432 0	9	10	1
Beauharnois 000 000 0	0	2	1

Batteries: J.-C. Ménard et Flynn; Byette, Vinet et Richard.

Champêtre 000 105 3	9	14	3
Beauharnois 000 000 0	0	4	4

Batteries: Crevier, Désaulniers et Flynn; Bleau et Richard.

A Ste-Thérèse, le club de l'endroit a causé une agréable surprise à ses partisans en remportant la première victoire de la saison par le compte de 2 à 1 contre les Fils d'Italie. Bouffard fut superbe au monticule en accordant qu'un coup sûr à ses adversaires. Corbeil a compté les deux points victorieux et Fortier et Desjardins furent les gros canons des gagnants.

Fils d'Italie 000 010 0	1	1	2
Ste-Thérèse 000 101 0	2	8	1

Batteries: Montbourquette et Kirk; Bouffard et Gauthier.

— POSITION DES CLUBS —

"SECTION DES RECEVEURS"

	G.	P.	Pct.
St-Hyacinthe	5	2	.714
Pointe-aux-Trembles	4	4	.500
Beauharnois	2	7	.222
Ste-Thérèse	1	6	.142

"SECTION DES VISITEURS"

Seven Up	9	3	.750
Champêtre	7	3	.700
Fils d'Italie	3	6	.333

CHICAGO—Buddy O'Dell, 158 1-2, Chicago, knockoute Otis McGraw, 154 1-2, Détroit (8).



Les SPORTS à la "Phil"

par PHIL SÉGUIN

Bill Norman, le gérant des Maple Leafs de Toronto, possède peut-être le meilleur groupe de lanceurs de la ligue Internationale, mais il n'est pas satisfait de ses frappeurs, qui sont les plus faibles du circuit. "Donnez-moi les frappeurs dont Clay Hopper peut disposer, a dit Norman hier après que son club eut été battu deux fois, et je serai heureux, même si mes lanceurs ne valent rien. Je n'aurais alors qu'à m'asseoir dans le "dug-out" et attendre les bombardements de mes joueurs".

"Quand nous comptons trois points dans une partie, a ajouté Norman, c'est quelque chose de rare, et il n'est pas étonnant que nous soyions en sixième place, quoique mes lanceurs mènent la ligue en blanchissages avec 11. Nous avons, par contre, été blanchis 14 fois depuis le début de la saison. Il faut une meilleure offensive pour gagner un championnat, où même pour gagner régulièrement".

Norman serait probablement prêt à se départir de l'un de ses bons lanceurs afin d'obtenir un ou deux bons frappeurs, capables de décider d'une partie par un coup à longue portée à un moment opportun. Il a laissé entendre qu'il ne serait pas mécontent d'obtenir Chet Ross ou Lew Riggs des Royaux, et comme Clay Hopper, d'un autre côté, est en quête d'un lancer sur lequel il peut se fier chaque fois qu'il l'envoie au monticule, il ne serait pas étonnant que les deux gérants tentent de conclure un marché pour améliorer leurs points faibles.

Hopper pourrait se permettre d'affaiblir un peu l'offensive de son club, qui garderait un pouvoir d'attaque toujours assez redoutable, même en perdant un ou deux bons frappeurs, tout en s'assurant des renforts au monticule, mais il ne laisserait probablement pas partir Riggs à moins d'obtenir une fortune en échange. Les lanceurs des Royaux ont tenu les Leafs à neuf points en cinq parties, réussissant cinq blanchissages, mais ceci ne veut pas dire qu'ils sont soudainement devenus invincibles, quoique ce soit un signe d'amélioration. Les Leafs sont assez faibles au bâton qu'il n'est pas trop difficile pour un lanceur de connaitre des succès contre eux.

Norman a exprimé l'avis que le baseball qu'on joue actuellement dans la ligue Internationale équivaut à la catégorie "A-1" d'avant la guerre. Cette catégorie est actuellement reconnue comme la classe AA (ligue du Texas, Southern), et est d'un échelon plus basse que celle de l'Internationale. Bill partage l'avis général des connaisseurs et dit qu'il faudra encore au moins quatre ou cinq saisons avant que le baseball redevienne ce qu'il était avant le conflit.

Le gérant des Leafs n'a pas une très haute opinion des arbitres dans l'Internationale cette saison et a cité l'exemple de Winters, qui était derrière le marbre dans la deuxième partie dimanche. A la deuxième manche, les Leafs avaient compté un point et avaient des coureurs au premier et au troisième buts, lorsque McCahan a frappé une longue chandelle à Rackley, au champ gauche.

Richmond, qui était au troisième but, a compté facilement, et Erautt est parti du premier pour aller au second, mais il est parti trop tôt, et lorsque Les Burge a réclamé la balle, Gabbord a lancé au premier pour retirer Erautt, complétant ainsi un double-jeu, et plaçant Winters dans un dilemme. Il était évident que le double-jeu n'était pas "forcé", et que le point compté par Richmond devait compter, mais Winters ne le savait pas, apparemment, et il lui a fallu consulter les deux autres arbitres, Solodare et Culbreth, pour s'en assurer. Un arbitre d'expérience n'aurait pas hésité à allouer le point, mais, là comme chez les joueurs, la guerre a fait des siennes, et les arbitres ne sont pas aussi compétents que ceux d'avant-guerre.

Comment ils s'aligneront

Voici comment s'aligneront les équipes pour la joute d'étoiles des ligues majeures au parc Fenway, à Boston, aujourd'hui:

LIGUE AMERICAINE

D. DiMaggio (Boston), c.c.
Pesky (Boston), a.c.
Williams (Boston), c.g.
Keller (New-York), c.d.
Doerr (Boston), 2b.
Vernon (Washington), 1b.
Keltner (Cleveland), 3b.
Hayes (Cleveland), rec.
Feller (Cleveland), lanc.

LIGUE NATIONALE

Schoendienst (St-Louis), 2b.
Ennis (Philadelphie), c.g.
Hopp (Boston), c.c.
Walker (Brooklyn), c.d.
Kurowski (St-Louis), 3b.
Mize (New-York), 1b.
W. Cooper (New-York), rec.
Marion (St-Louis), a.c.
Passeau (Chicago), lanc.

Arbitres: Bill Summers, Ed Rommell, Larry Goetz et Dusty Boggess.

La blessure de DiMaggio est grave

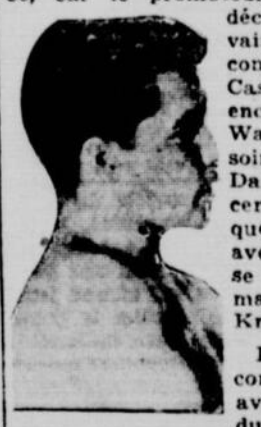
NEW-YORK, 9. (B. U. P.)—Les chances des Yankees de remporter le championnat de la ligue Américaine ont reçu un rude choc hier, lorsque le docteur S.-W. Moora, après avoir pris des radiographies du genou blessé de Joe DiMaggio, a annoncé que ce fameux voltigeur ne pourrait revenir à son poste avant deux semaines.

Les radiographies ont démontré que DiMaggio s'était déchiré un cartillage dans le genou gauche lorsque ses crampons s'accrochèrent au coussin alors qu'il glissait au deuxième but lors d'une joute contre les Athlétiques de Philadelphie, hier. Moore a ordonné que le genou de DiMaggio soit mis dans le plâtre mais l'enveloppe sera ôtée à tous les jours pour des traitements diathermiques.

Pléthore de bons boxeurs demain au Stade "Exchange"

Tous les combats sont bâclés pour l'importante séance pugilistique qui sera présentée au stade Exchange demain soir. En effet, le matchmaker Raoul Godbout a annoncé hier soir, qu'il avait complété son programme en mettant sous contrat Jean-Paul Ouimet et Paul Lacroix qui en viendront aux prises dans la rencontre préliminaire cédulée à six rondes. En outre de ce match, il y aura un autre combat de six assauts, deux de huit chacun et la finale entre Harry Hurst et Billy Knapper limitée à 10 rondes.

Le combat entre Hurst et Knapper est certes de grande importance, car le promoteur Godbout a déclaré que le vainqueur rencontrera Dave Castilloux ou encore Ralph Walton mardi soir prochain. Dans plusieurs cercles pugilistiques, on discute avec un immense intérêt du match Hurst-Knapper.



Roland Prairie

Dans un autre combat attendu avec impatience du public montréalais, le sensationnel gaucher de la rue Lajeunesse, Hubert Gagnier, se mesurera contre le dur cogneur Frank Martin, de Boston, et le jeune Hubert fera l'impossible pour capturer sa 10e victoire consécutive depuis qu'il a fait le saut chez les professionnels.

Roland Prairie sera également au programme et pour la circonstance, il se mesurera contre Tony Blanchard dans un combat de huit rondes, tandis que Léo Duchesne fera face au solide Roméo Ouimet dans un match de six assaut.

NEW-YORK — Johnny Colan, 174 1-2, New-York, bat aux points Teddy Randolph, 181 1-2, New-York (10)
PITTSBURGH — Ossie (Bulldog) Harris, 166 1-2, Pittsburgh, bat aux points Reuben Shank, 157, Denver, (10).

Branch Rickey est confiant en Tepsix

BOSTON, 9. (P.A.) — Branch Rickey, président des Dodgers de Brooklyn, a annoncé hier que Joe Tepsix, athlète No 1 du collège de l'Etat de Pennsylvanie, a signé un contrat pour jouer avec les Dodgers de Léo Durocher. Rickey a dévoilé que Tepsix, un voltigeur, avait reçu un boni de $17,000 pour signer son contrat, soit le montant le plus élevé payé à un agent libre par l'organisation du Brooklyn.

"Tepsix possède tous les atouts pour réussir dans les Majeures. S'il démontre assez d'expérience pour le grand circuit, il demeurera avec les Dodgers", a ajouté Rickey. Tepsix s'est rapporté aux Dodgers dimanche et il accompagne le club pour ses parties d'exhibition contre ses clubs-fermes, les Royaux de Montréal et le Trois-Rivières.

77 buts sur balles à Stanky

BROOKLYN, 9. — La ligue de baseball Nationale vient de terminer la 1ère moitié de sa saison et Ed Stanky, des Dodgers de Brooklyn, a déjà obtenu 77 buts sur balles depuis le début de la campagne. L'an dernier, Stanky a établi un nouveau record dans la Nationale en obtenant 148 buts sur balles durant l'année. Le record pour la ligue Américaine est détenu par Babe Ruth qui a reçu 170 buts sur balles en 1923.

Deux arbitres pour le match par équipes demain soir au Forum

Le promoteur Eddie Quinn a annoncé, hier soir, qu'il avait complété son programme pour sa séance de lutte qu'il présentera au Forum demain soir. En effet, Quinn a bâclé son dernier match hier après-midi, quand il a mis sous contrat le brillant et rapide gladiateur irlandais Dan O'Connor qui disputera la victoire à l'as de la savate, Les Ryan.

Le matchmaker montréalais a également dévoilé que deux arbitres officieront dans la rencontre principale au programme, alors que les deux Canadiens français, Laurent Moquin et Frank Valois engageront la lutte contre les deux bouillants italiens, les frères Garibaldi, Gino et Ralph.



Laurent Moquin

Dans la rencontre semi-finale au programme, deux géants du matelas engageront la lutte. Il s'agit en effet, du rude polonais Wladislaw Talun, 6'8", 310 livres, et l'Indien Jules Strongbow, 6'4", 310 livres également. Ce sont deux bouillants gladiateurs et on devrait assister à un match très excitant.

Dans un autre combat qui suscite un immense intérêt, George Temple, frère de la jeune actrice Shirley, tentera de remporter le triomphe aux dépens du brutal athlète de Renfrew, Ont., Alex Kasaboski. Dans les cercles de la lutte on prétend que le fameux George Temple possède un record très impressionnant et on le favorise pour vaincre Kasaboski.

Autour de ma table

On plume la bécasse

En "gros temps", que faire en un gîte, à moins de plumer la bécasse! Ce qui fait que pluie battante amèn toujours autour de ma table ronde des gens qui arrivent les mains et la langue avides dans l'espoir de les occuper. Quelque fois ces petits "jurys" dissidents, formés au hasard, rendent les procès en cours fort intéressants.

— Qu'elle n'est donc pas intelligente, la pauvre poule! dit Pierre, au moment où la porte se referme sur une de ces... bécasses.

— A quoi vois-tu qu'elle n'est pas intelligente?... relève son compagnon.

— Etienne! L'intelligence c'est la compréhension, la façon de s'exprimer, qui est la suprématie de l'homme. Celle-ci ne sait que minauder, boire, manger, se reproduire: rien qui ne la distingue de mon chien...

E — L'intelligence serait donc d'être vif, loquace, disserteur, positif comme toi? Tu n'admets pas l'intelligence silencieuse, réfléchie qui se manifeste dans l'action; celle du criminel, par exemple, perfectionné dans l'art de la forgerie?...

P — Ah non! C'est l'équilibre des facultés.

E — Un équilibre comme tu le conçois. Le criminel est logique avec ses plans. Il y a des renégats parfaitement balancés, des cubistes qui ont tout leur jugement. Ce n'est pas parce qu'on est infirme qu'on n'est pas un homme; et qu'une femme qui ne parle pas, mérite d'être traitée de volaille.

P — Tu badines, vieux! L'intelligence ça se voit à l'oeil.

E — Ce n'est pas ce que pensent ceux qui ont inventé les tests scientifiques.

P — Ah! Parlons-en!

E — Tu sembles ignorer que ces tests ont rendu un immense service dans le classement des armées et que beaucoup d'oeuvres sérieuses sur le sujet ont été écrites, notamment sur le développement des races, de leur émigration en notre pays, de leurs capacités à nous être utiles.

P — Ces gens prétendent, j'imagine, que l'intelligence c'est savoir s'adapter à la situation?...

E — Pas tant de s'adapter que de bien savoir ce qu'il faut pour cet ajustement. Un artiste ne doit pas ignorer son anatomie, sa géométrie: il n'est pas inadaptable parce qu'il ne sait cuire son dîner, en pique-nique, ou dépister le lièvre. Un artisan ne saurait que faire de l'éloquence d'un avocat...

Il est très difficile de juger les hommes, mon cher Pierre... Il y a certainement un niveau permis. Aucune personne ne penserait à dire que Pasteur ou Shakespeare sont intelligents: le génie dépasse l'intelligence moyenne; aussi il est souvent taxé de folie. De même que les inférieurs à notre intelligence, souvent réussissent là où nous écopons...

Cette Bécassine est encore assez fine pour s'envoler quand elle sent la poudre. Sa coquetterie, sa beauté ont su gagner un homme qui l'aime sans plus. Cela suffit. Tu as l'intelligence de résistance, elle a celle du laisser-vivre. Après tout, c'est peut-être la femme qu'il te faut...

MAGRITTE

Beau Jack bat Sammy Angott

WASHINGTON, 9. (PA) —Beau Jack, l'ancien champion poids-léger du monde, a défait Sammy Angott, un autre ex-champion de la même catégorie, par knockout technique à la septième ronde d'un match qui devait en durer 10 ici hier soir.

Angott est resté dans son coin lorsque la cloche a sonné pour annoncer le début de la septième ronde, et ses seconds ont dit qu'il souffrait d'une crampe à une jambe. Jack pesait 142 livres et Angott, 143.

Grand Chevalier



Le Dr Liguori BRETON, qui a été élu hier Grand Chevalier du conseil des Chevaliers de Colomb de Warwick. Les autres officiers élus sont: député Grand Chevalier, Cyrille L'Heureux; chancelier, P.-J Bernard; cérémoniaire, D. Chalifour; secrétaire-archiviste, P. Lavalie; secrétaire-financier, Raoul L'Heureux; trésorier, J.-P. Baril; intendant, Ant. Caron; gardes intérieurs, Ant. Laroche, Alph. Perreault; garde extérieur, Roll. St-Germain; Syndics, Jos. Guilbault, J.-M. Feeney et Wilf. Mailhot; Porte-drapeau, L. Beauchesne; médecin, Dr L. Béchard; aumônier, M. l'abbé J.-Art. Leblanc, prêtre-curé.

Panthéon montréalais

Le sieur des Bergères, major des Trois-Rivières

Raymond Blaise, sieur des Bergères, fit tout d'abord du service en France, pendant sept ans, et y devint capitaine.

En 1685 il arriva au Canada avec les troupes de M. de Denonville qui sentait le besoin de calmer les tribus sauvages des alentours des Grands-Lacs. On connait le triste exploit de Denonville. Pour mieux surveiller les Tsonnontouans, le gouverneur fit construire le fort de Niagara. Il en donna le commandement au chevalier de Troyes qui garda M. des Bergères avec lui comme son bras droit. M. de Troyes n'y vécut qu'un an, et M. des Bergères lui succéda à titre de commandant. Il n'eut que douze hommes à son service. Aussi, après peu de temps, le gouverneur lui enjoignit de transporter tout le matériel du fort de Niagara à celui de Frontenac, et de tout incendier en partant. En 1687, des Bergères fut appelé au fort de Chambly, poste auquel il s'intéressa beaucoup. On rapporte qu'afin d'épargner ses hommes, il dressa un chien pour porter le courrier du fort de Chambly à celui de Laprairie.

En 1690, il fut blessé dans un duel. On le laissa tout de même comme commandant à son poste, vu le grand soin qu'il en avait et à cause de la confiance qu'il méritait. Il se fit des plaintes contre lui à l'effet qu'il avait de fortes dépenses. Frontenac se chargea de sa défense, et lui fit même donner un surcroit de pension.

En 1696 il prit part à une expédition contre les Iroquois, et quatre ans plus tard il reçut la garde du fort Frontenac. Revenu au fort de Chambly pendant dix ans, on le nomma enfin major des Trois-Rivières. Il mourut à ce poste, en 1711.

Eugène STUCKER

Londres, (B.U.P.) — En Pologne, le premier ministre a demandé l'exécution des chefs du soulèvement antisémitique de jeudi dernier à Kielce; 45 Juifs furent massacrés.

"Il faut des Saints"

PARIS. — La France catholique publie cet intéressant article sur l'activité des catholiques en Angleterre.

Satan, depuis 1940, a peut-être moins triomphé qu'on ne croit. Là où il régnait avec l'arrogance de ceux qui doutent de leur cause, les serviteurs de Dieu surent lui opposer le feu, la passion, l'esprit combattif plus souvent associés à l'idée du mal que du bien. On les voit aujourd'hui tenter de recréer ces liens universels dont le communisme n'offre qu'une copie vidée de sens spirituel.

Refaire la chrétienté malgré la Réforme? Les protestants, sous l'égide de ces grands pasteurs, Niémoeller, Boégner, viennent de renouer entre eux les fils rompus. "Il Quotidiano", de Rome, publié par l'Action catholique italienne, parlait, voici peu, d'une Internationale chrétienne unissant les partis catholiques du monde entier.

CAREME

L'apathie de nombre de chrétiens peut s'effarer de tant de hardiesse. Dans son livre "Glorious Liberty" recommandé comme lecture de Carême par l'évêque de Londres, le chanoine Roger Lloyd déclare que les échecs de l'Eglise doivent être attribués au manque de saints. "Les vrais saints sont d'une étonnante puissance d'abstraction".

Si la tiédeur du grand nombre explique l'absence de ces volcans spirituels, l'esprit humain ne cesse d'explorer ces régions ardentes qui conduisent à l'amour de Dieu. La littérature religieuse, catholique ou protestante, s'enrichit chaque jour pour le peuple anglais, dont on assure qu'il n'a aucun souci de son âme: maints de ces ouvrages récents témoignent de l'actualité brûlante du christianisme et de l'application de la doctrine aux problèmes du jour. Il arrive même que des théologiens des deux confessions, s'adjoignant encore des dissidents, s'unissent pour l'étude d'un même problème, ainsi, dans "Natural Law" (la loi naturelle).

Un événement attendu de ceux qui unissent dans leurs préoccupations foi et philosophie, est la publication prochaine des oeuvres complètes de Soeren Kierkegaard, dont on veut faire le père de l'existentialisme.

LA VULGATE

Parmi les ouvrages récents intéressant plus particulièrement les catholiques d'outre-Manche, figure une version anglaise du Nouveau Testament. A cette traduction, les critiques protestants ont consacré autant d'articles que les catholiques pour présenter à la fois louanges et réserves, ces dernières s'adressèrent au fait que le traducteur catholique ne s'appuie point sur le texte grec, mais sur la Vulgate et doit, selon les protestants, rejeter certaines précisions établies par l'érudition moderne quant aux dates ou aux auteurs des écrits évangéliques.

Mais ce sont là des questions dont l'Eglise est seule juge; du ressort de tous ceux dont le métier est de juger lu langage est la valeur "littéraire" du texte divin. ,On sait à quel sommet de magnificence peuvent monter les Britanniques les moins lettrés s'ils saisissent les beautés verbales de la Bible dans la "Version autorisée".

Mgr Knox est l'auteur de cette traduction. Son style est dirigé avec une belle simplicité, il a le sens du rythme et de l'euphonie, ce qui avait manqué de manière affligeante à ces prédécesseurs. Si, pour les Evangiles, les tenants de la "Version autorisée" font des comparaisons tout à l'avantage de celle-ci, ils s'inclinent devant les mérites du traducteur qui, dans les épitres de Saint Paul, a su illuminer les obscurités du texte original au lieu de rendre littéralement certains versets.

Ici, les protestants se félicitent d'être désormais à même de lire en clair des passages dont le sens leur échappait. Double mérite reconnu à Mgr Knox: avoir traduit seul des écrits aussi différents, où, malgré l'unité de l'inspiration, apparait le tempérament des Apôtres, avoir contribué à rendre plus intelligible aux chrétiens anglais, catholiques ou protestants, des textes pauliniens.

NEWMAN

D'autre part, le centenaire de la conversion de Newman, avec une nouvelle édition de "Apologia pro Vita Sua", a vu en l'honneur du cardinal toute une floraison de livres dont le dernier en date, "John Henry Newman", par John Moody, a les défauts et les qualités d'une biographie d'amples proportions visant le grand public et l'inconvénient pour les catholiques de faire une part égale au rôle joué par Newman dans sa première comme dans sa seconde carrière. Pour pénétrer plus profondément dans l'oeuvre newmanienne, voici "John Henry Newman. Centenary Essays" ouvrage qui réunit les noms les plus distingués, dont celui du R. P. Vincent Reade, et "A Tribute to Newman", qui nous vient de Dublin, et porte les meilleures signatures irlandaises.

SUR LA TOMBE DE CLEMENCEAU

PARIS. — Voici le texte complet de l'allocution prononcée à Jars en Vendée, par le Général de Gaulle lors de la cérémonie commémorative organisée sur la tombe de Georges Clemenceau :

"Au premier anniversaire de la victoire, nous apportons notre hommage à Georges Clemenceau.

"Car son exemple et celui des armées qu'il a naguère guidées jusqu'au salut, pour combien auront-ils compté dans ce qui vient une fois encore d'être fait pour sauver la Patrie ?

"Pour combien auront-ils compté dans les efforts sanglants de nos soldats — ceux des batailles en pleine lumière et ceux des combats dans l'ombre qui surent tant souffrir et pour beaucoup bien mourir, parce qu'ils se souvenaient des sacrifices faits par leurs pères pour garder la France grande et libre.

Ces exemples, pour combien auront-ils compté dans l'espérance de notre peuple qui, submergé par le malheur, tirait de sa propre mémoire la certitude qu'on ne peut abattre une France résolue à survivre.

"L'exemple de Clemenceau, inébranlable au milieu des tempêtes, intransigeant dans sa foi en la France, inlassablement dévoué à la cause de la liberté, d'autant plus dur et d'autant plus ardent qu'il voyait fléchir plus d'âmes et s'amollir plus de coeurs, pour combien aurait-il compté dans les décisions prises par ceux qui eurent, au cours de cette guerre, la charge du sort de l'Etat à partir du fond du goufre ?

"Président Clemenceau ! Tandis que l'ennemi écrasait la Patrie, nous avions fait le serment d'être fidèles à votre exemple. C'est à l'histoire de dire si le serment fut tenu. Mais aussi nous avions promis de venir, la victoire remportée, vous dire merci des leçons que vous nous avez données. Voici la promesse accomplie sur votre tombe vendéenne.

"En ce jour, près de cette tombe, nous discernons mieux que jamais le destin national qui nous place au centre du drame de ce monde et parfois ne nous laisse pour recours, au bord de l'abime, que le suprême sursaut symbolisé par une Jeanne d'Arc pure, sainte fille de notre peuple, ou par un Georges Clemenceau, vieux gaulois acharné à défendre le sol et le génie de notre race.

"Au lendemain de l'épreuve récente où manquèrent de périr l'honneur, l'unité et jusqu'à l'âme de la nation, nous mesurons mieux que jamais ce que nous ont toujours coûté les éternels démons intérieurs qui nous divisent et nous égarent.

"Au moment où tout meurtris et cependant victorieux, nous reprenons notre route au milieu d'un monde déchiré, nous voyons, mieux que jamais, qu'il ne peut être pour nous demain, pas plus qu'il n'était hier, de sécurité, de liberté, d'efficience sans les grandes disciplines acceptées sous la conduite d'un Etat fort, dans l'ardeur du peuple rassemblé."

Danny Webb bat Transparenti

NEW-YORK, 9. (B.U.P.) — Danny Webb, solide boxeur nègre montréalais a remporté sa deuxième victoire depuis qu'il est revenu d'outre-mer alors qu'il a défait Lew Transparenti de Brooklyn ,par mise hors de combat technique à la sixième ronde, ici hier soir. Ce combat devait durer dix rondes mais il a été arrêté à la sixième à cause d'une coupure à l'oeil de Transparenti. Ce match a été disputé au Velodrome de Coney Island. Webb faisait osciller la balance à 128 livres et Transparenti, 131.

Dans la ligue Commerciale

Mercredi soir, au Parc Jarry, à 6.30 p.m., le Petit Journal rencontrera le Kik. Ces deux clubs batailleront ferme pour prendre la première position du circuit et l'on peut s'attendre à une dure lutte.

Jeudi soir, le Mayport en viendra aux prises avec le Seven Up. Le Mayport petu lui aussi prendre la tête en triomphant du Seven Up.

Vendredi soir, ce sera au tour des clubs Champêtre et Fils d'Italie de se mesurer. Ces deux clubs batailleront ferme pour prendre la quatrième position et cette joute sera sûrement contestée.

Les résultats de la semaine dernière furent les suivants:

Mayport 11, Kik 7.
Champêtre 3, Seven Up 2.
Fils d'Italie 5, Petit Journal 10.

Position des clubs

	G.	P.	N.
Petit Journal	4	0	2
Mayport	3	1	1
Kik	4	2	0
Fils d'Italie	1	1	3
Champêtre	2	4	1
Seven Up	0	6	1

Les patrons de la 'Patrie'



PATRON No 4650.—Un nœud à l'encolure confère toujours un charme très féminin à la robe la plus simple. Et n'oubliez pas qu'un modèle attaché sur le devant amenuise la silhouette.

Le PATRON No 4650 est offert dans les tailles 14, 16, 18, 20, 32, 34, 36, 38, 40 et 42. La taille 16 requiert 2 vgs 3-4 de tissu de 39 pouces.

Pour obtenir les Patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 20 sous, mentionnant très lisiblement : Nom, adresse, taille et le numéro du Patron désiré et adresser le tout à : Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Les marchés canadiens fermes; N.-Y. irrégulier

BOURSE de Montréal

Meilleure allure de la Bourse locale, au cours de la matinée.—Ton ferme dans l'ensemble avec quelques glissements dans diverses sections

La séance était beaucoup plus calme ce matin à Montréal. Le ralliement qui s'était effectué en clôture de la séance hier après-midi se maintenait ce matin. Les valeurs pour la plupart s'inscrivaient à leur taux de clôture d'hier.

Vers midi, il y eut un léger remous; néanmoins, au début de l'après-midi la tendance générale était ferme avec quelques baisses ici et là.

Les papeteries qui avaient subi le coup le plus fort de la journée d'hier à la suite de la révaluation de notre devise, affichaient une meilleure allure ce matin. Consolidated Paper, International et St-Lawrence réalisaient quelques gains.

Dans les autres groupes, Woollens, Crown Cork, Tar, Canadian Breweries, et West Lumber gagnaient du terrain; par contre, Montreal Power, Brazilian, Shawinigan, C.P.R., Ogilvie, Imperial Oil et Nickel essuyaient de légères pertes.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Abitibi new	18	18¼	18	18¼
Abit. $1.50 pr...	18	18¾	18	18⅝
Aluminium	26¾	26¾	26¾	26¾
Bathurst P.P. A.	22	22	22	22
Bell Telephone ..	205	205	205	205
Brazilian T.L.P. .	22	22	22	22
Can. Breweries .	24½	24½	24½	24½
C. Nor Power ..	11	11	11	11
Can. Locomotive.	35	35	35	35
Can. Pac. Rail..	20¼	20¼	20	20
Cockshutt Plow .	14¼	14⅜	14¼	14⅜
Con. M. Smelting	95	95	95	95
Crown Cork	51½	51½	51½	51½
Dist. Corp. Seag.	26¼	26¼	26	26
D. Tar Chemical.	28	28	28	28
Famous Players .	19	19	19	19
Gatineau Power .	19	19	19	19
Gen. Steel Wares.	18¾	18¾	18¾	18¾
Gypsum L. Alab.	16½	16½	16½	16½
Hiram Walker .	142	142	142	142
Imperial Oil Ltd.	13⅞	14	13⅞	14
Imp. Tobacco ...	15	15	15	15
Int. Nickel	40	40	39⅝	39⅝
Int. Pap. Power.	48½	49	48½	49
McColl Front. Oil	24	24	24	24
Mont. L.H.P. ...	20¼	20¼	20¼	20¼
Ogilvie Fl. Mills.	34¾	34¾	34¾	34¾
Price Bros.	63	63	63	63
St. Lawrence Cor	7¾	7¾	7¾	7¾
St. Law. P.M.pr	107	107	107	107
Shawinigan	24¾	24¾	24¾	24¾
Standard Chem .	11¼	11¼	11¼	11¼

Purity Flour Mills Limited

Purity Flour Mills Limited vient d'aviser le Curb de Montréal que 145 autres actions privilégiées cumulatives, rachetables, ont été rachetées sur le marché libre.

A ce jour, un total de 3,145 actions privilégiées d'une valeur au pair de $40 ont été ainsi rachetées, réduisant donc leur nombre en cours à 44,855 actions.

Les changes

NEW-YORK, 9. (P.A.) — Le dollar canadien fléchissait de 1-4 de sous ce matin sur le marché des changes new-yorkais par rapport à la devise américaine. Il était à escompte de 1 3-8 pour cent. Le sterling, inchangé, cotait $4.03 1-2.

Nouvelles de la Bourse

INTERNATIONAL NICKEL CO. OF CANADA

Les régistraires pour International Nickel Co. of Canada ont notifié la Bourse de Montréal que 240 actions additionnelles de $5. au pair avaient été converties en 12 actions d'une valeur au pair de $100.

Il y a maintenant 145,631 actions de $100 au pair.

GOODYEAR TIRE & RUBBER CO. OF CANADA

La Bourse de Montréal notifie que les actions privilégiées, 5 p.c., cumulatif, rachetables, de Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada seront rachetées le 31 juillet, 1946, à $52.50 chacune, plus les dividendes accrus pour la période du premier juillet au 31, soit un montant de 21 1-4 cents l'action.

Les livres de transfert seront fermés le 30 juillet, 1946. Le minimum sur les fractions est de 5 cents.

DOMINION STORES LIMITED

La Bourse de Montréal a été notifiée par Dominion Stores Ltd, que 10,000 actions ordinaires ont été émises à certains hauts fonctionnaires de la Compagnie, en vertu d'un accord daté du 8 mai, 1945. Le nombre total des actions sur le marché est maintenant de 300,014.

Recapitalisation à Western Groces Ltd.

Western Grocers Limited vient d'aviser la Bourse de Montréal que les assemblées des détenteurs d'actions, ordinaires et privilégiées, ont été convoquées pour jeudi, le 8 août 1946, aux fins de considérer et d'accepter un accord entre la compagnie et ses actionnaires.

Cet accord, s'il est accepté par les deux catégories d'actionnaires ci-dessus mentionnés, affectera les deux catégories de valeurs comme suit:

Le détenteur de chaque action du stock privilégié actuel, d'une valeur au pair de $100, recevra **cinq** actions du stock privilégié nouveau, d'une valeur au pair de $20, chacune, comportant un dividende cumulatif de 7 p.c., ainsi que **trois** actions nouvelles ordinaires sans valeur nominale.

Les actions privilégiées actuelles comportent un dividende cumulatif de 7 p.c. par année—les nouvelles actions privilégiées paieront le même dividende cumulatif. Tout comme les actions privilégiées actuelles, les nouvelles actions de la même classe ne seront pas rachetables par anticipation. Les actions privilégiées actuelles comportent le droit de un vote—les nouvelles actions de la même catégorie n'auront pas voix délibérative, tant que les dividendes ne sont pas en retard, mais les nouvelles actions ordinaires que les détenteurs d'actions privilégiées recevront comportent le droit de un vote par action. Les actions privilégiées actuelles ont le droit de participer à tout dividende après qu'une distribution de $8, a été versée sur les actions ordinaires actuelles au cours d'une année — ce droit est continué en faveur des détenteurs d'actions privilégiées actuelles, par l'intermédiaire des nouvelles actions ordinaires qu'ils recevront (les nouvelles actions ordinaires ont, en effet, le droit de participer à tout dividende, après qu'une distribution de $2 par action aura été versée sur les nouvelles actions de la classe "A" décrite ci-dessous).

Les détenteurs de chaque action ordinaire actuelle recevront **quatre** actions de la nouvelle classe "A", sans nominal, ainsi que **trois** actions ordinaires nouvelles, sans nominal.

Les nouvelles actions de la classe "A" ne seront pas rachetables et auront droit à un dividende non cumulatif de $2. par action par année. La déclaration du dit dividende est à la discrétion du conseil d'administration, même si les recettes venaient à excéder les $2. par action. Les détenteurs d'actions nouvelles de la classe "A" n'ont pas le droit de vote, si ce n'est que lorsqu'un dividende d'au moins $2. par action n'aura pas été versé pour deux exercices financiers consécutifs sur les actions de la dite classe "A". Les nouvelles actions ordinaires comportent le droit de un vote par action.

Le dividende actuel, versé sur les actions ordinaires, est de $3., par action par année, plus un boni de $2. Dès que l'accord entrera en vigueur, c'est l'intention de la direction de commencer le paiement de dividende, au taux de $1.50 par année sur la classe "A"; ce qui portera le revenu des détenteurs d'actions ordinaires actuelles à l'équivalent de $6. par action. L'accord pourvoit à ce qu'un dividende ne soit déclaré ou payé sur les nouvelles actions ordinaires durant une année financière, si ce n'est qu'après qu'un dividende au taux de $2. aura été payé sur les nouvelles actions de la classe "A" ou, encore, aura été déclaré et mis de côté pour fins du dit paiement.

Les actions ordinaires actuelles participent à tout dividende, après qu'une distribution de $8. par action ordinaire a été payée en une année financière aux détenteurs de chaque action ordinaire et cette politique est continuée par suite de la division des actions ordinaires actuelles en actions de la classe "A" et ordinaires.

Le dividende trimestriel régulier sur les classes actuelles d'actions sera payé le 15 juillet. Si l'accord entre en vigueur, les déclarations futures de dividendes seront sur les nouvelles classes de valeurs.

L'accord pourvoit au développement futur de la compagnie en haussant le capital-actions autorisé comme suit:

175,000 actions privilégiées d'une valeur au pair de $20 chacune, dont 59,715 seront émises, comportant un dividende de $1.40 par année ou au taux de 7 p.c.

150,000 actions de la classe "A", sans nominal, dont 67,772 seront émises.

150,000 actions ordinaires nouvelles, dont 86,658 seront aussi émises.

Les administrateurs croient que cette réorganisation de la structure financière est juste et bénéficiable au deux catégories de détenteurs de valeurs de la compagnie. Les droits et privilèges de ces deux classes ont été entièrement reconnus. Elle permet à la compagnie d'obtenir les fonds pour ses besoins futurs et elle place les valeurs de la compagnie en ligne avec celles des autres entreprises corporatives qui ont fractionné leur capital-actions en de plus petites unités.

Les administrateurs ont approuvé unanimement l'accord et si les actionnaires l'approuvent à leur tour, c'est l'intention de la direction de demander l'inscription des trois catégories de valeurs ci-dessus mentionnées sur les listes des valeurs des Bourses de Montréal et de Toronto.

BOURSE de New-York

Marché irrégulier, ce matin à Wall Street. — Séance calme.

NEW-YORK, 9. — (P.A.) — Le marché était irrégulier ce matin à l'ouverture. La séance était encore assez calme.

Parmi les titres en hausse à la fin de la matinée, se trouvaient Bethlehem, Public Service of N.-J., Radio Corp., General Motors, Distillers Corp., Curtiss-Wright et American Telephone.

A la baisse, on notait Goodyear Goodrich, Great Northern, Standard Oil (N.J.), Sears Roebuck, Pennsylvanie, General Electric, Dome Mines et U.-S. Rubber.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Am. and F. Pwr	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
Anaconda	47⅛	47⅛	47⅛	47⅛
Atchison	116½	116½	116½	116½
Aviation Corp. ..	10	10	10	10
Budd Mfg	17⅛	17⅝	17⅛	17⅛
Chrysler	126	126	126	126
Com. Solvent ...	28⅛	28⅛	28⅛	28⅛
General Electric .	46⅝	46⅝	46⅝	46⅝
Gen. Motors	70⅛	70⅛	70⅝	70⅝
Goodyear Tire ..	65½	65½	65½	65½
Int. Paper Com..	47⅞	48⅛	47⅞	48⅛
Int. Paper pr ...	120	120⅛	120	120⅛
Int. Nickel	38⅝	38⅝	38⅝	38⅝
Kenn. Copper ...	57	57	57	57
Montgomery Ward	92⅛	92½	92½	92½
Nat. Distillers ..	91⅜	91⅝	91⅜	91⅝
N.Y. Central ...	25	25	25	25
North Am. Aviat.	13½	13½	13½	13½
Radio Corp.	14⅝	14⅝	14⅝	14⅝
Remington Rand..	49	49	49	49
Republic Steel ..	38	38	38	38
Schenley Dist. ..	88	88	88	88
United Aircraft .	28½	28½	28½	28½
United Corp. ...	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
U.S. Steel	90½	90½	90½	90½
Westinghouse ...	33⅜	33⅜	33⅜	33⅜

Réorganisation de capital à Nat. Drug

National Drug & Chemical Co. of Canada Limited convoque ses actionnaires à une réunion spéciale le 7 août, pour étudier un plan de réorganisation de capital de la compagnie.

En vertu de ce plan, les détenteurs des actions privilégiées participantes d'une valeur au pair de 15 shillings (environ $3.65) et à dividende cumulatif recevront, par 10 actions, 4 nouvelles actions privilégiées convertibles et à dividende cumulatif aussi, et 3 3-10 nouvelles actions ordinaires, toutes d'une valeur au pair de $5 chacune. Pour 10 actions ordinaires actuelles, les détenteurs obtiendront 4 nouvelles actions privilégiées et 6 nouvelles ordinaires. Les nouvelles actions privilégiées auront droit à un dividende cumulatif annuel de 60 cents, à partir du 1er septembre 1946. Elles ne sont pas assujetties au remboursement et seront convertibles, action contre action, en tout temps au gré des détenteurs, en nouvelles actions ordinaires. Elles ne porteront pas de droit de vote, à moins que les arriérés de dividendes dépassent 90 cents par action.

Si ce projet est approuvé, le capital de la compagnie se composera de 244,854 nouvelles actions privilégiées et 250,381 nouvelles actions ordinaires.

L'acquisition récente de plus de 90 p.c. des actions privilégiées par des Canadiens aux mains de détenteurs anglais a incité les administrateurs à entreprendre cette réorganisation de capital, afin de donner aux actions une plus grande négociabilité dans le pays. Il est important pour l'avenir de la compagnie que ses actions soient plus répandues au Canada, qu'elles ne l'étaient auparavant, et cela n'est pas possible dans les conditions actuelles.

Bourse de Toronto

TORONTO, 9. — (P.C.) — Le ralliement manifesté hier en clôture s'est continué, mais d'une façon modérée, ce matin à la Bourse de Toronto. La séance fut assez peu active.

Canadian Breweries gagnait un point et des fractions de point étaient portées à l'actif des autres valeurs du groupe industriel, notamment de Canadian Dredge, Consolidated Paper et Union Gas.

Dans les mines d'or, Macassa, Tech Hughes, Malartic Gold Fields, Negus, Armistice et Dickenson faisaient des gains de 5 à 10 cents; Donalda, Beaulieu, Preston, Duquesne, Crownshore, Bagamac et Starratt réalisaient également quelques profits.

Les dividendes en juillet

Les distributions de dividendes par les corporations canadiennes seront en juillet, de 18 pour cent plus élevées que celles du mois correspondant, l'an dernier. Cette augmentation est la sixième enregistrée depuis le début de l'année et la plus élevée au point de vue pourcentage.

On estime à $27,212,101 les déboursés de juillet au regard de $23,078,965 en juillet 1945, soit une augmentation de 17.9 p.c. Juin a été le seul mois, depuis le début de l'année, au cours duquel une diminution a été enregistrée par rapport au mois correspondant de l'an dernier, et cette diminution était attribuable à la réduction dans le taux du dividende de Imperial Oil pour le premier semestre de l'année.

Le total des distributions de dividendes, pour les premiers six mois de 1946, s'élève, d'après notre compilation, à $157,650,000 à comparer à $149,650,000 durant la période correspondante de 1945. Si on ajoute à ce montant celui des distributions devant être effectuées ce mois-ci, on obtient un total d'environ $185 millions pour les premiers sept mois de cette année au regard de $172,750,000 pour la même période l'an dernier, soit une augmentation de $12,250,000 ou d'environ 1 pour cent.

La liste de distributions de dividendes en juillet comprend plusieurs nouveaux dividendes de même que de nombreuses reprises de payements et d'augmentations de taux par rapport à celle de juillet 1945. Les omissions de payements et les réductions de taux sont, d'autre part, peu nombreuses. L'augmentation la plus considérable est celle de Consolidated Smelters qui distribuera ce mois-ci $2,457,247 de plus qu'au cours de juillet l'an dernier.

La production d'or au Canada

OTTAWA, 9 — La production d'or au Canada en avril cette année est de 238,216 onces fines, à rapprocher de 247,918 en mars (chiffre revisé) et 223,737 en avril l'an dernier, à ce que rapporte le Bureau Fédéral de la Statistique. La valeur de la production d'avril cette année est de $9,171,316 contre $9,563,516 le mois précédent. La production des quatre premiers mois de cette année atteint un total de 953,523 onces fines, à rapprocher de 897,985 la période correspondante de l'an dernier, la production de chaque mois excédant celle des mêmes mois de 1945.

La production est la suivante par région en avril cette année (chiffres d'avril 1945 entre parenthèses): Nouvelle-Ecosse, 388 (85) onces fines; Québec, 56,487 (63,298); Ontario, 144,466 (130,371); Manitoba et Saskatchewan, 18,076 (14,280); Colombie Britannique, 16,365 (15,648); Yukon, 62 (55); Territoires du Nord-Ouest, 2,361 (aucune production relevée pour avril 1945).

Pétroles de l'Ouest

	Offre	Dem.
Admiral	.10	—
Alberta Pacific	.11	—
Anaconda	.01½	—
Anglo Canadian	1.08	—
Calgary & Edmonton	—	2.20
Commonwd	.14	—
Coastal Oils	—	.40
Commodl	.32	—
Commonwealth	.40	—
Dalhousie	.35	—
Davies	.12½	—
Eastcrest	.07	—
Foothills	1.60	—
Grease Creek	.03⅜	.04
Highwood Sarcee	—	.07½
Home Oil	2.95	—
Lethbridge	.01	.01½
Madison	.01⅜	—
McDougall Segur	—	.04½
McLeod Oil	.04	.05
Mercury Oil	.04⅜	—
Mill City	.06	—
Model Oil	—	.19
National	—	.08½
Pacalta	.09	—
Phillips	.03	.03½
Roxana	.95	—
Royal Can.	.03¾	—
Spooner	—	.08
Sunset	.08⅛	—
United	.18	—
Wellington	.02	.04

SUR LE CURB

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Bathurst P. B	6¼	6¼	6¼	6¼
Br. Dist of V.	15½	15½	15½	15½
B. A. Oil Co.	27⅝	27⅝	27⅝	27⅝
C. D. Sugar.	23¼	23¼	23¼	23¼
Can. Ind. 'B'	2.45	2.45	2.45	2.45
Can. Lt Power	15	15	15	15
Can. Vickers..	42	42	42	42
C. Vickers pr	165	165	165	165
Catelli Food P.	18½	18½	18½	18½
Claude Neon .	.60	.60	.60	.60
Com. Alcohols	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
Cons. Paper .	19	20	19	20
Cub. Aircraft.	1.75	1.75	1.75	1.75
D. Eng. Wks.	53½	53½	53½	53½
D. Oil. Linol..	43	43	43	43
Dom. Woollens	18½	18½	18½	18½
Don. Paper A	17	17¼	17	17¼
Fairchild Air..	4	4	4	4
Fleet Aircraft.	6	6	6	6
Ford Motor A	25	25	25	25
Fraser Co. ..	61	61	61	61
Int. Paints A	14	14	14	14
L. St. John P.	83	83	83	83
McLaren P.P..	42	42	42	4 2
Maple L. Mill	15¼	15¼	15¼	15¼
M. Harris pr.	28¼	28¼	28¼	28¼
Melchers Dist.	10½	10½	10½	10½
Melchers pr .	16¾	16¾	16¾	16¾
Moore Corp. .	78½	78½	78½	78½
MINES				
Central Cad..	.28	.28	.28	.28
Century Min...	.30	.30	.30	.30
J. M. Cons...	.04	.04	.04	0.4
Joliet Que. M.	.60	.60	.60	.60
Normetal Min.	1.55	1.55	1.55	1.55
O'Brien G.M..	1.90	1.95	1.90	1.95
Pandora Cad..	.15	.15	.15	.15
Red Crest GM	.10	.10	.10	.10
Shawkey G.M.	.38	.38	.38	.38
Siscoe G. M...	.75	.75	.75	.75
Sullivan Cons.	1.75	2.00	1.75	2.00
Teck Hughes..	3.00	3.00	3.00	3.00
HUILES				
Brown Oil ...	.05½	.05¾	.05½	.05¾
Homestead Oil	.07	.07	.06½	.06¾

LES Produits DE LA FERME

Les changements sont peu nombreux au marché des produits de la ferme. Les oeufs continuent à demeurer à des prix fermes avec une forte demande pour des arrivées relativement minimes. Le beurre est également ferme; on a vendu 600 boîtes de beurre du Québec 92 à 39½ au Canadian Commodity Exchange, taux qui est celui de vente de la séance précédente. Le marché des pommes de terre est ferme également et les arrivages sont réduits en face d'une demande assez forte.

ARRIVAGES

Non compris par camions

	Oeufs caisses	Beurre boîtes	From. boîtes
Vendredi	410	2,065	13,464
Année dernière	256	109	8,319

PRIX DU BEURRE

Commodity Exchange

Marché au comptant

Québec, 92 points ..... 39¼ t.
Ventes: 600 boîtes à 39¾ cents.

Marché libre

Prix du gros du beurre vendu en petites quantités aux détaillants:

No 1 pasteurisé	39½
En tinette	40 -41¾
Pains de 1 lb	41 -41¾

PRIX DES OEUFS

Marché au comptant

	Gouv.	Comm. Exch.
A-gros	44½	43½-44½
A-moyens	44½	41½-42½
A-poulettes	35	35 -36
B	34 -35	33 -34
C	29	28 -29

	Petites quant.	Prix de détail
A-gros	50	50
A-moyens	48	48
A-poulettes	44	44
B	42	40
C	36	35

Marché à terme

Juillet ..... 42½ of.

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS LTD.

WINNIPEG

	Ferm.	Ouv.	Haut	Bas	11.30
Avoine					
Juillet	51⅛	..	..	..	..
Octobre ..	51⅛	..	..	..	..
Novembre .	51⅛	..	..	..	..
Orge					
Juillet	64⅜	..	..	..	..
Octobre ..	64⅜	..	..	..	..
Novembre .	64⅜	..	..	..	..
Seigle					
Juillet	305	300	..	..	300
Octobre ..	268½	263¼	..	..	263¼
Décembre .	259½	254¼	..	..	254¼

CHICAGO

Avoine					
Juillet	84⅛	84¼	85⅛	84¼	85¼
Septembre.	80¼	80¼	80⅝	80⅜	80⅝
Décembre .	80¼	80⅛	80¼	80	80⅛

Dividendes déclarés

United Corporation Limited, 38 cents par action de la classe "A", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 15 juillet et 25 cents par action de la classe "B", payable le 30 août aux actionnaires inscrits le 31 juillet.

Un mort, six blessés, dans une terrible collision

STE-THERESE, 9. — Une personne a perdu la vie et six autres ont été plus ou moins grièvement blessées dans une terrible collision survenue près d'ici, vers 3 heures, hier après-midi, entre un taxi et une automobile dans laquelle voyageaient les victimes de cette tragédie de la route.

L'accident s'est produit à environ un mille et quart au sud de la municipalité de Ste-Thérèse. Les deux véhicules ont été entièrement démolis sous le choc.

Les victimes sont: M. Benjamin Hudes, 51 ans, de North Silton, Mt-Vernon, N.-Y., tué.

Mme Benjamin Hudes, son épouse, 48 ans, blessée;

Mlle Martha Hudes, sa fille, 15 ans, blessée;

M. Fraser Jelke, (père), 60 ans, de Newport, Rhode-Island, blessé;

Fraser Jelke (fils), 14 ans, même adresse, blessé.

Joan Jelke, 12 ans, même adresse, blessée;

M. L. C. L. Doyle, 51 ans, de Grand-Head, Rhode-Island, blessé.

Les agents Legault, Filion et Courtemanche, de la circulation provinciale, qui ont fait enquête sur les lieux, rapportent que Mme Hudes était au volant de l'automobile de son mari. Soudain, un pneu de la roue droite d'avant creva. Elle dut ralentir brusquement sa vitesse. C'est alors qu'un taxi, conduit par M. Arthur Olivier, 3414, rue St-Antoine, Montréal, et dans lequel avaient pris place les trois victimes Jelke et leur compagnon, M. Doyle, vint s'écraser sur l'arrière de la première voiture.

Un très violent choc se produisit et les occupants des deux véhicules furent projetés de tous côtés. M. Hudes fut pour sa part projeté à travers le pare-brise de sa voiture et eut la tête fendue sur le pavé de la route. Sa mort fut instantanée.

Quant aux blessés, après avoir reçu les premiers soins, sur place, des médecins des environs, ils furent ensuite transportés à l'hôpital Royal Victoria, à Montréal. On nous rapporte qu'ils souffrent de fractures de membres et de contusions généralisées.

Le cadavre de M. Hudes a été transporté à la morgue de St-Jérôme où le Dr Léon Dugal, coroner de la région, tiendra enquête.

M. J. Olivier, chauffeur du taxi, se tira heureusement indemne de cet accident. Au moment où celui-ci se produisit, les deux voitures se dirigeaient vers St-Jérôme.

MECANICIEN BLESSE

M. E. Chevalier, 29 ans, 1719, rue Dufresne, était à réparer un moteur au garage Jacques-Cartier, 1825, rue Bordeaux, hier après-midi, lorsqu'un bidon de gazoline qui se trouvait à proximité de lui prit feu et explosa. M. Chevalier reçut de graves brûlures à la figure et au corps et fut transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame.

JEUNES CYCLISTES VICTIMES D'ACCIDENTS

Trois jeunes cyclistes ont dû être transportés à l'hôpital Ste-Justine, hier après-midi, après avoir été victimes d'accidents et plus ou moins grièvement blessés.

L'un d'eux, Gerald Newman, 12 ans, 3629, rue St-Dominique, eut le crâne fracturé lorsque sa bicyclette fut heurtée, vers 6 h. 55 p.m., à l'angle des rues St-Denis et Villeneuve, par une auto conduite par M. Arthur Laferrière, 4061, St-Denis.

Un second, Marcel Messier, 13 ans, 4578, rue Parthenais, alla donner sur l'avant d'une automobile venant en sens inverse, à l'angle des rues Parthenais et Gilford. Le chauffeur de l'auto, M. Jean-Paul Sauro, stoppa aussitôt après l'accident. Le garçonnet eut la jambe droite fracturée. Les constables Léopold Ferland et W. Lafond, de radio-police, firent les constatations d'usage.

Enfin, Jean Lavoie, 16 ans, 1117c, est, rue Lagauchetière, montait sa bicyclette et traversait l'angle des rues Champlain et Ontario, hier après-midi, vers 4 h. 20, lorsqu'il fut heurté par une automobile. Transporté à l'hôpital Ste-Justine, il fut pansé pour de multiples blessures au bras gauche et gardé sous observation.

MOTO VS AUTO

M. Albert Montpetit, 33 ans, 1105, rue Clarke, conduisait sa motocyclette, vers 6h., hier soir, en direction ouest, rue Lagauchetière, lorsqu'à l'angle de la rue Saint-Georges, il vint en collision avec une automobile conduite par M. Paul Bernard Valade, 85, rue St-Germain. Il eut le pied gauche fracturé et fut conduit à l'hôpital St-Luc pour y être gardé sous observation. Les constables René Lemieux et Guy Gaudreau, de radio-police, firent les constatations d'usage.

ELLE BOIT DE L'HUILE A CHAUFFAGE

Marguerite Duperron, 26 mois, 6380, avenue Henri-Julien, s'amusait dans la cuisine du domicile de ses parents, hier soir, lorsque soudain elle saisit un récipient contenant de l'huile à chauffage et en absorba une bonne moitié du contenu. Le bébé fut transporté d'urgence, dans un état grave, à l'hôpital Sainte-Justine.

GRAVE ACCIDENT A POINTE ST-CHARLES

M. Peter Claiman, 32 ans, 2334, rue St-Patrice, a été grièvement blessé lorsque heurté par un camion conduit par M. Gerard Brisebois, 1050, rue Ottawa. L'accident se produisit à l'angle des rues Shearer et Richardson, à Pointe St-Charles. M. Claiman fut transporté à l'hôpital Général où on dut lui faire 30 points de suture. On croit qu'il a aussi le crâne fracturé. Le lieutenant J. Lamoureux, du poste no 9, fit enquête avec les agents Georges Durette et Bernard Charland, de radio-police.

Le fédéral et la culture physique

OTTAWA, 9. (D.N.C.) — L'hon. Brooke Claxton, ministre de la santé nationale et du bien-être social, a annoncé aujourd'hui que la Colombie Britannique et le gouvernement fédéral avaient renouvelé pour une autre année, l'entente relative à la loi sur la culture physique nationale.

Cette entente prévoit que le gouvernement fédéral paiera, jusqu'à concurrence de $16,015.75, la moitié de la somme dépensée par la province, pour le développement et l'exécution d'un programme de culture physique. Cette somme de $16,015.75 a été calculée sur la base de la population par rapport à un montant global de $225,000, affecté par le Parlement à la caisse de culture physique nationale.

Deux nouvelles ambassades

WASHINGTON, 9. (P.A.) — Les Etats-Unis et l'Australie ont décidé d'élever leur légation respective au rang d'ambassade. Le président Truman a nommé M. Robert Butler, constructeur de navires et banquier de St-Paul, comme premier ambassadeur à Canberra. En même temps, le ministre de la Marine de l'Australie, M. Norman Makin, a été nommé ambassadeur à Washington.

En "shorts" devant le pape !



Tout le monde se plait à reconnaitre aujourd'hui l'esprit vraiment large et démocratique de Sa Sainteté Pie XII, glorieusement régnant, qui, durant la guerre, en maintes circonstances, passa outre au protocole sévère de la Cour du Vatican, pour recevoir des soldats dans leur uniforme du champ de bataille. Voici le Pontife accueillant avec le sourire, un groupe de cyclistes qui ont interrompu leur "tour d'Italie" pour le saluer à la Cité Vaticane. Le cycliste portant les "shorts" traditionnels, est sur le point d'embrasser la bague du Pape. Celui-ci adressant la parole au groupe, déclara que le sport est salutaire pour l'âme et le corps.

Deux fois l'an, il fait son «tour du monde»

Sautant d'un avion à l'autre, survolant le globe terrestre deux fois l'an, le vicomte Knollys, président du bureau de direction de la British Overseas Airways Corporation, est arrivé hier, à Montréal, au cours de l'une de ses longues randonnées d'inspection. Son séjour dans notre ville sera de courte durée, car demain, déjà, il sera à New-York, et peu après, il sera de retour à Londres, descendant d'un avion de la B.O.A.C. ainsi que se nomme, en plus bref, la British Overseas Airways Corporation.

Le vicomte Knollys, au cours de ces longues tournées, voyage, non pas dans un avion privé, mais comme un simple passager de la B.O.A.C. C'est là, d'après lui, la meilleure façon de savoir comment les passagers réguliers goûtent les voyages par air. Et c'est à titre de passager qu'il a volé vers les Indes, la Chine, le Japon, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis et... le Canada.



Le vicomte KNOLLYS, président du bureau de direction de la British Overseas Airways Corporation, qui, deux fois l'an, accomplit son "tour du monde", à bord des avions de la B.O.A.C., comme un modeste passager.

(Photo la "Patrie".)

LES GOUTS DU PUBLIC

Tenant une conférence de presse pour les journalistes, cet éternel voyageur s'est prêté à toutes leurs questions, répondant avec une précision et une profusion de détails techniques qui, souvent, déroutèrent les profanes qui l'écoutaient. Toutefois, il a abordé des sujets plus faciles et a ainsi déclaré qu'il ne croyait pas à une concurrence effrénée entre les lignes de navigation et les lignes aériennes. A son avis, bon nombe de gens ne voudront jamais traverser les mers en prenant autre chose qu'un navire transatlantique. D'autres préféreront l'avion, et d'autres encore utiliseront et le bateau et l'avion selon leur humeur.

Pour ce qui est des envolées au-dessus du pôle nord, le vicomte n'en discuta aucunement la possibilité, mais fit remarquer que les lignes aériennes ne pourront survoler le pôle que lorsque le public passager sera intéressé à un tel voyage.

Epargne de $200,000

QUEBEC, 9 — (D.N.C.) — Le trésor provincial, avons-nous appris, économisera approximativement $200,000 par année sur l'interet qu'il paie sur ses emprunts contractés aux Etats-Unis par suite de l'établissement de la parité entre les dollars canadien et américain.

A l'heure actuelle, la province a environ $60 millions d'emprunts aux Etats-Unis sur lesquels elle paie 3 1-4 et 3 1-2 pour cent d'intérêt chaque année, soit une somme approximative de $1,800,000 annuellement. Par suite de la décision d'Ottawa, la province réalisera un gain net de $200,000 sur le montant de ses intérêts.

Cette décision du gouvernement fédéral n'a pas été sans affecter de nombreux Québecois et les touristes américains qui nous visitent, en ce moment. Comme la nouvelle de l'établissement de la parité est arrivée vendredi, soit après la fermeture des banques, plusieurs maisons d'affaires se sont trouvées à faire des pertes très élevées. Certains propriétaires de chambres qui avaient payé l'escompte à leurs clients ont été désappointés.

Malvern, Ang. (P.C.) — Un record remarquable a été établi dans la production ovine à Cradley, près d'ici, où six brebis appartenant à Ambrose Hitchings, de Ridgeway Cross, ont donné 17 agneaux au cours de la saison.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Circuit, No 19726. Dr J. E. Millet, demandeur, vs C. Rollin, défendeur.—Le 18ème jour de juillet 1946, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 7763 rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

Ch. FONTAINE, H.C.S.

Montréal, 9 juillet 1946. Ma. 3619.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure. No 242333. Georges Samson, demandeur vs Arthur Lacroix, défendeur.—Le 18ème jour de juillet 1946, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6887 rue Châteaubriand, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

Ch. FONTAINE, H.C.S.

Montréal, 9 juillet 1946. Ma. 3619.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Circuit, No 243503. J.-H.-A. Bachand, demandeur vs J.-E. Trépanier, défendeur. —Le 18ème jour de juillet 1946, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'entreposage, au No 750 rue St-Gabriel, Ch. 3, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 radio de table "Northern Electric".

Conditions: Argent comptant.

LUCIEN COUTU, H.C.S.

Montréal, 8 juillet 1946. Ha. 1080.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure, No 238831. Craig Plumbing & Heating Supplies, Joseph Rimerman, demandeur vs H. Bergeron, défendeur. — Le 18ème jour de juillet 1946, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4672 rue Christophe Colomb, en la cité de Montréal, seront vendus par Autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

Morris GOLDBERG, H.C.S.

Montréal, 8 juillet 1946. Pl. 1125.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 20769. Georges-Henri Lefebvre, demandeur vs Henri Bisaillon, défendeur.—Le 18ème jour de juillet 1946, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 13 Avenue Gordon, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: Argent comptant.

Louis GERTSMAN, H.C.S.

Montréal, 8 juillet 1946. La. 9697.

BREVETS d'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic — G.-Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

Gai lon la...

Soyons joyeux — **La Vie Humoristique** — Restons français

En pleine campagne



— On est un peu serré, mais on se sent tellement en famille!
— Si on ne sentait que ça!...

UN SALE METIER

C'est un ami, de profession "lecteur" chez un éditeur à la mode, qui, en parlant de ce qu'il fait, a l'habitude de dire:

—Je fais vraiment un sale métier!

Et comme depuis longtemps je le priais de me dire pourquoi, hier, il finit brusquement par se confier:

—"Parce qu'il m'arrive trop souvent, quand je considère, dûment tapés à la machine, les amas de romans entassés sur ma table de travail, d'être pris de pitié pour eux et pour moi...

"J'ai pitié de moi, car la lecture de tous ces manuscrits représente un dur labeur... J'ai pitié des romans, parce qu'ils sont l'espoir, l'émotion, l'illusion d'une quantité d'êtres jeunes ou vieux—surtout des femmes— persuadés d'avoir fait une **grande oeuvre**... Il y en a qui m'écrivent candidement: Monsieur, **soyez gentil... Faites-moi entrer dans la littérature!...**

"La littérature, ce moulin! ..

"Quand je parcours ces manuscrits, ma désolation s'accentue...

"J'y trouve toujours la répétition du même style, ou plutôt du même manque de style, tellement monotone qu'on pourrait détacher de chacun de ces romans une feuille, les mettre ensemble et les lire, sans s'apercevoir jamais d'un changement quelconque dans la manière d'écrire...

"Mêmes erreurs de composition, mêmes fautes de français, mêmes oiseuses inutilités, et même sujet, à quelque chose près...

"Et cependant...

"Presque toutes ces femmes ont noirci cette paperasse pour y mettre ce qu'elles considéraient la chose la plus intéressante du monde, c'est-à-dire leur propre histoire... Et elles l'ont écrite avec des battements de coeur, des attendrissements, souvent des larmes... Et parce qu'elles ont eu ce coeur battant, parce qu'elles se sont attendries, parce qu'elles ont pleuré, ces candides créatures s'imaginent que le lecteur doive en faire autant. Aucune ne se doute que **prendre le lecteur à la gorge**, c'est un métier, lentement acquis comme tous les métiers; le grand, le long, le froid travail de l'écrivain qui mit des années à former son style, c'est-à-dire à peser, à choisir, à construire, à analyser, à synthétiser...

"Pas du tout!... Ecrire? La chose la plus facile qui soit! Qu'est-ce que c'est? Du papier et une machine à écrire. Rien d'autre.

"La peinture, la sculpture, la musique: voilà qui demande quelque initiative préalable! Mais laisser courir ses doigts sur le clavier d'une machine à écrire, tout le monde peut faire ça!

"Que se passe-t-il donc, aujourd'hui?

"Désir de gloire, certes... Espoir d'avoir la même chance que certaines femmes qui ont réussi avec leurs livres... Mais aussi désir d'argent... Du reste ces femmes romancières l'indiquent elles-mêmes... **J'aimerais bien acquérir un peu plus d'aisance...**

"Certes!... Mais alors pourquoi pas, sans aucun apprentissage initial, ne pas essayer plutôt de fabriquer des chaussures et des gants?"

Et mon ami répéta encore une fois d'un air dégoûté, en guise de conclusion:

—Non, croyez-moi bien!... C'est un sale métier, que le mien!...

* * *

OFFRE DESINTERESSEE

La scène se passe par une de ces soirées chaudes, sur les bords du St-Laurent.

Il fait bon... La nuit est douce... Le fleuve coule majestueusement à côté d'un restaurant où les dineurs mangent par petites tables...

A cause des maringouins, l'éclairage n'est pas très vif...

Et la blonde Aline dit à Jean:

—Il fait si sombre que j'ai des difficultés à trouver ma bouche...

Alors, Jean, empressé et tendre:

—Si vous le permettez, je vais vous y aider...

Jean RIGOLE.

L'anneau de Napoléon

PARIS. — Pendant quelques jours, les visiteurs du Louvre pourront admirer dans la vitrine du Trésor, entre la couronne du sacre de Napoléon et celle de Louis XV une bague fameuse, autant par sa facture que par le prestige qui l'auréole.

Cet anneau d'or massif ciselé en forme de serres d'aigle tenant une émeraude de vingt carats, ornés d'armes inspirées par le souvenir du Saint-Empire romain germanique et de Charlemagne est l'anneau du sacre de Napoléon Ier.

Bénite par la Pape le 2 décembre 1804, la bague fut passée à la main droite de l'Empereur. En 1814, Marie-Louise l'emporta en même temps que la bibliothèque impériale. Puis on perdit sa trace.

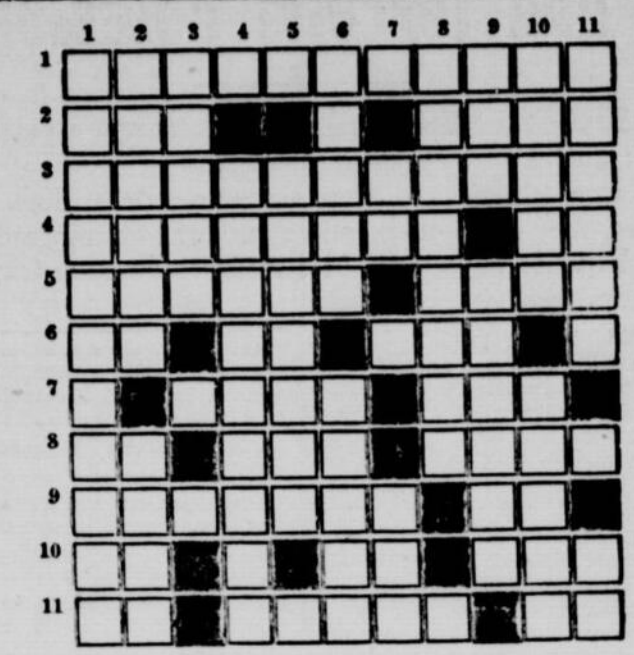
CACHE

Au moment de l'Anschluss, un joaillier hollandais installé à Genève réussit à acheter le bijou historique, le soustrayant ainsi à la convoitise de Hitler, puis à celle de Mussolini.

Ce joaillier, M. Lucien Baszangat — descendant de l'associé de la maison Bohmer qui vendit au duc de Rohan le célèbre collier de la Reine, fervent ami de la France, a fait don au Musée national de la Malmaison de cette inestimable relique napoléonienne.

La remise officielle de l'anneau du sacre a eu lieu au Palais du Louvre, en présence du ministre de l'Education Nationale, du directeur général des Arts et des Lettres et du directeur des Musées de France. M. Naegelen remercia le généreux donateur, lui annonçant que le gouvernement français lui décernait, à titre exceptionnel, la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur.

MOTS CROISÉS DE LA «PATRIE»



HORIZONTALEMENT

1—Action ou manière de fabriquer.
2—Epoque — Manifestation de la volonté.
3—Varier, changer.
4—Qui concerne l'éducation — Lettre grecque.
5—Qui existe réellement — Boutique de boucher.
6—Carte à jouer — Pronom personnel — Lettre grecque.
7—Une des cinq parties du monde — Adresse.
8—Pronom personnel — Manche, au tennis — Qui n'est point gâté.
9—Désunir ce qui était joint — Coups de baguettes.
10—En les — Voyelles jumelles — Epoque.
11—Ile de l'Atlantique — Lieu destiné au supplice des damnés — Conjugaison.

VERTICALEMENT

1—Constituer un pays à l'état de fédération.
2—Secs, arides — Fait tort.
3—Méprise, erreur grossière.
4—Système d'éclisses.
5—Rassembler ceux qui étaient dispersés.
6—Classe de citoyens jouissant de privilèges exclusifs—Balle pour jouer à la paume.
7—Onze — Chemin bordé de maisons.
8—Etoffe de soie fort mince.
9—En cet endroit — Instrument qui sert à vaner le blé.
10—Enlèvera — Mitre à trois couronnes.
11—Huile volatile — Terminaison.

Solution du problème d'hier

O	R	B	I	C	O	L	E	■	E	T	
P	A	I	R	E	M	E	N	T	■	R	
U	S	E	E	■	B	■	C	R	I	E	
S	E	L	■	R	E	T	O	U	R	S	
C	E	L	A	■	L	A	I	C	■	S	
U	S	E	R	■	L	■	G	■	R	A	
L	■	S	I	■	I	N	N	E	■	I	
E	S	■	D	E	F	A	U	T	■	L	
■	I	■	I	T	E	■	R	A	I	L	
E	T	E	T	E	R	■	E	T	U	I	
T	E	T	E	■	E	R	S	■	■	R	

L'univers est un laboratoire atomique

Dix heures de guerre atomique reculeraient l'humanité de mille ans, mais dix ans de paix atomique pourraient la faire avancer d'un siècle, sinon plus.

Le choix parait relativement simple, mais beaucoup estiment que la paix atomique recèle autant de dangers. A supposer qu'au cours d'expériences, un groupe de savants déclenchent une réaction à chaine qui ne peut être arrêtée, ou encore que le feu atomique d'un établissement industriel devienne hors de contrôle à la suite d'un accident ordinaire de tous les jours, qu'arriverait-il?

La terre ne mourrait-elle pas de la mort atomique, s'évanouissant en une explosion d'atomes libérés, ou en d'autres termes, ne se transformerait-elle pas en un soleil de flammes?

Il faut répondre: "Non!" à toutes ces questions.

*

Les réactions nucléaires à chaine qui se font dans le laboratoire d'une industrie atomique ne sont pas capables d'opérer la désintégration des atomes de l'air environnant ou du sol.

Les atomes de l'uranium ou du plutonium qui se désagrègent peuvent influencer et influenceront sûrement les atomes de la matière voisine jusqu'à un certain point, mais non pas de la façon dont certains le craignent. Ces atomes voisins peuvent devenir radioactifs et par conséquent temporairement dangereux pour la vie, mais ils ne peuvent se désintégrer ni exploser.

Si nous savons à quoi nous en tenir, c'est qu'il y a autour de nous des milliards de soleils qui composent notre galaxie, et que notre soleil qui n'est qu'une étoile parmi les autres, est une vaste fournaise atomique qui fonctionne devant nos yeux. Toutes les étoiles qui apparaissent au télescope sont elles aussi des fournaises atomiques. Et ce que nous savons au sujet des atomes vient en bonne partie des observations des astronomes.



Une nébuleuse en spirale dans la constellation du Grand Chien surmontant une étoile explosive, (super-nova). Chaque nébuleuse se compose de milliards d'étoiles et chaque étoile est une fournaise atomique comme notre soleil.

Messe populaire

PARIS—Depuis quelques années, la grand'messe de 10 h. était de plus en plus déserte à la cathédrale de Reims. Elle est désormais célébrée à 8 h. 30, les dimanches ordinaires. Dès 8 h. 25, une grande partie de la nef est remplie. En chaire, un prêtre donne, en quelques mots, l'idée générale de la liturgie du jour. Puis une longue procession s'ébranle: maîtrisiens et petits clercs précèdent le célébrant, tandis que les hommes entonnent l'Introït, qui redevient ainsi le chant de l'entrée.

La maîtrise chante seule les pièces du Propre, mais alterne, dans les chants du Commun, avec la foule, qui fait de rapides progrès (on choisit naturellement des messes dont l'exécution ne présente pas de difficultés notables). Tandis que le célébrant chante—à mi-voix—l'Epître et l'Evangile, un prêtre, qui se tient en permanence dans la chaire, les lit en français. Il donnera aussi, en quelques phrases très sobres de brèves explications sur les principaux moments de la messe et prêchera, après l'Evangile, durant dix minutes.

A l'Offertoire, la quête est faite par plusieurs petits clercs, qui leur office achevé, resteront au pied de l'autel jusqu'à la Secrète, offrant leurs plateaux. Quatre prêtres distribuent dans un ordre parfait, quelque 500 communions. Il n'est pas 9 h. 30 quand cette messe, d'une tenue liturgique impeccable, se termine. Au lieu de la centaine de fidèles qui assistaient naguère à la messe de 10 h., 600 personnes environ prennent place dans la nef et, dans le choeur, derrière l'autel mobile dressé à la grille, des hommes, des jeunes gens, des enfants et les maîtrisiens forment une masse attentive et priante. C'est vraiment l'Ecclesia, l'assemblée avec laquelle le Christ renouvelle son Sacrifice.

2 PROVINCES ONT ACCEPTÉ

OTTAWA, 9. (D.N.C.) — Sans les nommer, le ministre des finances, M. Ilsley, a déclaré en Chambre que deux provinces avaient accepté en principe jusqu'ici les nouvelles propositions exclusivement financières récemment faites aux provinces. D'autres provinces ont accusé réception du télégramme et de la lettre de M. Ilsley, en disant qu'elles allaient étudier la nouvelle offre. Une province a demandé des éclaircissements sur un certain nombre de points et a déjà reçu une réponse. Le ministre des finances a ajouté que copie de cette correspondance serait déposée en temps et lieu. On croit savoir que les deux provinces qui ont accepté en principe les nouvelles propositions sont le Nouveau-Brunswick et le Manitoba.

Examens pour les inspecteurs

QUEBEC, 9.—Le département de l'Instruction publique a annoncé ce matin que les examens des aspirants au poste d'inspecteur d'écoles commenceront cette année le lundi 26 août, à 2 heures de l'après-midi pour se terminer le vendredi suivant. Une douzaine de candidats se sont déjà inscrits pour cet examen.

Vente de clavigraphes
UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON
L. C. Smith Corona réguliers, portatifs



Calculateurs
Machines à additionner
Duplicateurs
Minéographes
Gestetner
Protecteur de chèques
Dictaphone et cl...

N. Martin... & Fils
1019, RUE ... BY
entre les rues Vitré et La Gauchetière
Loyer • Vente • Achat • Service
BEIair 2318 — MONTREAL

Nécrologie

Récemment, à sa résidence d'été à St-Jérôme, à l'âge de 61 ans, est décédée subitement Mathilda Des Groseilliers, épouse de M. J.-Rodolphe Larocque, marchand de fruits en gros.



Mme J.-R. Larocque

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils, M. Joseph-Cyrano Larocque; ses filles, Mlles Andrée, Rita et Françoise Larocque; ses frères, M. Joseph Des Groseilliers, M. Fred DesGroseilliers, de N.-York, et M. Frank Des Groseilliers, de Détroit; ses soeurs, Mme veuve J. Nepveu, Mme veuve J. Astphan (Marie-Jeanne Des Groseilliers), Mme Nicholas Angel (Georg'anna Des Groseilliers).

Les funérailles ont eu lieu à Montréal. Précédé de trois landaus de fleurs, le convoi funèbre est parti de la demeure de la défunte, 1174 rue Sussex, pour se rendre à l'église Saint-Léon de Westmount, où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Oscar Gauthier, curé. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-M. Laroeque, vicaire à Beauharnois et neveu de la défunte, assisté du Padre F.-L. Joseph Lalumière, comme diacre, et de M. l'abbé Léopold Guilmette, comme sous-diacre.

En outre des personnes déjà mentionnées, on remarquait aux funérailles, les neveux et les nièces de la défunte: M. et Mme Placide Poirier, MM. Candide, Emile, Paul, Gaétan et Roland Rochefort, M. Hubert De L'Etoile, M. Maurice Perron, M. et Mme Ernest Hotte, Mlle Huguette Hotte, M. et Mme Adrien Poirier, M. et Mme Lucien Malo, et M. Maurice Juneau, ses cousins et sa cousine; M. et Mme Charlemagne Lalonde, et MM. Léopold Leboeuf, L. Leboeuf et Edouard De L'Etoile.

Dans l'assistance, on remarquait également: M. J.-A. Bonnier, M. P., M. J.-L. Lahaie, M. Léo Desrochers, Mme Léandre Lippens, M. Albert Dugal, M. J.-H. Belleau, M. et Mme T.-Arthur Cartier, M. André Lippens, M. L. Maranda, M. Jean De L'Etoile, M. et Mme J.-R. Léger, M. G. Deschamps, M. Armand Pellerin, M. et Mme Théodore Kachuk, M. et Mme Josephat Léger, M. I. Sklar, M. I. Covet, M. William-V. Asselin, Mme Pichette, Mme Roméo Léger, Mlle C. Dugas, Mlle H. Gance, M. Adrien Paquette, M. et Mme John Robinson, M. D. Hackett, M. A. Gance, et MM. Armand Favreau, Henri Brunelle, Paul Pichette, P. Morin, J.-L. Gauthier, Louis Palladini, James Johnson, Albert Landry, Rosario Léger, Armand Besner, G. Besner, J. Croteau, J.-L. Gauthier, David Garand, Ed. Miller, Victor Villeneuve, R. Lepage, H. Coursol, J. Coursol, ainsi qu'un grand nombre d'autres.

* * *

Les funérailles de Mme Henri Sainte-Marie (née Philomène Roy), décédée subitement à Rosemère vendredi à l'âge de 76 ans, ont eu lieu en l'église St-Stanislas. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Charles-Edouard Guilbault, qui chanta également le service, assisté de M. l'abbé Michel Bernard, du Collège de St-Jean, comme diacre, et de M. l'abbé Fernand Guilbault, comme sous-diacre.

Deux messes basses ont été dites, l'une par M. l'abbé Clovis Boisvert, des Missions Etrangères, et l'autre par M. l'abbé Fernand Schetagne, des Missions Etrangères.

Les porteuses d'honneur étaient Mme Wilfrid Aubin, Mme Prima Corbeil, Mme Joseph Faucher et Mme J.-A. Sainte-Marie, toutes de la congrégation des Dames de Ste-Anne; Mme Arthur Vallière et Mme Omer Gagnon, de la Congrégation des Dames de l'Autel.

Le deuil était conduit par son mari, M. Henri Sainte-Marie; ses fils, M. Emery Sainte-Marie, MM. Armand, Roch et Léopold Sainte-Marie; ses gendres, MM. Henri Poupart, René Leclair, R. Rocheleau et Georges Filfe; ses petits-fils, MM. André, Fernand, Jean-Paul Sainte-Marie, Roger Poupart, Jacques et Alaine Rocheleau, Marcel, René, Claude, Robert Sainte-Marie, Roger, Jean-Guy, Denis, Yvon Sainte-Marie, Réjean, Gilles et Raymond Sainte-Marie; ses frères, MM. Thomas, Léon et Dieudonné Roy; ses beaux-frères, MM. O. Bertrand et U. Trudeau; ses neveux, MM. Georges, Antole et Paul Roy, Eddy, Patrick et Léon Bertrand, Rémi et Emile Bertrand.

MM. Jean-Paul, Louis-Georges et Gilles Trudeau, Jerry Quillam, Emile Rajotte, Ange-Emile Dupont, Roch Sorel, René Dagenais, Georges Lallemand, René Trudeau, Eugène, Laurent, Joseph, Paul, Roméo Poupart, Lionel Charron, Arthur Roy, Alphonse Sorel, Vincent Raymond, Edouard Raymond, Maurice Ricard, Arthur Guilbault, René Cardinal, Alex Dulude, Raoul Aubry, Ernest Bertrand, Henri Roy, Emile Roy, Emile Ste-Marie, Lucien, Maurice, Marcel Ste-Marie, Paul Dagenais, Lucien Legault, Raoul Beaulieu, F. A. Felly, Roméo Ste-Marie, Gérard, Paul et Emile Ste-Marie, Jean Ste-Marie, Edward Rex, Dr Paul Campeau et Wilfrid Lacombe; ses cousins: MM Charles Roy et P. P. Roy.

Dans le cortège on remarquait: MM. J. U. Boyer, Me J. A. St-Pierre, N.P., J. G. Rateile, C. M. Benoit Lajeunesse, Dr Lucien Blais, J. E. Huot, Laurent Girard, O. Guay, Honoré Rocheleau, Adrien et Albert Guertin, Alex Grimard, A. R. Marcil, J. Alonzo et Roger Savard, Paul Cornellier, Arthur Cardinal, R. Perras, D. Colpron, L. Henri, J. G. Péloquin, E. Larose, E. Daignault, A. Dussault, P. Marcotte, R. Riopel, H. LeBlanc, G. Hébert, C. L'Ecuyer, E. Pronovost, O. Belhumeur, J. Albert Denis, J. A. Gingras, Ovide Pichette, J. A. Raymond, J. A. Gagnon et de nombreux autres.

* * *

M. Robert Hugh Dunlop, contrôleur au service des wagons au Pacifique Canadien, est décédé subitement dimanche soir, alors qu'il revenait à Montréal, de sa résidence d'été à Val-Morin.

Natif d'Angleterre, il était âgé de 53 ans et avait été à l'emploi du C.P.R. durant 38 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, née Nérah Watson, de Montréal.

* * *

PARIS. — Mme Jeanne Lanvin, 79 ans, célèbre couturière de Paris, est décédée à sa demeure samedi après 15 jours de maladie. Elle était présidente du syndicat des couturières parisiennes, et officier de la Légion d'Honneur.

Monument anglais à Roosevelt

LONDRES, 9. — M. Herbert Morrison, leader du gouvernement à la Chambre des Communes, a annoncé que la Grande-Bretagne pourrait bien ériger un monument à Roosevelt.

Conflit entre l'Eglise et l'Etat

VARSOVIE, 9. — (P.A.) — Les différends entre le gouvernement provisoire en Pologne et l'Eglise catholique ont été mis en lumière, aujourd'hui, par le premier ministre Osubka-Morawski, qui prétend que le haut clergé catholique n'a pas condamné publiquement les auteurs du massacre de Kielce. "Si seulement l'Eglise voulait condamner publiquement les meurtres et la lutte intérieure, dit-il, il est naturel que cela aiderait". Le premier ministre dit qu'il voudrait bien renouveler le concordat avec Rome, mais il prétend que le Saint-Siège reconnait encore le gouvernement Arcazewski, de Londres.

OPPORTUNITE
POUR
Position Permanente

JEUNES FILLES DEMANDEES POUR SERVICE DE TABLE EN DEHORS DE LA VILLE.

Bon salaire. Chambre et pension et uniformes compris.

Crawley & McCraken Co.
267 rue Notre-Dame O.
Montréal.

Le prêt de $3,750,000,000 à la G.-B. serait adopté par le Congrès dès samedi

WASHINGTON, 9. (P.A.) — Le représentant Charles-A. Eaton, républicain du New-Jersey et leader de son groupe au Comité des Affaires étrangères de la Chambre des Représentants, a demandé, aujourd'hui à ses collègues de voter le prêt de $3,750,000,000 à la Grande-Bretagne.

*

(On sait que ce projet de loi a déjà été adopté après une longue discussion par le Sénat américain). M. Eaton a déclaré que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis doivent "travailler ensemble comme des partenaires", s'ils veulent continuer à guider le monde.

"Nous consentons ce prêt dans notre propre intérêt. Il aidera la Grande-Bretagne, qui a été grandement dévastée par la guerre et nous permettra en même temps de développer un commerce mondial sain et profitable dont le monde a besoin pour asseoir la paix et la sécurité", a dit M. Eaton dans son discours devant le Comité.

Puis il a mis le monde en garde contre l'existence de deux idéologies antagonistes, celle de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis d'un côté, et celle de la Russie, de l'autre. "D'un côté de cette impasse idéologique, nous avons les Etats-Unis d'Amérique, le Commonwealth des Nations britanniques, et un groupe imposant d'autres nations qui aiment la paix et le progrès, et qui possèdent à divers degrés un gouvernement libre et un individualisme libre, économique, social et spirituel.

"De l'autre côté, il y a la Russie et ses états satellites qui s'en tiennent au totalitarisme absolu dans leur forme de gouvernement, et à la subordination complète et indiscutable de l'individu à l'autorité et au contrôle despotiques de l'Etat.

"Cette impasse idéologique soulève la question à laquelle l'humanité, après de longs siècles de labeur, doit trouver une réponse. La question qui se pose est celle-ci: "La nouvelle civilisation du monde qui doit être établie sera-t-elle une civilisation d'esclavage ou de liberté?"

L'opposition au prêt à la Grande-Bretagne est très vigoureuse, mais le président de la Chambre, M. Sam Rayburn, est d'avis que le projet de loi sera adopté vendredi ou samedi. On s'attend cependant à un vote assez serré.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 1 centin par mot minimum 15 mots.
Entête en noir 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 14 points.
Semi-display 8c la ligne.
Les avis de naissance décès, mariage fiançailles messe de requiem, services anniversaires cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.
Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.
Emplois demandés: 1 centin par mot avec minimum de 15 mots.
Les annonces classifiées sont acceptées de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Appelez LAncaster 3121
Service des Petites Annonces

DIVERS

COMPRESSEUR à air, grandeur 6 x 6, moteur 2 1-2 c.v., voltage 550 a.c. S'adresser Fred Esler Limited, 1030 St-Alexandre.

OUTILLAGE complet pour refondre caractère d'imprimerie en lingots, maximum 1,000 livres. S'adresser à Fred Esler Limited, 1030 St-Alexandre.

PERDU

BRIQUET RONSON, perdu samedi soir, environs Peel et Ste-Catherine. Récompense. Tél. DE. 2787.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien Gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins peau sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète goutte, obésité. 816 Sherbrooke est, près St-Hubert FR 5252.

ON DEMANDE A ACHETER

ANNONCEUR désire acheter de particuliers mobilier de salle à déjeuner mobilier de salle à dîner. Aussi machine à coudre et laveuse. Appelez: MA. 2720.

PARTICULIER désire acheter bicyclette, poêle, mobilier de chambre à coucher. Aussi glacière. Pour information appelez DO. 6843.

En écrivant aux annonceurs mentionnez la "Patrie"

Le rabbin Wise ne peut aller en Palestine

WASHINGTON, 9. — On a révélé ce matin que l'ambassade britannique à Washington a refusé d'accorder un visa au rabbin Stephen S. Wise et à Louis Lipsky, chefs sionistes américains, qui désiraient se rendre en Palestine. Tous deux sont membres de l'Agence Juive, organisation reconnue par le gouvernement britannique pour s'occuper de l'immigration des Juifs en Palestine. Ils ont protesté vigoureusement.

Feuilleton de la "Patrie"

Le Petit Clown

par Arthur Bernède

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres).

3

Me Maryse Mériel, à laquelle était échue la tâche de défendre Madeleine, venait de débuter à la barre en défendant en police correctionnelle quelques pauvres hères des deux sexes qui, pour des motifs plus ou moins avouables, avaient maille à partir avec la justice de leur pays.

Ceux qui avaient eu l'occasion de l'entendre, magistrats, avocats, accusés, témoins et public, avaient été impressionnés par la justesse, l'à-propos de ses arguments, le timbre harmonieux de sa voix, et surtout par cette sensibilité naturelle et simple qui émanait d'elle et donnait à sa parole un accent d'impressionnante sincérité. Ajoutons, que, fort jolie, elle portait sans coquetterie mais avec une sobre élégance la robe et la toque d'avocat, qui ne nuisaient en rien à la grâce de sa charmante silhouette. Nullement féministe, mais cependant très femme, exempte de tout parti pris, de toute idée préconçue, mais pleine de pitié pour tout ce qui est souffrance, elle s'était d'autant plus attachée à une profession qu'elle avait librement choisie que la fortune considérable qu'elle avait héritée de ses parents, morts tous deux dans un accident d'automobile, lui permettait d'en faire un véritable apostolat.

Paul d'Argy et Maryse Mériel ne se connaissaient guère que pour s'être rencontrés plusieurs fois au Palais et avoir échangé des saluts dans lesquels se laissait voir une instinctive sympathie.

En apprenant qu'ils étaient commis dans la même affaire, ils éprouvèrent chacun de leur côté une satisfaction qui ne fut pas sans les surprendre. Après avoir échangé quelques paroles d'une cordialité parfaite, avant d'entrer en rapport direct avec leurs clients respectifs, ils résolurent d'étudier séparément le dossier que le juge d'instruction allait mettre à leur disposition et d'avoir ensuite une conversation au cours de laquelle ils s'efforceraient, chose toujours délicate en pareil cas, d'établir d'un commun accord leurs positions respectives. Rendez-vous fut pris pour le soir même chez Me Maryse Mériel.

La jeune avocate habitait avec la soeur de sa mère, Mme Randon, veuve sans enfants, qui avait reporté toute sa tendresse sur sa nièce, un vieil hôtel du dix-huitième siècle, situé rue du Peintre-Lebrun, et auquel elle avait réussi, grâce à un goût parfait et une connaissance du bibelot remarquable, à rendre l'aspect et aussi l'atmosphère qu'il devait avoir à l'époque où la marquise de Pompadour ne se contentait pas d'être la favorite du roi Louis XV, mais régnait encore en souveraine absolue sur cette merveilleuse phalange d'artiste dont elle s'était fait l'animatrice incomparable.

Maryse reçut son jeune confrère dans son cabinet de travail, qui était une reconstitution exacte de l'adorable bibliothèque de Marie-Antoinette, que l'on admire encore de nos jours dans les petits appartements du château de Versailles. C'était un cadre délicieux, intime, qui semblait fait pour donner des ailes à la pensée.

Tout de suite, sans autre préambule que quelques paroles pleines d'amabilité de la part de la jeune avocate et de déférence cordiale de la part de Me d'Argy, Maryse pria ce dernier de s'asseoir en face d'elle, dans une confortable bergère, et s'installa devant une jolie table-bureau d'époque et qui portait la marque du célèbre ébéniste Jacob. La lumière d'un plafonier, doucement tamisée, donnait au visage délicieux et à l'admirable chevelure blonde finement bouclée de Me Mériel de véritables teintes de pastel. Sous l'influence de ce décor vraiment exquis et encore plus sous le charme de celle qui la lui communiquait par sa seule présence, une vue adorable, Paul d'Argy se sentit quelque peu troublé, et il ne put s'empêcher de murmurer:

—Mademoiselle, il me semble que je vis en ce moment un conte de fées!...

—Pas possible! souriait Maryse...

Le jeune avocat continuait:

—Oui, l'on dirait que, par la baguette d'une magicienne, je viens d'être transporté subitement à un siècle et demi en arrière!... Je dois être ridicule avec mon costume moderne au milieu de toutes ces merveilles et surtout en face de vous, mademoiselle... qui évoquez si bien ce siècle où la douceur de vivre était la raison d'être de chacun... Il ne manque plus ici qu'une harpe et un clavecin pour que l'illusion soit complète...

—Je vois, monsieur, reprenait Maryse, que vous aimez fort le dix-huitième siècle!

—Je l'adore... Le mot n'est pas trop fort, s'écriait Paul d'Argy.

Finement, la jeune avocate observait:

—Mais je crois qu'il serait préférable de nous occuper d'abord de nos clients!

—Vous avez raison, mademoiselle.

—Eh bien! travaillons! posait gracieusement Maryse en prenant dans un très beau classeur en maroquin rouge, aux pans dorés, une amorce de dossier qu'elle étala devant elle.

Tout de suite, elle fit:

—Je ne vous cacherai pas qu'après avoir lu le rapport, fort remarquable d'ailleurs, du juge d'instruction de Pontoise, j'étais entièrement convaincue que Jean Lefier et sa femme étaient bien les assassins du comte d'Albret.

Paul d'Argy se contenta de souligner cette brève déclaration par un signe de tête affirmatif. Maryse poursuivait:

—Mais lorsque j'ai pris connaissance du premier interrogatoire des deux inculpés, j'ai été bientôt frappée de la sincérité — je devrais dire plutôt de la naïveté — que l'un comme l'autre apportaient à leur défense. Et plus j'y réfléchis, plus je me demande si lorsque Lefier affirme que "c'est un sale coup qu'on leur a fait" il n'est pas dans la vérité! N'est-ce pas votre avis, cher confrère?

(A suivre)

RIONS UN PEU

99 degrés !



Ça a tout de même du bon le petit char de la rue Saint-Denis!

TRAVERS AMUSANTS



LE FANTÔME

On lui avait défendu de parler

Surprise



TARZAN

Il tire sur son patron

Traître



PHILOMÈNE

Slogo se rend devant l'attitude de Philomène

Représailles



ARMAND ET LES PIRATES

Tini avertit Charles

Avertissement



JEANNINE ET PATAUD

Rien à craindre

Chanceux



MARGOT TRAVAILLE TROP

Elle reçoit des fleurs

Cadeau



ROBERT L'INTRÉPIDE

La voix n'est plus là

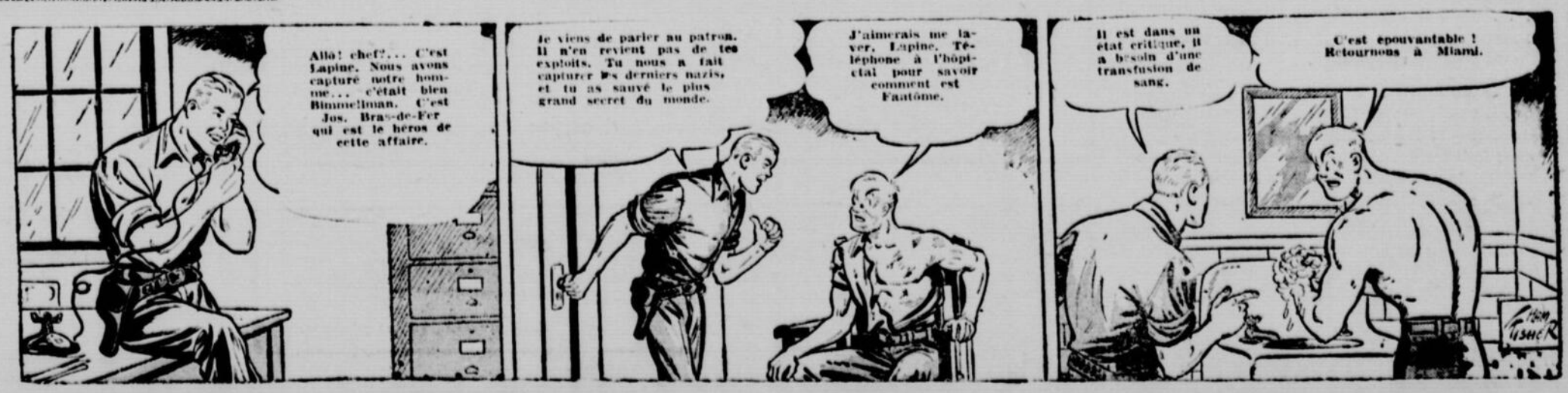
Partie



JOS BRAS-DE-FER

Ils retournent à Miami

Héros



ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS

FERMES le SAMEDI durant JUILLET - AOUT
VENEZ FAIRE VOS ACHATS AU DEBUT DE LA SEMAINE
OUVERTS de 9 h. à 5 h. 30 du LUNDI au VENDREDI



Un cabinet de couture

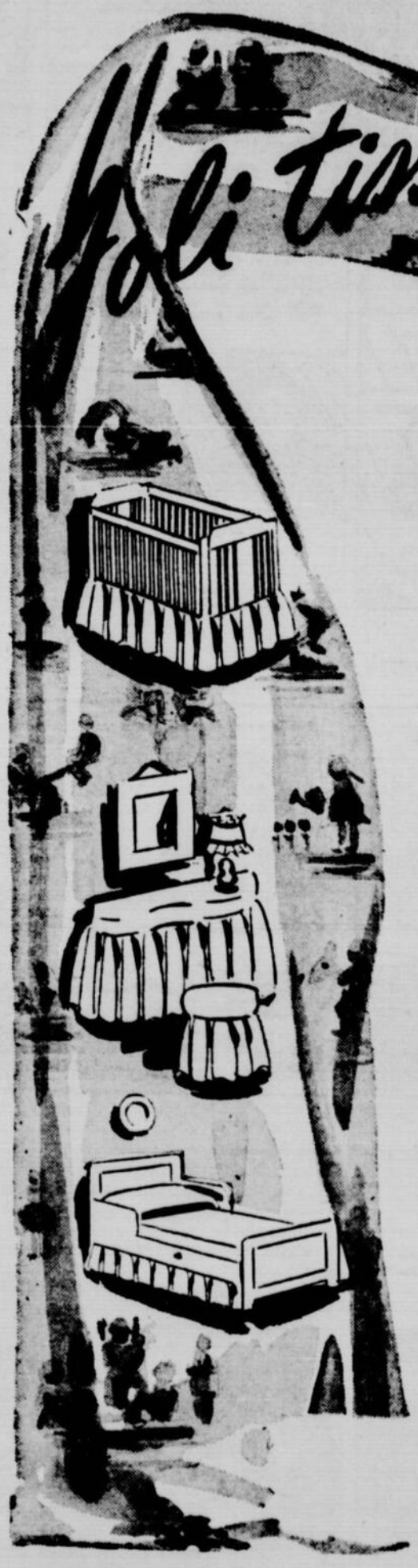
moderne, élégant, remplaçant la corbeille à ouvrages...

Petit meuble gracieux de belle apparence, en noyer plaqué. Hauteur 24½", largeur 15¼". Profondeur 11½"... Son fini soigné le désigne à n'importe quelle pièce de la maison.

Un joli CADEAU DE NOCES
... à bas prix

15.50

DUPUIS — mezzanine (De Montigny)



(CHINTZ)

AU FINI GLACE
Dessins d'animaux et autres

Pour housses, couvre-lits, rideaux et draperies de chambre d'enfants. Largeur environ 36 pouces. Prix ord. 1.15 et 1.35.

PRIX D'AUBAINE, LA VERGE

1.00

LES DESSINS D'ANIMAUX

sont tout indiqués pour la chambre de l'enfant... tout comme pour les rideaux et draperies d'un camp... Aussi dessins champêtres... motifs de jouets multiples... le tout aux colories gais et durables.

VOYEZ CETTE PERSE INDIENNE
au rayon des rideaux demain matin

DUPUIS — cinquième (De Montigny)



LES NOMS TISSÉS "CASH"

. . . un bon conseil: placez votre commande dès maintenant pour livraison ultérieure. . .

Vu la difficulté à obtenir la main-d'oeuvre il serait bon de placer votre commande de noms tissés maintenant pour marquer le linge des futurs élèves de pension. Un délai d'au moins 7 à 8 semaines est exigé avant d'effectuer la livraison de toute commande.

3 douz.	1.50	6 douz.	2.00
9 douz.	2.50	12 douz.	3.00

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-André)

LA FORÊT EST INFLAMMABLE

L'été fait naître de graves dangers d'incendie dans les régions boisées du Québec. Les quatre-cinquièmes des feux de forêts sont dus à la négligence de l'homme.

Faites vos feux de camp sur des roches ou gravier, et éteignez-les complètement avant de partir. Ne fumez jamais en marchant dans la forêt et éteignez toujours vos cigarettes et allumettes.

La moindre imprudence peut causer une conflagration désastreuse.

Dupuis Frères LIMITÉE

RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v-p. et gén. gér.